This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GIFT OF
JANE K. SATHER

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

ENQUÊTES COLONIALES

UNIV. OF CALIFORNIA

LA Nouvelle-Calédonie

MINIÈRE ET AGRICOLE

PAR

JEAN CAROL

60.-

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Librairie Paul Ollendorff

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1900

A Monsieur J. L. de Lanessan
Respectueux hommage
Jean Carol

La Nouvelle-Calédonie

MINIÈRE ET AGRICOLE

DU MÊME AUTEUR

L'honneur est sauf (Ouvrage couronné par l'Académie française). . . . . 1 vol.

Réparation . . . . . 1 vol.

Sœur Jeanne (Ouvrage couronné par l'Académie française). 1 vol.

Le Portrait. . . . . 1 vol.

Chez les Hovas, Au Pays rouge. . . . . 1 vol.

Les deux routes du Caucase. . . . . 1 vol.

Un Patriote, drame en 5 actes, collaboration avec M. Armand d'Artois (Ouvrage couronné).

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

ENQUÊTES COLONIALES

LA Nouvelle-Calédonie

MINIÈRE ET AGRICOLE

PAR

JEAN CAROL

UNIV. OF CALIFORNIA

PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1900

DU/..)
C25

History

UNIV. OF CALIFORNIA
BATHER

AVERTISSEMENT

Ces notes, rédigées en France aussitôt après mon retour de Nouvelle-Calédonie, ont paru dans le journal Le Temps *(du 13 septembre 1899 au 1er avril 1900). Leur publication m'a valu de nombreuses lettres signées de personnes qui s'intéressent, à divers titres, au développement de cette petite colonie. On ne m'a pas ménagé les observations; on m'a signalé bien des lacunes. Toutefois, mes correspondants, unanimes à reconnaître le grand souci de vérité qui a présidé à mon enquête, ont, à l'envi, exprimé le vœu de me voir réunir ces articles en un petit livre de propagande.*

Je n'y songeais guère, dans la pensée où j'étais que la publicité du Temps *leur avait fait un sort de beaucoup supérieur à leur mérite. Mais on m'assure que, sous la forme en effet plus durable du livre, ils pourront servir plus longtemps la cause calédonienne : alors, je n'hésite pas.*

J'ai introduit quelques modifications de détail dans

810781

le texte primitif et ajouté quelques notes. J'ai supprimé les épisodes de voyage, les anecdotes et les réflexions philosophiques qui étaient en marge de mon enquête, mais qui n'auraient ici aucune utilité.

Puisse le vœu de mes correspondants se réaliser et mon petit livre contribuer à faire apprécier la Nouvelle-Calédonie ! Pour moi, je m'en réjouirai sincèrement, car j'estime qu'on ne peut pas connaître ce pays de charme et de merveilles sans en devenir amoureux.

J. C.

AVANT-PROPOS

Pauvreté sur richesse. — Une faillite.

Si tout le monde sait que nous possédons là-bas, à cinq mille lieues, aux antipodes, une oasis pénitentiaire qui est un chef-d'œuvre de philanthropie à rebours, la plupart des Français ignorent encore que la Nouvelle-Calédonie est une des plus riches provinces de notre empire colonial. Je n'ai pas la prétention de l'avoir découverte : ce serait vouloir faire tort au capitaine Cook, — mais j'ai l'avantage, assez rare, de l'avoir entièrement visitée. Quelques semaines bien employées y suffisent. Croira-t-on que beaucoup de Nouméens s'étonnèrent de mon zèle et ne comprirent pas que j'eusse quitté le « boulevard » (tout habitant de Paris, là-bas, est un boulevardier) pour venir me promener dans les solitudes de la brousse canaque? C'est pourtant vrai. Nouméa se distingue par un état d'esprit très singulier. Cette petite ville semble vouloir s'isoler moralement du pays qu'elle

a derrière elle et dont elle est le chef-lieu. Elle s'y intéresse aussi peu que possible, le décrie volontiers. On dirait qu'elle a pour idéal d'être une tête sans corps.

Le corps de la Calédonie vaut pourtant mieux que sa tête ! Nouméa, dans le gros de sa population, m'a donné le spectacle trop connu d'un campement de commerçants et de courtiers pressés de réussir, qui, leur affaire faite, reprendront la malle, sans même laisser à leurs successeurs une construction habitable. Dans la brousse, au contraire, j'ai vu un vaste champ ouvert à l'activité de plusieurs générations, un sol diversement fertile dont la culture peut assurer à de nombreuses familles une existence aisée, les meilleurs emplacements qu'on puisse désirer pour établir de grandes industries, un trésor minier qui semble inépuisable et pour l'exploitation duquel la nature a créé de grandes facilités, laissant à notre administration le soin d'y mettre des obstacles.

Mais, outre ses richesses, notre île océanienne a le privilège, probablement unique parmi les pays de la zone intertropicale, d'être favorable à l'essaimage européen. Malgré son lieu géographique, elle fait exception à l'insalubrité, qui est la règle dans nos possessions des mers chaudes : on n'y connaît point la fièvre ; l'Européen peut y travailler de ses bras, y séjourner indéfiniment, s'y mieux porter que dans l'air natal, y procréer de nombreux enfants qui se développent sans exiger la moindre sollicitude et sont justement réputés les plus beaux du monde.

Colonie mixte, comme l'Algérie, c'est-à-dire bonne à la fois pour le peuplement et pour de grandes entreprises sinon agricoles, du moins industrielles, la Nouvelle-Calédonie aurait pu, semble-t-il, devenir promptement une petite France australe, centre d'expansion pour notre race et foyer de rayonnement pour notre influence dans l'ouest du Pacifique. Nous sommes loin de cet idéal! Après un demi-siècle d'occupation, la plus douce de nos colonies ne renferme pas la vingtième partie des habitants qu'elle pourrait nourrir; les neuf dixièmes de son sol sont encore à l'état vierge; vingt grandes Compagnies, et peut-être deux fois autant, trouveraient sans peine de quoi exercer leur activité sur les mines qui restent à exploiter. L'élevage, laissé au hasard, produit de fort mauvaise viande et peuple la brousse de bétail retourné à l'état sauvage[1]. Comme, en dehors de Nouméa, il n'y a pas de centres de population vraiment importants, les colons agricoles, éloignés du chef-lieu, ne cultivent guère que pour leurs besoins personnels, et, dans la capitale d'un pays qui pourrait tout produire en abondance et à bon marché, l'on fait venir d'Australie les fruits, les légumes frais, la viande abattue. Tandis que la brousse végète et cherche à glaner de petits profits dans des commerces louches avec les indigènes et les libérés, Nouméa piétine sur place et

[1] Ceci doit s'entendre d'une façon générale. Il y a, en Nouvelle-Calédonie, quelques éleveurs qui connaissent bien leur difficile métier. Tels, MM. Devambez, Escande et autres, qui ont créé là-bas des stations modèles.

rebute le voyageur par l'inhospitalité de ses ressources.

Vous devinez la raison de cette faillite : vous avez compris que la Nouvelle-Calédonie, malgré son rang d'ancienneté respectable dans notre domaine d'outre-mer, n'a pas encore été pourvue de l'outillage nécessaire à l'essor de toute colonie.

Mais, direz-vous, le bagne?... S'il est une colonie qui pouvait s'outiller promptement et même fort au delà de ses besoins, vu sa médiocre étendue, c'était bien celle qui, depuis plus de trente ans, a disposé de milliers de bras contraints au labeur gratuit et sans cesse renouvelés ! Rien n'est plus vrai. Malheureusement, par une aberration administrative qui a faussé la loi de 1854, violé son principe et, de toutes manières, manqué le but que le législateur s'était proposé, le bagne a travaillé pour lui seul, pour sa « gestion » et pour son « budget », pour les convenances de ses « services » et pour la gloire de ses fonctionnaires. Acharné à la plus folle des utopies — la régénération par la chiourme, — le bagne a été le pire obstacle au développement normal de la colonie. Il n'a fait là-bas œuvre utile que pendant la trop courte période (1883-84) où il eut à sa tête un homme vraiment soucieux de ses devoirs, un fonctionnaire rare qui fit passer l'esprit de la loi avant l'esprit de corps. Ce fut un accident. Après lui, la tradition obstructionniste, personnelle, hautaine, reparut avec plus de force.

Et voilà pourquoi, malgré ses avantages naturels, la Nouvelle-Calédonie fait une si piètre figure à côté des

miracles réalisés par la colonisation étrangère sur les terres australasiennes, — en face de ces contrées, naguère désertes, où le progrès, dégagé du lest des vieilles traditions, marche plus vite qu'en Europe, — dans le voisinage de Melbourne, d'Auckland, d'Honolulu, métropoles de pierre et de marbre, contemporaines de Nouméa, petite ville en zinc ! Mais je ne pousserai pas plus loin une comparaison trop souvent faite, sentant bien tout ce qu'elle a d'agaçant pour notre amour-propre. Il sera plus utile d'exposer franchement les causes de cette infériorité.

Débuts. — S. M. le Bagne. — Comment on étouffe une colonie.

Avant de devenir colonie pénitentiaire, la Nouvelle-Calédonie eut, pour premiers pionniers, des Australiens et aussi quelques Français, anciens chercheurs d'or, formés à l'école australienne. C'était l'époque où un bateau marchand mettait six mois pour venir d'Europe. Comme tout pays qui débute, elle fut nécessairement tributaire du pays le plus voisin et le plus propre à lui fournir ce dont elle manquait : les Nouvelles-Galles du Sud furent sa providence. Notons qu'il en sera toujours ainsi pour ses besoins les plus urgents, quoi qu'on fasse et en dépit des droits prohibitifs. Malgré toute sa bonne volonté, la Nouvelle-Calédonie ne peut se rapprocher de la métropole, et il serait temps de s'apercevoir qu'il est absurde

de soumettre au même régime commercial l'ensemble de nos possessions éparses sur tous les points du globe.

Avec le trafic australien, la langue et les mœurs anglaises s'introduisirent dans l'île, y imprimèrent des traces profondes que la survenance de nombreux fonctionnaires n'a pas entièrement effacées. Je n'hésite pas à regretter tout ce qui en a disparu. Si, en effet, dès le début, au lieu de négliger notre petite colonie lointaine, au lieu de la réserver pour l'expérience de la transportation, on eût favorisé — comme on fait aujourd'hui, cinquante ans trop tard — l'émigration française vers cette terre exceptionnellement propice au peuplement, nos nationaux s'y fussent trouvés à fort bonne école. Leurs qualités colonisatrices (elles sont réelles et grandes, quoi qu'on en dise) eussent gagné quelque chose de plus au contact des idées et des méthodes australiennes. Dans ces conditions, j'incline à croire que la Nouvelle-Calédonie se fût développée à rebours de nos autres colonies, c'est-à-dire très vite, pour le plus grand intérêt de la métropole. A cette heure, elle serait une productrice et une consommatrice sérieuse. A ses échanges avec elle la France aurait, toute proportion gardée, les mêmes avantages que l'Angleterre trouve aujourd'hui dans ses belles colonies australes après les avoir peuplées de ses enfants et les avoir laissé grandir sans lisières.

Mais nous avons, là comme ailleurs, procédé à rebours de nos maîtres en l'art de coloniser.

De cette île admirable et si douce où j'aurais mieux

compris qu'on envoyât des gens à titre de récompense, nous avons d'abord fait un bagne. Et quel bagne! Non pas un pénitencier qui aurait eu la sagesse de se cantonner dans un coin du territoire, de s'isoler de la population saine, de subvenir le plus modestement possible à ses besoins et de réserver (selon l'esprit de la loi de 1854) ses meilleures équipes pour effectuer les grands travaux réclamés par la colonie; — non certes! Mais un bagne administratif et scientifique; un bagne majestueux, avec des bureaux comme n'en ont pas beaucoup de ministères de petits royaumes européens, avec des jardins, des palais, des annexes et dépendances auprès desquelles les services du gouvernement local font pitié à voir; un bagne-État, compliqué de tous les rouages d'un État, prenant toutes les charges et se traçant tous les devoirs d'un État; un bagne providentiel, envoyé sur terre comme Jésus pour racheter le crime et pour construire, aux antipodes de notre vieille société inique, la cité idéale, la nouvelle Jérusalem; un bagne vertueux, candidat au prix Montyon; un bagne moralisateur, rivalisant d'apostolat avec les Missions chrétiennes, sinon pour évangéliser des sauvages, du moins pour ramener au bien des brebis furieusement égarées; un bagne économique et social, financier, agricole, industriel, pédagogique, universel, omniscient, bouffon; un bagne accapareur et mégalomane, infatué de ses privilèges, adversaire de toute colonisation autre que la sienne, véritable maître dans ce paradis océanien dont les terres

les plus fertiles et les mieux situées furent livrées à ses incohérentes expériences.

Et quel moment choisissions-nous pour fonder, en face de l'Australie inquiète, une institution aussi dangereuse? Précisément celui où les Nouvelles-Galles du Sud, édifiées sur les beautés de la colonisation pénale que l'Angleterre leur avait infligée, allaient obtenir d'être débarrassées de ce fléau. Mais l'administration française gardait une foi robuste dans la vertu de ses recettes.

La transportation installée, la métropole ne se contenta pas de faire — suivant les termes énergiques du gouverneur actuel — couler pendant trente-quatre ans un robinet d'eau sale sur la plus jolie de ses colonies : tout ce qui peut nuire au génie d'entreprise dans un pays neuf fut mis en œuvre, — involontairement, je le veux bien. Plus qu'ailleurs, l'on a eu à souffrir, en Nouvelle-Calédonie, du régime des décrets, qui n'offre aucune garantie aux affaires de longue haleine, et de la fréquence des changements dans le personnel administratif, source d'intrigues ou d'alarmes pour les intérêts en suspens. L'histoire de cette petite colonie jette un jour déplorable sur notre manque de direction et d'esprit de suite. Elle compte dans ses fastes 30 gouvernements, dont 13 intérimaires, trois ou quatre systèmes de colonisation agricole, plusieurs programmes de travaux publics commencés, puis abandonnés, un essai de phalanstère, deux insurrections sanglantes. Le régime douanier de 1892, avec ses exigences, ses tracasseries, son déni

du droit de réciprocité, avec sa tutelle égoïste et sa conception mesquine du patriotisme, est venu couronner dignement cet édifice de fautes et de maladresses.

Les querelles calédoniennes. — Grands travaux. Mère et fille.

Sans ses mines, qui lui ont déjà valu quelques périodes prospères, la Nouvelle-Calédonie serait depuis longtemps rayée du nombre des colonies vivantes, et cela par la faute de la mère-patrie.

Mais, si la petite France des antipodes s'est défendue un peu contre notre tutelle ruineuse, elle n'a pas échappé au gâchis moral qui devait résulter de toutes les épreuves auxquelles nous l'avons soumise.

Quand on vient d'admirer le libéralisme, la solidarité, l'unité de vues et d'efforts qui font la grandeur du peuple australien, le spectacle des querelles calédoniennes vous impressionne plus fâcheusement. Ah! comme vite on s'aperçoit qu'on est dans une colonie française! Comme tout de suite on retrouve, développés par un climat de serre chaude, les tristes fruits de notre sève brouillonne!

Par surcroît, la Nouvelle-Calédonie souffre de certains maux dont nous l'avons particulièrement dotée. Elle a la plaie de la libération, conséquence du bagne ; elle a le virus de la politique, innoculé par la déportation. D'une part, la moitié de la population mise au ban de l'autre ;

d'autre part, les honnêtes gens profondément séparés sur les questions de principes.

Au point de vue administratif, il y a eu longtemps division entre la brousse, pour qui l'on ne faisait rien, et le chef-lieu, qui accaparait tout. Au point de vue économique, il y a les commerçants qui, ayant vécu jusqu'à ce jour de la clientèle des fonctionnaires du bagne, considèrent comme un désastre l'éventualité de la disparition de leur vache à lait ; il y a les vrais colons qui souhaitent le déménagement graduel de cette administration néfaste et qui pensent, avec raison, que la prospérité d'une colonie doit être cherchée dans ses richesses naturelles.

Et pourtant, ceux qui vivent du bagne et qui tremblent de le voir partir ne sont pas les derniers à déclamer contre « la tare calédonienne ». Arrangez ces choses, si vous pouvez. La vérité est qu'ils voudraient un bagne sans « bagnards » et sans libérés, un bagne rien que de fonctionnaires. On finira par leur faire comprendre que ce doux rêve est impossible et qu'il faut se résigner à une séparation prochaine, si cruelle soit-elle, puisque, dit-on, la transportation en Nouvelle-Calédonie est abolie en principe.

Avec elle s'évanouira la première cause de division. Quant aux autres levains qui ont alimenté les querelles calédoniennes, on les verra sans doute se stériliser avec le temps.

Il y a déjà un point essentiel sur lesquels sont tombés

d'accord les honnêtes gens des deux partis : la nécessité de créer le grand outillage dont le bagne n'a point doté la colonie. Celle-ci, après quarante-sept ans d'existence, en est encore à attendre : une drague, pour son port qui se comble ; le premier kilomètre du chemin de fer qui permettra l'exploitation d'une partie des mines de la côte ouest ; le bassin de radoub dont la carence est un constant sujet d'inquiétudes pour les armateurs en même temps qu'une lacune invraisemblable pour notre flotte de guerre qui n'a pas un seul port de réparation dans tout l'océan Pacifique ; enfin, un wharf pour le déchargement aisé des quatre grands navires qui lui apportent tous les vingt-huit jours l'absinthe de Pontarlier, le vermouth de Marseille, le vin soi-disant de Bordeaux et le tabac allemand francisé à Alger.

Un emprunt de 10 millions, gagé sur les excédents de recettes de la colonie, va permettre de commencer ces travaux. Le gouvernement local avait espéré obtenir la garantie de l'État ; il a fallu y renoncer, car c'eût été courir au-devant d'un échec certain. Et pourtant, quelle colonie, plus que celle-ci, eût mérité une faveur exceptionnelle, après avoir si longtemps souffert du régime d'exception qui lui fut imposé ?

J'entends dire : « Si la Nouvelle-Calédonie n'a pas trop à se louer de la France, celle-ci, en revanche, n'a pas tiré de bien grands avantages de cette île lointaine. » L'objection signifie-t-elle que le commerce métropolitain n'a pas encore suffisamment exploité notre petite colo-

nie? Nous ne pourrions que déplorer la continuation d'une politique mortelle dont, heureusement, les fauteurs eux-mêmes commencent à s'émouvoir. Veut-on dire que la mère-patrie n'a pas reçu de sa terre du Pacifique les bénéfices indirects, les seuls légitimes et utiles, que tout pays a le droit d'attendre de son extension coloniale? Cela est vrai, mais à qui la faute? A la métropole qui n'a su ni lui permettre le libre développement d'une éducation à l'anglaise, ni lui prodiguer la sollicitude des mères françaises qui veulent empêcher leur fille de mal tourner; — à la métropole trop longtemps obstinée à voir un bagne et rien qu'un bagne dans celle de nos possessions qui aurait pu être la clef des intérêts français en Océanie, le point d'appui d'un grand progrès possible pour notre influence en ces parages où de grosses parties se joueront un jour! Quand il s'empara de l'île canaque, le myope rêveur qui répondait au nom de Napoléon III n'eut pas d'autre objectif — la chose paraît certaine — que de se procurer un lieu favorable à la transportation (encore une des grandes pensées du règne). Malheureusement, la République lui a emboité le pas. Hypnotisée par les docteurs de la « science pénitentiaire », elle n'a rien fait pour réparer le mauvais départ de sa petite colonie : au contraire, jusqu'à ces dernières années, elle s'est appliquée à accentuer le caractère qui la décriait, à consommer son isolement.

Gouverneurs téméraires.

Et pourtant la Nouvelle-Calédonie a résisté à tous ces éléments de décomposition, — ce qui prouve qu'elle est bien notre fille. Comme la mère-patrie, on a beau la battre, elle a beau se battre elle-même, elle garde toujours son ressort. Elle veut vivre, elle vivra. Le pessimisme, le découragement, la veulerie ne poussent pas dans son air salubre et dans sa lumière vermeille. Aux heures où elle se sentait le plus abandonnée par sa tutrice naturelle, la conscience de ses richesses lui a suscité de grands serviteurs, et il aurait suffi de la foi qui animait ces hommes pour l'entretenir dans la sienne.

Parmi les hauts fonctionnaires, de mérites divers, qui ont gouverné la Nouvelle-Calédonie, le capitaine de vaisseau Pallu de la Barrière et M. Feillet, gouverneur actuel, se sont signalés par des initiatives d'un rare courage. Noblement rebelles à la consigne bien connue : « Surtout, pas d'histoires! » qui a pour but d'assurer la paix de ceux qui la donnent, ces agents du pouvoir central n'étaient pas, par hasard, des sceptiques ; ils ne fuyaient pas les responsabilités et ils ne ménageaient pas plus leur propre repos que celui des bureaux ministériels. Grâces leur en soient rendues !

Deux ans suffirent à l'activité — j'allais dire à l'audace — du capitaine Pallu de la Barrière pour entourer com-

plètement de chemins muletiers une île dont la périphérie représente au moins mille kilomètres.

Venu dix ans après Pallu de la Barrière, M. Feillet reprenait l'œuvre — naturellement abandonnée — de son dixième prédécesseur (un par an !), faisait restaurer la piste circulaire qui n'avait même pas été entretenue, commençait les voies de pénétration dans l'intérieur, et, par tous les moyens licites, intéressait colons et indigènes à la construction de nouvelles routes pour desservir les centres fertiles. En même temps, avec un entêtement généreux qui lui a suscité bien des inimitiés, M. Feillet s'est appliqué à élargir le domaine colonial par des conquêtes progressives sur le « domaine de l'Etat » laissé quasi improductif, sur les réserves pénitentiaires ainsi échappées à la culture intensive du haricot, sur les anciens cantonnements canaques devenus trop larges pour une population aujourd'hui réduite de moitié.

Le programme du gouverneur — peuplement par l'immigration libre, mise en valeur de toutes les ressources agricoles de l'île — a déjà donné d'excellents résultats. Il est si solidement engagé que les successeurs les plus indolents ne pourront pas se dérober à la nécessité de le poursuivre. Dans cette œuvre, dont je parlerai amplement, M. Feillet a été secondé par de vaillants et trop modestes collaborateurs — tels, M. Engler, chef du service topographique, et M. Coulombeix, chef du domaine. Il a trouvé aussi chez le distingué di-

recteur actuel de l'administration pénitentiaire, M. Edouard Telle, le concours discret et dévoué que commandait l'esprit nouveau de la situation.

Car, il y a un esprit nouveau, si l'on peut appeler ainsi la juste perplexité qui a succédé aux illusions de naguère chez les grands prophètes de la colonisation pénale.

Le « Roi de la Calédonie ». — Symptômes d'avenir.

Dans la catégorie des particuliers qui, exempts de tout devoir officiel, ont été aussi de grands serviteurs des intérêts calédoniens, il y a d'abord celui dont la réputation est consacrée par tous les livres écrits sur la Calédonie depuis vingt ans. Je ne dirai donc rien qui ne soit déjà bien connu dans le monde industriel et dans le monde politique, en rappelant ici que John Higginson est en quelque sorte l'image vivante de la Calédonie en lutte pour la rupture de ses entraves et pour la conquête de sa vraie place dans notre empire colonial.

Né Australien, d'origine irlandaise, devenu Français par lettres de grande naturalisation, fait chevalier de la Légion d'honneur en 1887, John Higginson a mis au service de sa nouvelle patrie le génie d'entreprise qui est propre à sa race et qui se manifeste en lui avec un ressort extraordinaire. M. Henri Rivière, dans ses *Souvenirs de Nouvelle-Calédonie*, en a tracé une fort juste et

fort piquante silhouette. L'homme pourrait se définir plus brièvement en quatre mots : tête anglaise, cœur français. Calédonien enragé, il aime la « perle du Pacifique », ainsi qu'il se plaît à appeler notre colonie, d'un amour de père pour son enfant, d'inventeur pour son œuvre. A cause de sa grande situation, on l'a surnommé « le roi de la Nouvelle-Calédonie ». Il en est mieux que le roi, il en est l'âme. C'est à lui que sont dues non seulement la divulgation des richesses minières qu'il y avait sous la terre du bagne, mais encore leur première mise en valeur. Il ne sait ni le nombre ni l'étendue de ses propriétés. Quant aux affaires qu'il a lancées, aux sociétés qu'il a fondées, elles ne se comptent plus. La puissante Compagnie « le Nickel » est son œuvre. Tous les trous qui ont mis au jour l'opulence minière de l'île, c'est lui qui les a percés.

A cette heure, devant le dernier râle de la concurrence canadienne, devant l'adoption du nickel par la grande métallurgie, la valeur croissante du cuivre et du zinc, le succès des nouvelles méthodes de traitement des minerais en général, — heureux concours de circonstances qui, s'ajoutant aux promesses de la colonisation agricole, a fait dire à M. le gouverneur Feillet : « Notre colonie est à un tournant décisif de son histoire, » — tout ce qu'il y a d'activités dans l'île se démène, et, naturellement, John Higginson préside à ce réveil. La réapparition du roi de la Calédonie dans son royaume, après une longue absence, a été saluée comme un signe

de bon augure. Si, en effet, les Calédoniens ont connu des jours de cocagne, et s'ils sont appelés à en connaître d'autres, c'est — ils le proclament — grâce à ce diable de petit homme qui a le talent, par sa foi communicative et par sa grande honnêteté, de faire prendre aux capitaux européens le chemin des antipodes.

J'aurai, au cours de ces notes, l'occasion de nommer d'autres personnes qui ont bien aussi quelques droits à la gratitude de la colonie. Mais je veux citer tout de suite l'actif et dévoué délégué de la Nouvelle-Calédonie, M. Louis Simon. S'il n'a pu obtenir la gratuité de la main-d'œuvre pénale en compensation du préjudice que la flétrissure du bagne a porté à la colonisation libre, ce n'est pas faute d'avoir éloquemment plaidé cette juste cause auprès des puissances. L'esprit nouveau ne va pas encore jusque-là.

Restons-en sur d'heureux présages. Le gouvernement de la République a fini par s'émouvoir un peu de l'obstination de ces bons Français à leur œuvre patriotique. Depuis environ deux ans il semble avoir pris conscience d'une erreur qui avait trop duré : désabusé sur le prestige et sur la mission humanitaire du bagne calédonien, il encourage dans une certaine mesure le mouvement déterminé pour le retour de l'île à la vraie colonisation. Il s'est aperçu que notre belle colonie pouvait peut-être servir à quelque chose de mieux qu'à rester le dépotoir des prisons de France. Cette lumière — ainsi que de monde à monde dans les espaces célestes —

a mis un temps inouï pour parvenir aux « sphères » officielles, mais enfin elle y est arrivée. Il faut espérer que la transportation, du moins comme elle fonctionne, n'a plus longtemps à vivre. D'une manière générale, il faut croire que le jour est prochain où la France, édifiée sur les pauvres résultats d'un siècle et demi de politique exclusivement continentale, tournera le meilleur de sa sollicitude vers son empire d'outre-mer, dans l'intérêt de sa grandeur à venir. La Nouvelle-Calédonie, pour son humble part, ne lui donnera pas sujet de regretter cette évolution salutaire.

La Nouvelle-Calédonie

UNIV. OF CALIFORNIA

I

VUE GÉNÉRALE SUR L'ILE

La question de la chaîne centrale. — Le danger des inondations. — Le Diahot.

Autrefois, lorsque l'île n'était pas suffisamment explorée, voyageurs et auteurs employaient l'expression « chaîne centrale » dans un sens trop absolu. Aujourd'hui, l'on va jusqu'à dire qu'il n'y a pas de chaîne centrale en Nouvelle-Calédonie, mais plutôt une succession de massifs séparés par des zones transversales, et l'on ajoute que chacune de ces zones forme très régulièrement deux vallées adossées, remontant par des pentes douces, vers un col qui passe quelquefois 700 mètres. Or, s'il est vrai qu'il existe certains massifs indépendants du système général, comme le plateau des Lacs à l'extrémité sud de l'île et celui de l'Ignambi dans le nord-est, avec leurs bassins respectifs, on est cependant obligé de reconnaître que la division de

la Nouvelle-Calédonie en deux grands bassins à peu près égaux, déversant leurs rivières l'un sur la côte orientale, l'autre sur la côte occidentale, est due à une suite de hauteurs non interrompue qui se déroule, entre Néménas et Yaté, dans toute la longueur de l'île. Malgré ses dépressions, cette ligne de partage des eaux peut et doit être considérée comme *chaîne centrale*. C'est une règle de géographie ; il n'y a pas lieu de la violer sous le prétexte qu'on rencontre, en dehors de ladite ligne, quelques-uns des plus hauts sommets calédoniens — tels le Kaala, l'Homédéboa, le Koniambo, et celui qui est le premier en altitude, le mont Panié (1,642 mètres). Aussi bien, parmi les plus élevés, les plus nombreux font-ils partie de l'arête principale — notamment le mé Apinié, le mé Maoya, le mé Boa, la Table-Unio, le Pembaï, le Nakana, le mont Dô, la dent de Saint-Vincent (1,547 mètres), le Humbolt (1,634). Je conclus donc à l'existence d'une chaîne centrale, sans doute moins uniforme en sa structure que le Caucase ou les Pyrénées, mais offrant tout le caractère et remplissant toute la fonction qui justifient cette dénomination orographique.

La Nouvelle-Calédonie, l'un des pays du monde les plus également arrosés, est comme un long poisson où il y a trop d'arêtes. S'il est juste de dire que les courtes vallées disposées dos à dos sur les deux versants remontent en pente douce vers les cols, il convient de remarquer qu'entre le col et l'endroit où la vallée commence à s'ouvrir, l'escarpement de la montagne fait une violente et brusque opposition avec la douceur des pentes. Vous avez touché le fond de la vallée à une altitude moyenne de 160 mètres après une demi-journée de marche, mais l'escalade du col vous porte à 5 ou 700 mètres en une couple d'heures. A cette disposition le pittoresque trouve plus son compte que la

sécurité du pays. L'opulent réservoir des cimes calédoniennes s'épanche, en effet, par mille ruisseaux rapides: qu'il survienne une période de fortes pluies, et voilà la vallée aux pentes douces parfaitement inondée.

Le plus grand fleuve de l'île, le Diahot, forme un bassin indépendant de la chaîne centrale. Il prend sa source dans le plantureux massif de l'Ignambi et coule parallèlement à la mer, pour aller déboucher dans le museau de brochet que dessine la côte à l'extrême nord.

Aux flancs du mont Panié, ainsi qu'en plusieurs points de l'intérieur des terres, on rencontre de belles cascades. Il y a toute une région de lacs sur le plateau du Sud. Ces lacs sont un argument de plus en faveur de la dénomination donnée à l'île canaque par le capitaine Cook lorsqu'il lui eut trouvé des ressemblances avec l'Écosse.

La brise. — La forêt verte et la forêt blanche.

L'île mesure environ cent lieues dans sa plus grande longueur et seulement une soixantaine de kilomètres dans sa largeur moyenne. Elle offre une certaine analogie de proportions avec ces grands paquebots fusiformes qui nous transportent de Marseille là-bas en trente-sept jours.

Elle doit à la sveltesse de sa structure d'être visitée dans tous ses recoins par la brise du Pacifique. On y est comme à une table de dîneurs coloniaux sur la tête desquels un invisible nègre fait mouvoir le *panka*. La brise n'est pas trop matinale, mais elle est exacte: elle se lève vers neuf heures et finit son service au coucher du soleil. L'Européen nouvellement débarqué goûte ce phénomène avec délices et ne peut se lasser d'en admirer l'à-propos. Car ce serait une erreur de croire qu'il ne fait jamais très chaud en

Nouvelle-Calédonie. Aux mois de décembre et janvier le thermomètre y marque jusqu'à 36 degrés centigrades; mais avec la brise on en supporterait davantage, et c'est une exception quand la brise fait défaut. De sorte qu'en cet heureux pays on a toujours les joies du soleil tropical, bien rarement ses accablantes ardeurs.

Le charme de la brise calédonienne s'augmente du parfum balsamique dont elle s'imprègne en passant dans les *niaoulis*. L'Australie a l'eucalyptus; la Nouvelle-Calédonie a également un arbre qui lui est propre, et, comme assainisseur de l'atmosphère, l'eucalyptus, dit-on, ne vaudrait pas le niaouli. L'usage a adopté ce joli nom canaque, un peu mignard, qui ressemble à un miaulement de jeune chatte. La science en a fait *melaleuca viridiflora*, famille des myrtacées.

D'une façon générale, la végétation naturelle de l'île se présente sous deux aspects: la forêt humide et la forêt sèche. On pourrait aussi bien dire : la forêt verte et la forêt blanche.

La première est la même qui se rencontre partout dans la zone tropicale, avec ses grandes plantes de sous-bois, ses pandanus en trophées de lances, ses fougères en fusées qui éclatent, ses lianes qui forment des claies, des arches de pont aérien, des cascatelles, des cataractes. Les arbres, à l'écorce lisse, dressent leurs fûts marmoréens à de grandes hauteurs, plutôt colonnes d'architectures idéales que végétaux monstrueux. Certains oiseaux grimpeurs y accrochent des nids énormes qu'on prendrait pour l'amorce d'une arcade rompue, les lichens y suspendent de fines chevelures d'or. Avant de s'enfoncer dans la terre, la base de ces arbres se mouvemente puissamment, creuse, pour le petit monde des fourmis, des vallées et des courbes entre les arêtes de leurs contreforts inégaux ; pour nous, elle a l'as-

pect d'une robe très ample et très lourde avec des plis exagérés. Quant aux cimes, leur feuillage solide et court les fait ressembler davantage à des chapiteaux fleuronnés qu'à des bouquets de rameaux naturels.

Cette forêt recouvre la presque totalité des hauts plateaux calédoniens. On est sûr d'avoir à la traverser ou à côtoyer sa lisière aussitôt qu'on s'élève à plus de 400 mètres, — excepté, toutefois, dans les massifs serpentineux qui sont minéralisés jusqu'à l'épiderme du sol : là, nécessairement, la végétation est pauvre.

Jetée comme une housse sur l'échine d'un cheval, la forêt humide et verte, la forêt aux riches essences, laisse retomber en plus d'un endroit, parfois plus bas que 300 mètres, ce que j'appellerai les pointes de son étoffe. Elle tapisse les angles rentrants de la montagne. Partout où l'eau jaillit, dans tous les creux où dévale un ruisseau, on voit soudain surgir, énormes, les merveilles de la flore torride qui est avide d'humidité plus encore que de soleil. Il en résulte, pour le voyageur, quand celui-ci chemine dans une région d'altitude moyenne, la surprise de traverser alternativement, suivant les courbes de la piste, mais sans appréciable transition, tantôt la tiède forêt verte où il peut se croire en tout autre pays tropical que la Calédonie, tantôt la sèche forêt blanche, la forêt des niaoulis d'argent, qui lui rappelle où il se trouve.

Le niaouli.

La feuille du niaouli ressemble, pour la nuance, à celle de l'olivier; pour la forme, à celle du laurier-rose. Le bois, dur, de couleur rougeâtre et d'un grain très fin, s'enrobe dans plusieurs épaisseurs d'une écorce très filamenteuse

avec laquelle les architectes de la brousse font des toitures et même des « murs » de maison, à l'exemple des cases canaques. Car il n'en faut pas davantage pour être suffisamment abrité sous cet heureux climat! On ne dit pas l'*écorce,* on dit la *peau* du niaouli. Cette peau, moelleuse et souple, d'un gris clair satiné, a des reflets d'argent, comme le bouleau. Bien qu'il s'en trouve de fort grands, le niaouli, en général, ne dépasse pas la taille de nos vieux pommiers de Normandie. Toutefois, ses membres ont plus d'ampleur de lignes que le plus avantagé de nos arbres moyens, et, dans les contorsions de sa croissance, on dirait qu'il a le souci de demeurer toujours décoratif. Il l'est extrêmement. Si nos tisseurs de vieilles tapisseries l'avaient connu, ils l'eussent préféré au chêne. Tous les terrains de sa chère île lui sont bons : il pousse dans la montagne et dans la plaine, dans la roche et dans le marais. Il voisine avec les essences les plus diverses. Il forme à lui seul cette forêt blanche, sèche et embaumée qui abrite, sous ses frêles voûtes, le pauvre pâturage calédonien. Son aspect un peu souffreteux, sa vie brève (un niaouli est très vieux à vingt-cinq ans) pourraient donner le change sur sa vigueur végétative, vraiment extraordinaire. Il peuple d'immenses étendues avec les projections de ses racines; il se multiplie d'autant plus qu'on l'abat davantage et il résiste au feu. Vous coupez, vous arrachez trois niaoulis jumeaux, vous en brûlez le tronc : peu après fourmillent de nouvelles pousses; un vrai bosquet, retour des sèves refoulées, jaillit de cette ruine.

Le niaouli doit son épithète botanique de *viridiflora* à ses fleurs, en forme de thyrse, qui sont d'une jolie couleur vert-pomme. On fait avec leurs bourgeons une infusion agréable au goût, un succédané du thé. C'est pourquoi, au Queensland, où l'importation de cet arbre a très bien réussi, on appelle le niaouli « l'arbre à thé » (*tea-tree*). En Calédonie,

on l'exploite comme bois de construction et l'on en retire une essence dite gomenol qui aurait, paraît-il, les vertus médicinales de la térébenthine.

On me pardonnera cette digression sur le niaouli. J'ai voulu dire tout ce que je savais de l'arbre calédonien par excellence, du gracieux et mélancolique végétal qui incarne pour moi la poésie du pays très lointain où j'ai passé d'agréables jours.

L'arbre Laocoon. — L'arbre de feu. — Un chef-d'œuvre canaque. — Opinion extraordinaire d'un savant.

L'attention du voyageur en Nouvelle-Calédonie est également attirée par la fréquence et la beauté de deux autres arbres qui ne sont pas particuliers à l'île, mais qui s'y développent avec une ampleur exceptionnelle : le banian et le flamboyant.

Tel banian peut couvrir de son ombre cinq à six ares de terrain. Doué de la même vie que les lianes, il accroît sa masse par ses nombreux rejets qui, tour à tour, prennent racine et constituent autant de colonnes de sève. La disposition du feuillage laisse apparaître toute l'ossature de l'énorme édifice végétal, où, sans trop d'imagination, on peut voir, à l'état d'ébauche, des grottes à stalactites, des porches de cathédrales, des fourches patibulaires, des citadelles éventrées, surtout de gigantesques variantes du groupe de Laocoon étouffé par les serpents. Il faut dire, pour expliquer cette dernière figure, que lorsqu'un arbre voisin est pris par une tige de banian, celle-ci l'enveloppe, le comprime dans ses spirales et, pour si fort qu'il soit, finit toujours par l'absorber. Il y a des banians qui ont plusieurs cadavres d'arbres sur la conscience — je n'ose pas dire dans

l'estomac. Au milieu du fouillis de la forêt où ses contours se noient dans les végétations environnantes, ce prodige de la flore tropicale perd un peu de son caractère vraiment monumental. Il faut le rencontrer isolément dans la brousse moyenne : alors, on a l'impression d'un peuple géant et difforme qui aurait laissé sur cette terre des vestiges d'une architecture à sa taille.

Le flamboyant ressemble aux ombrelles fleuries dont se parent nos élégantes pour la Fête des fleurs. Ivres de soleil, ses grappes couleur de braise s'épanouissent sur l'extrados de la coupole et s'y pressent si étroitement qu'on ne peut voir que par dessous leur molle couette de feuillage. Lorsque la feuillaison est pauvre par rapport à la floraison, ou plus tardive que celle-ci, le branchage ressemble à un appareil de fer surchargé de charbons ardents que la brise remue et attise. Massés en groupe comme sur la grand' place de Nouméa ou comme dans le bas de la vallée d'Houaïlou, les flamboyants donnent à la rétine une sensation inquiétante, anormale, extraterrestre : on se croit transporté dans une de ces planètes où les cosmographes prétendent que la végétation doit être rouge. Mais c'est encore plantés en avenues, comme autour de Bourail, qu'ils produisent leur plus bel effet. Longtemps après que vous en êtes sortis, ces voûtes de feu vous dansent sous la paupière.

Le banian et le flamboyant étant mis hors de pair, je dois citer comme se développant très bien en terre canaque quelques autres produits de la flore commune aux tropiques : l'arbre dit *bois-noir*, plus feuillu, moins tourmenté que le banian, formant de belles masses décoratives en gros festons de cumulus ; — le *jacquier,* qui porte des fruits énormes, jaunes comme des courges, imbriqués comme des pommes de pins, suspendus, telles des lanternes japonaises, dans l'ombre dense de ses feuilles vernies ; — le

pin *araucaria*, qui croît par groupes ou isolément, dressant à de grandes hauteurs ses bras où l'on voudrait appendre des jouets pour une *christmas* de petits géants ; — le cocotier, légume plutôt qu'arbre, clairsemé dans le sud, innombrable dans le nord de l'île, ami des côtes sablonneuses où il se multiplie tout naturellement. Néanmoins, les plus grands, les plus beaux que j'aie vus, se trouvent dans l'intérieur des terres ; ils balancent leurs palmes à vingt mètres, quelquefois davantage, au-dessus de ces charmantes oasis que sont les villages canaques. Nous savons, et les indigènes savent aussi bien que nous, tout le parti commercial qu'on peut tirer du cocotier : chacun de ces arbres représente une valeur moyenne de 40 francs.

L'igname et le taro, base de la nourriture canaque, atteignent des dimensions énormes. Les ignames du poids de 40 livres ne sont pas rares. Ces tubercules se cultivent par groupes de 100 à 500 pieds, sur des terrains déclives où le champ, presque toujours, affecte la forme d'une ellipse. Leurs tiges grimpantes, très longues, sont ramées dans un même sens incliné, avec une parfaite symétrie qui assure la respiration et la nutrition égales de la plante. Quant à la culture indigène du taro, elle étonne le voyageur. Souvent, au cœur d'une région où les colons n'ont su trouver que d'assez maigres pâturages — au col des Pirogues, par exemple, — vous apercevez une montagne bien verte du sommet à la base ; elle est entièrement zébrée de lacets, je veux dire d'un fossé en zigzag où les Canaques ont su conduire et canaliser l'eau d'une source supérieure. Cette admirable plantation étagée n'est autre qu'une tarodière (le taro a besoin d'être continuellement immergé).

Je compléterai mon esquisse de la parure végétale en signalant l'aubergine sauvage et le lantana, deux broussailles fort encombrantes qui font le désespoir des planteurs.

Elles ne sont pas aborigènes et celui qui les a importées a rendu là un bien mauvais service à la Nouvelle-Calédonie. L'aubergine sauvage, à cause de ses épines, augmente les difficultés de la chasse au bétail. Quant au lantana — dont la moindre bouture en pot se vend 4 francs à Paris — il mérite toutes les malédictions qu'on lui prodigue là-bas, malgré le doux parfum et la beauté de ses fleurettes, composées de petites étoiles d'or et de carmin. Le lantana ressemble à ces importuns inutiles qu'on jette à la porte et qui rentrent par la fenêtre. Il vient partout, s'accommode de tout, prend la place de tout. On le traque, on le coupe, on le brûle et on ne parvient pas à s'en débarrasser. Peut-être eût-il fallu s'y prendre un peu plus tôt; mais la prévoyance n'est pas la vertu dominante du colon, trop souvent porté à considérer son exploitation comme une entreprise à court terme. Que de cultures faciles rapporteraient un jour des fortunes, si l'on avait la patience d'attendre ! Par exemple, celle du santal, qui se fait très rare dans l'île après y avoir été excessivement abondant.

Les *santaliers* du milieu de ce siècle ont dévasté les archipels du Pacifique-Ouest.

A ce propos, je m'en voudrais de ne pas raconter l'aventure extraordinaire qu'un colon de Calédonie a eue avec un savant de France, un vrai savant, titulaire de chaire dans un établissement de l'enseignement supérieur. Notre colon, qui, par exception, songeait à planter du santal, demanda à notre savant de vouloir bien lui envoyer de la graine de choix, enveloppée de conseils. Six mois après, il reçut une lettre — que j'ai vue. « Monsieur, disait en substance l'éminent spécialiste, il y a deux sortes de santal : le *santalium album* et le *santalium freycinetitum ;* mais je ne vous enverrai de la graine de l'un ou de l'autre que si vous persistez obstinément dans la profonde aberration où

je vous vois plongé. Aussitôt que je fus en possession de votre lettre, je demandai à Londres si l'on savait que le santal poussât en Nouvelle-Calédonie (*sic*) : nous ne le croyons pas, répondirent mes confrères anglais. Vous voyez, monsieur! Toutefois, s'il vous plaît de vous ruiner, je suis à vos ordres. »

Les « confrères anglais » sont des pince-sans-rire.

Dans un plat de corail. — La pêche à la nacre. Le belvédère de Ciu.

Si le paysage calédonien est caractérisé, à l'intérieur, par la forêt blanche, les abords de l'île doivent aussi une physionomie particulière à la fameuse ceinture de récifs dont tous les voyageurs ont parlé.

Dans la cuvette oblongue, formée par ces coraux, la mer, presque toujours calme, présente une jolie couleur de turquoise morte. De sorte que la grande terre, avec son dos de poisson, ressemble à une truite dressée sur un lit de sauce verte.

Les bateaux d'assez fort tonnage, qui font régulièrement dans les deux sens le service du tour de côtes, sont de prudents bateaux ; ils ne marchent pas la nuit, mouillent au coucher du soleil, lèvent l'ancre au petit jour. Le voyage dure une semaine. Mais, pour le passager que rien ne presse, cette navigation paisible, entre le décor mouvant de la côte montagneuse et la bordure de mousse blanche formée par les récifs, est un enchantement. Volupté qui s'aiguise d'un frisson, quand on pense que, si un cyclone vous surprenait dans ces parages, vous seriez infailliblement perdus. Mais les cyclones, en Nouvelle-Calédonie, ont l'honnêteté de se faire annoncer par les soins de M. le directeur de l'obser-

vatoire australien de Brisbane : cet éminent spécialiste prophétise plusieurs jours d'avance, avec une remarquable exactitude, la formation et la marche du météore. Il convient dès lors de laisser la place au terrible visiteur, dont les visites sont heureusement assez rares, et de se défendre sur terre du mieux qu'on peut contre ses coups.

Une chaloupe, seule, peut effectuer *en dedans* toute la circumnavigation auprès des côtes ; les navires à fort tirant d'eau doivent, en de certains endroits, gagner la haute mer par des passes étroites, puis « rentrer » quelques milles plus loin. En d'autres points, bien que la route paraisse large, il y a tout juste la place pour un chenal convenablement balisé.

L'hydrographie du tour de côtes a déjà coûté beaucoup de soins. Elle ne sera jamais définitive, par la raison que le banc madréporique, qui constitue le fond dans son ensemble, monte, monte sans cesse...

M. Félix Julien [1] a décrit agréablement ces phénomènes de construction sous-marine dont l'océan Pacifique est le théâtre : « Sous l'influence d'une température élevée, au milieu de flots tièdes et surchargés de sel, l'imperceptible architecte est constamment à l'œuvre. Il extrait de la goutte d'eau qu'il habite la partie minérale qui va lui servir à construire son palais de corail. Il s'empare des éléments solides, surtout des substances calcaires que charrient les courants ; il les élabore, les triture dans son estomac annulaire d'une inconcevable puissance ; il les absorbe enfin et se les assimile en les transformant en perles, en coquilles et en bancs de coraux, dont les innombrables ramifications embrassent et recouvrent le fond des mers soumises à l'action des tropiques. Dans de pareilles conditions, le travail des madrépores est incessant. Leurs cellules se multiplient,

[1] Les *Commentaires d'un marin.*

leurs habitations se groupent, s'enchevêtrent, se superposent en couches épaisses et profondes. Elles atteignent enfin la surface et, arrivées à ce point qu'elles ne peuvent franchir, elles sont destinées à servir de base à de nouvelles îles, à de nouveaux archipels, à de nouveaux continents peut-être. »

Mais, déjà, le colon d'aujourd'hui fouille les substructions de ces colonies de l'avenir.

L'entre-récifs de la Nouvelle-Calédonie est riche en huîtres perlières. M. le gouverneur Feillet a pris l'initiative de concéder, moyennant une certaine redevance, à deux sociétés — l'une locale, l'autre métropolitaine — les pêcheries de nacre de la grande île, des Loyalty et des Wallis. Je dis de nacre, car c'est la nacre qui importe, en raison de sa quantité ; la perle n'est que l'accident.

Notre colonie pourra bientôt faire un grand commerce de ce produit avec les deux peuples qui en sont les principaux consommateurs : les Chinois et les Allemands.

Une multitude d'îlots parsème l'entre-récifs. On les dirait artificiels, tant ils sont réguliers de forme. Hauts sur la mer, leur base de corail recouverte déjà d'une épaisse couche d'humus et bien cerclée de sable fin, ils ressemblent, avec la verdure égale de leurs cocoteraies, à des surtouts dressés pour une table. Du centre de la masse, trois ou quatre araucarias gigantesques s'enlèvent comme des attelets. Au coucher du soleil, ces oasis marines, où des indigènes vivent à l'état sauvage, forment des taches d'un ton robuste sur le fond irisé d une mer de nacre.

Mais, pour avoir, dans toute son originale majesté, le spectacle du rivage calédonien, avec ses innombrables déchiquetures, son pastillage d'îlots verts et sa couronne de blancs récifs, il faut monter sur la montagne. En plus d'un endroit, tandis que je chevauchais sur les crêtes, je n'ai pu

contenir un cri d'admiration devant le prodigieux décor qui s'ouvrait soudain à mes pieds, comme un abîme de rêve et de lumière. Au passage du col de Ciu, sur le chemin de Canala à Moindou, j'ai eu cet émerveillement devant et derrière moi, par la raison que, de ce belvédère, on embrasse toute la largeur de l'île et qu'on peut voir la mer des deux côtés.

Pénurie d'animaux. — Gibiers calédoniens. Délicatesses dans la brousse. — Le tripang. Une précieuse collection.

Quelques mots sur la faune. Et d'abord, je laisse la parole à l'érudit M. Bernier, conservateur du petit musée calédonien de Nouméa, qui a bien voulu rédiger pour moi la note suivante :

« La faune de la Nouvelle-Calédonie, quoique très pauvre, est encore très imparfaitement connue. A part les coquilles terrestres, fluviales et marines qui ont été l'objet des patientes recherches des RR. PP. Montrouzier et Lambert et de MM. Marie et Rossiter, on peut dire que toute cette faune est encore à étudier.

« Les forêts, dont la plupart sont restées inexplorées jusqu'ici, à cause de la difficulté des communications, renferment plusieurs espèces d'oiseaux et surtout d'insectes qui ne sont pas décrites. On parle notamment d'un perroquet, *psittaculus*, qui ne serait pas plus gros qu'un moineau, d'une espèce d'outarde ressemblant à la poule pharaon et que peu de colons ont pu entrevoir, d'un échassier noir, de la grosseur d'un poulet, qui est dans les marais de palétuviers du littoral. Ces marais renfermeraient aussi plusieurs espèces de reptiles ophidiens non décrites ou du moins très rares. Il y aurait enfin, dans les cours d'eau, des trou-

vailles à faire pour celui qui voudrait s'en donner la peine, depuis la salamandre qui hante certaines rivières, jusqu'au serpent d'eau douce qui vit dans les cascades de l'intérieur et qui sort la nuit de sa retraite pour se promener dans la brousse.

« Un seul fait en dira plus que toutes ces énumérations : un naturaliste du musée de Sydney, M. Charles Hedley, dans un séjour de trois semaines qu'il a fait dernièrement en Nouvelle-Calédonie, en a rapporté un genre et un sous-genre nouveaux de poissons d'eau douce, sans compter plusieurs espèces de coquilles terrestres qui n'étaient pas décrites. »

Avant que nous y eussions importé le bœuf, le cheval, le mulet, le porc, la chèvre, le mouton, le cerf, le lièvre, le chien et le chat, il n'y avait pas de quadrupèdes en Nouvelle-Calédonie. Le cerf s'est beaucoup multiplié dans les terrains à pâturage de la côte ouest; mais je ne pense pas qu'on y ait encore organisé la chasse à courre. Les chiens, en Calédonie, ne dépassent pas six à huit ans. Infailliblement, il se détermine chez eux une maladie étrange, la *filaire*, — un ver qui leur dévore le cœur.

Aucun volatile de grande espèce. Il faut citer comme autochtones : la tourterelle verte, le pigeon vert, le nothou, le cagou et une jolie perruche au corps vert d'émeraude, à la tête violet d'améthyste. Le canard sauvage, la sarcelle, la poule sultane et un certain héron paraissent avoir été importés. Le moineau et le merle des Moluques le furent certainement, aussi bien que les volailles de basse-cour.

La tourterelle verte, le pigeon vert et le nothou sont un gibier recherché. Le cagou est de la grosseur d'une poule. Ses formes manquent d'élégance, mais il a un plumage du plus beau gris cendré, et quand il se met en colère (il s'y

met à propos de rien), il déploie de flamboyants dessous d'ailes et d'aigrette.

La roussette, qui paraît venir des Indes, est une grande chauve-souris dont les Canaques prisent beaucoup la fourrure courte et soyeuse. Il faut le poil d'une centaine de roussettes pour tresser un gland de collier ou pour orner le manche d'une hache de parade. La chair de cet animal serait propre, dit-on, à faire un bon civet, comme celle de l'écureuil ; mais la roussette est aussi peu commune en Calédonie que dans les Indes, et ce n'est pas une nourriture qu'on a sous la main quand on veut.

Faut-il expliquer le cannibalisme des Canaques par cette rareté d'oiseaux comestibles et par cette absence complète de mammifères? En revanche, ce ne sont pas les poissons, ni les mollusques, ni les crustacés, ni les chéloniens qui manquent là-bas! Ils fourmillent dans les rivières, dans les ruisseaux, dans les eaux saumâtres des embouchures, — et aussi dans l'entre-récifs, refuge propice aux petites et moyennes espèces contre la chasse des grands dévorateurs du large.

La pêche à la dynamite, pratiquée en fraude un peu partout, ne réussit pas à dépeupler ces inépuisables réservoirs.

Pour les personnes qui songent à s'établir en Nouvelle-Calédonie, il ne sera peut-être pas indifférent d'apprendre que c'est celle de nos colonies intertropicales où l'on peut aujourd'hui se procurer dans la brousse la nourriture la plus variée et la plus délicate. Les mulets de rivières, les huîtres de palétuviers — petites et grasses, — les crevettes de *creeks* — qui atteignent parfois les dimensions du homardin comestible — sont des mets de tout premier ordre. Dans l'entre-récifs, le genre bonite domine ; le *bossu* est le plus recherché.

Je ne saurais passer sous silence une grande espèce

d'holothurie (scientifiquement, *holothuria edulis :* vulgairement, *biche de mer*) qui est particulière aux eaux des Moluques, de Nouvelle-Guinée et de Nouvelle-Calédonie. Les Chinois ont un goût excessif pour la chair gélatineuse de ces échinodermes en forme de gros vers courts, à bouche tentaculaire, appelés encore — du nom malais — *tripangs*.

On cite des pêcheurs de tripangs qui ont fait fortune sur les côtes de Chine, tant le commerce de cette horreur est lucratif.

Les plus anciens pionniers de la Nouvelle-Calédonie auraient été des santaliers et des pêcheurs de tripangs.

Au point de vue conchyologique, les eaux calédoniennes seraient, dit-on, parmi les plus remarquables du globe. Des deux plus belles collections qu'elles auraient fournies, l'une se trouve chez un particulier de Nouméa, M. Rossiter, l'autre à la mission de Saint-Louis. J'ai vu cette dernière, qui, m'a-t-on assuré, l'emporte encore sur sa rivale. Elle est due à la savante curiosité, à la longue patience du père Montrouzier, aujourd'hui mort, l'un des plus vénérables parmi les courageux missionnaires de la première heure.

Je vais maintenant donner un aperçu du magnifique trésor minier de l'île et dire dans quelle proportion il est exploité.

II

DANS LES MINES

Schéma de la Calédonie minière. — La garniérite et le chocolat. — Des montagnes de fer. — Un phalanstère aux antipodes.

En traçant une ligne diagonale allant de Nakéty (sur la côte est) à Gomen (sur la côte ouest), on diviserait l'île en deux parties à peu près égales, qui correspondent assez bien à deux régions différentes par leur formation générale : la partie inférieure, celle des massifs serpentineux, où dominent le nickel, le cobalt, le chrome et le fer ; la partie supérieure, celle des schistes cristallins, où se trouvent presque exclusivement le cuivre, le plomb argentifère, le zinc et l'or.

Je commencerai par la partie inférieure.

Quand on arrive à quelques milles en vue de Nouméa, l'œil est attiré par une belle montagne rose : le mont d'Or, justement célèbre dans l'histoire économique de la Nouvelle-Calédonie. C'est, en effet, sur cette montagne, que M. Jules Garnier, en cherchant du charbon, trouva les pre-

mières traces du métal calédonien par excellence : le nickel. Il le découvrit dans un minerai de couleur verte, au grain rugueux, pareil à du lichen durci et gommé, qui, du nom de son inventeur, fut appelé *garniérite*. On sait qu'un même métal se présente en des minerais d'aspects très différents de pays à pays, voire dans le même pays. La garniérite est spéciale aux gîtes calédoniens.

Ce fut l'ingénieur Caulry qui, le premier, traita le minerai vert. Mais, par la suite, on s'aperçut que celui-ci n'était pas à beaucoup près le plus riche. De nouvelles analyses établirent la supériorité d'un certain minerai pulvérulent de couleur brune, vulgairement appelé *chocolat*, qu'on avait jusqu'alors jeté au remblai comme ne valant pas la peine d'être fondu. Le rôle du nickel calédonien date de la constatation des vertus de ce chocolat qui, sur beaucoup de points de l'île, saupoudre les chalands, les wharfs, les quais, les routes, les vêtements des travailleurs, les mains et les visages. On l'extrait en carrières, à ciel ouvert. On le dépose par tas réguliers dont les masses chaudes se distinguent au loin sur la verdure. On l'expédie en de petits sacs de jute formant autant de paquets d'un poids égal.

Partout, à côté du nickel, se trouve le fer, à fleur de terre et par masses d'une extrême abondance. Ce sont ces affleurements qui donnent aux montagnes chauves de cette partie de l'île leurs si jolies colorations rosées.

Le minerai de fer calédonien renferme l'énorme proportion de 51 à 55 p. 100 de métal. Mais une certaine quantité de chrome (de 1 1/2 à 3 p. 100) s'y trouve intimement liée : dans ces conditions, le fer « ne soude pas », comme on dit en métallurgie. Impropre à la fabrication du fer doux, il ne saurait servir que dans celle de l'acier ordinaire. Il n'en constitue pas moins une grande richesse dont on pourrait tirer parti. En Australie, où l'on manque de fer, on parle

d'établir de hauts fourneaux pour fabriquer des rails, et, dans le but d'encourager la fondation de cette industrie, le gouvernement des Nouvelles-Galles du Sud offre déjà une commande de plusieurs centaines de mille tonnes de rails à celui qui prendra l'initiative souhaitée. Il y aurait là, me semble-t-il, la raison d'un échange également avantageux pour notre île et pour le continent australien : le minerai de fer de Calédonie s'exporterait aisément à raison de 3 à 4 francs par tonne mise à bord, et les mêmes navires reviendraient en Calédonie avec le charbon d'Australie, qui est à très bon marché et qui permettrait aux Calédoniens de traiter leurs autres minerais sur place.

La rivière Yaté, avec ses affluents descendant des lacs du haut plateau, arrose le massif où doivent se trouver accumulées les plus grandes quantités de fer. Cette rivière a son histoire. Elle rappelle une des nombreuses illusions de cet excellent amiral Guillain, qui gouverna la Nouvelle-Calédonie de 1862 à 1870. Disciple exalté de Fourier, ne s'avisa-t-il pas de fonder un phalanstère aux antipodes du pays où les tentatives de ce genre avaient si piteusement avorté ? Il pensa, le digne marin, qu'avec des colons nouveaux et une terre vierge, l'entreprise devait réussir. Or, tout fut mis en œuvre dans ce but. « Par arrêté du 8 janvier 1864, rapporte M. Paul Cordeil, il était accordé à vingt personnes l'autorisation de fonder une société phalanstérienne ayant pour objet une exploitation agricole. Il était fait concession, à ces vingt immigrants, de 300 hectares sur les bords de la rivière Yaté. L'Administration avançait vivres et semences, outils et bestiaux. La société était dirigée par un président, assisté d'un conseil élu. Le travail devait se faire en commun... Mais chacun voulut travailler pour soi, la direction manqua d'énergie et le résultat fut déplorable. Deux ans après, il fallut liquider et chacun se retira un peu plus

pauvre qu'auparavant. » J'ai salué au passage la rivière Yaté, qui roule à grand bruit ses eaux indifférentes dans un lit coupé de rapides, et j'ai pensé qu'aussi longtemps qu'elle coulerait, certains penchants humains demeureraient irréductibles.

Le cobalt et le chrome. — Singulier progrès dans la tannerie. — Une réclame américaine.

Le cobalt se trouve plus particulièrement dans les serpentines à bronzite et à diallage. Voici ses meilleures régions : tout le pays compris entre le mont d'Or et Unia en passant par la baie du Sud et l'île Ouen, — les îles Belep, — l'île Yandé, — la presqu'île de Poum, — la baie Oland (ces quatre dernières dans le nord), — enfin, au milieu de la côte ouest, le grand massif de Pouembout-Mouéo, où le minerai a toujours donné les teneurs les plus fortes.

En Calédonie, le cobalt, comme le nickel, se présente en carrières (sauf de très rares exceptions) et on l'exploite avec facilité, parce qu'il se forme au sein d'amas d'argile tendre provenant de la décomposition de la serpentine. Sa richesse varie de 3 à 7 p. 100 : je veux dire par là qu'on peut trouver jusqu'à 70 kilogrammes de métal dans une tonne de minerai. Sa commercialité commence à 3 1/2 p. 100. Exempt de soufre et d'arsenic, il est de tout premier ordre au point de vue de la qualité.

Le cobalt fournit une innombrable variété de sels donnant tous des teintes très fines. Il est la grande ressource d'une partie de l'industrie céramique. Avec ces sels, on fait les peintures sur terre cuite et sur porcelaine. Autrefois, l'Allemagne était la principale cliente du cobalt calédonien ;

aujourd'hui, c'est peut-être une société dite « le Cobalt », qui dépend de l'usine Malétra, à Rouen. Néanmoins, l'extraction de ce minerai reste une affaire de petits mineurs, quelques-uns propriétaires, la plupart travaillant pour le compte d'acheteurs en gros.

Le chrome, très abondant en Nouvelle-Calédonie, s'y rencontre soit à l'état d'amas irréguliers dans la serpentine, soit à l'état de dépôts tendres dans l'argile. On le trouve dans la même catégorie de terrains serpentineux décomposés que le cobalt. La région la plus remarquable est celle qui s'étend du mont d'Or à Unia en passant par la baie du Sud. Les chromes de dépôts tendres, généralement riches, donnent des teneurs de 50 à 55 p. 100 en sesquioxyde; les autres renferment une proportion assez forte de mouches de magnésie ou de serpentine intimement disséminées dans la masse; sous cette forme, le minerai est donc plutôt pauvre et l'on ne parvient à l'enrichir qu'avec d'extrêmes difficultés.

En définitive, le chrome constitue l'une des ressources de la Nouvelle-Calédonie, mais non certes au même degré que le nickel ou le cuivre. De nouveaux débouchés viennent de s'ouvrir pour le chrome : on l'emploie, à l'état de bi-chromate de potasse, dans la production de l'énergie électrique; on commence également à s'en servir beaucoup chez les préparateurs de cuirs, comme succédané du tanin. Son action est rapide. Par ce temps de camelote, où l'effort commun des industriels tend à accélérer et à multiplier la fabrication au détriment de la qualité, les tanneurs ont adopté avec enthousiasme un agent qui donne très vite beaucoup de brillant aux peaux, mais qui les brûle. Le chrome a vraiment mieux à faire dans la métallurgie, où sa combinaison avec l'acier procure à ce dernier métal une dureté particulière. L'acier chromé a doublé la

puissance de nos instruments perforateurs. Les obus américains, qui ont si magistralement troué les vaisseaux de guerre espagnols, à Manille et à Santiago-de-Cuba, étaient en acier chromé, — réclame tapageuse mais efficace pour ce genre de fabrication.

L'une des plus importantes mines de chrome en exploitation (8,000 tonnes par an) appartient à M. Picot. Elle est située entre la baie de N'go et la baie des Pirogues, en l'un des points les plus pittoresques du littoral Ouest. Un tramway la relie à la côte. M. Picot passe pour être l'inventeur d'un ingénieux système de traction aérienne dit *va-et-vient*, qui permet de faire gravir des pentes aux charges de minerai par le contrepoids d'autres charges descendant un versant opposé.

Geste anglais. — La question du charbon.

Avant de faire connaître, avec tous les développements qu'un tel sujet comporte, les deux maîtresses exploitations de l'île — Thio, Népoui, — je tiens à mettre au point la question du charbon calédonien, qui longtemps passionna la colonie et faillit émouvoir les bureaux de deux ministères!

Au cours de notre circumnavigation, lorsque nous entrâmes dans la baie de Koua-Kouaoua, je fus interpellé par mon grand compagnon anglais, Thomas de Wolf, esq.

— Oh! me dit-il, voici un endroit où nous aurions, nous autres, installé depuis longtemps un dépôt de charbon.

De tous les mouillages, en général très sûrs, de la côte calédonienne, celui de Koua-Kouaoua est le plus tranquille et le plus charmant. On s'y croirait dans un petit lac suisse.

Et comme mon Anglais faisait le geste de tirer sur des cordes :

— Vous hissez le pavillon britannique?

— *Yes!* répondit-il impérieusement.

Cette critique n'était que trop fondée. Que demain Nouméa, déclarée depuis hier seulement point d'appui de la flotte, devienne la base d'une opération navale dans le Pacifique, nos vaisseaux de guerre n'y trouveraient pas de quoi remplir leurs soutes. Même situation sur tout le littoral. Et le charbon australien est là, tout près de notre île.

Mais j'ai entendu des personnes s'indigner véhémentement : « Quoi! vous parlez de charbon australien, quand nous avons ce bon et brave charbon calédonien aux portes mêmes de Nouméa! quand, depuis l'île Bailly jusqu'à la Dent de Mouéo, la Calédonie n'est en quelque sorte qu'un bassin houiller, sur une longueur de 200 kilomètres! quand une série d'expériences concluantes, malheureusement interrompues par l'obstruction du Pavillon de Flore, ont prouvé.... » Ne chargeons pas l'administration centrale de plus de péchés qu'elle n'en a commis, et d'abord faisons ce simple raisonnement : Si la Nouvelle-Calédonie possédait des charbonnages reconnus industriellement exploitables, il paraît impossible que les grands propriétaires de mines, les Higginson, les Bernheim, les directeurs de la société *le Nickel*, tous également désireux d'installer dans l'île des usines de premier traitement et d'affinage, eussent fermé les yeux sur cette richesse primordiale. Ce sont des gens trop avisés; je les crois incapables de pareilles étourderies.

La vérité est que la Calédonie, si riche en minerais divers, semble avoir été moins gâtée par la nature sous le rapport du charbon.

C'est M. Garnier, inventeur de la garniérite, qui, le pre-

mier, fut chargé de reconnaître les gisements de houille calédoniens, mais on ne pouvait pas alors accéder aux parties intéressantes, trop peuplées de Canaques. Plus tard, la mission Heurteau put faire des études un peu plus complètes : elle détermina divers affleurements, surtout dans la région de Moindou. A partir de 1883 une commission constituée par le gouvernement local étendit les recherches. Moindou et la presqu'île de Nouméa furent sérieusement examinés : on acquit la conviction que les couches charbonneuses se présentaient avec une irrégularité extrême dans un terrain presque partout bouleversé par la survenance de roches éruptives qui, non-seulement ont rompu l'ordre naturel des gîtes, mais encore ont souillé, altéré la qualité de la houille. Bref, déclarent les spécialistes, « ce n'est pas industriel ».

On peut en dire autant du bassin de la Nondoué, plus récemment exploré.

Faut-il désespérer pourtant? Je ne le crois pas. Peut-être, le jour où l'on choisirait, parmi les terrains houillers, en effet nombreux, de Calédonie, un endroit assez éloigné du théâtre de ces phénomènes éruptifs qui ont si profondément troublé les parties connues, aurait-on quelque chance de rencontrer des couches plus exploitables. L'importance de la houille est telle dans un pays comme celui-là, qu'il faut souhaiter que de nouvelles recherches soient entreprises [1].

[1] Mes doutes sur la richesse houillère de la Nouvelle-Calédonie sont partagés par des personnes très autorisées. Néanmoins, dans le camp des convaincus, il y a des opinions qui ne sont pas négligeables, notamment celles de M. le gouverneur Feillet et de M. l'ingénieur Caulry : ces messieurs ont une foi profonde dans l'importance des gisements calédoniens. Plusieurs colons de même. L'un d'eux, M. Charles Jacques, m'écrit : « Vous ne tenez pas compte des conditions dans lesquelles nos mines ont été ouvertes. Jusqu'à une époque toute

A Thio. — Filipo et Rothschild.

Thio, centre de l'exploitation de la société *Le Nickel*, est situé dans une baie verdoyante où la montagne forme un décor de fond majestueux. A l'entrée, un énorme rocher boisé surgit brusquement de la mer. L'opposition de sa masse sombre donne plus d'éclat et de profondeur aux perspectives de la vallée. Sur la rive droite de la rivière une grande étendue de terrains fertiles est occupée par une tribu de Canaques et par un établissement de la Mission.

récente, et selon l'expression de M. Feillet, les mines s'exploitaient avec la hâte fiévreuse de gens qui veulent profiter d'un court moment de ventes avantageuses; on ne travaillait pas, on campait. Ce n'était donc pas le moment de songer à l'exploitation de la houille, qui aurait exigé la formation d'une Société financière, disposant de plus grands moyens d'action que la puissante Société *le Nickel* elle-même. Les essais qu'on a faits de cette houille ont été concluants, quoique les échantillons aient été prélevés en surface et, par suite, de qualité inférieure. Je puis, entre autres, citer ce fait d'un habitant de Païta, M. Berthelin, qui ne se sert pour sa forge que du charbon qu'il va chercher au mont Mou... » — « Je connais peu, me dit-il dans une autre lettre, les bassins de Vols et de Nouméa; mais j'ai étudié particulièrement celui de Moindou et je ferai la preuve de sa richesse quand on voudra. En un mot, j'ai foi en l'avenir du charbon calédonien. »

Ces témoignages me permettent d'insister sur l'intérêt qu'il y aurait à former une Société d'études disposant de tous les moyens voulus pour approfondir la question et la résoudre définitivement. Mais il faudra tenir le plus grand compte de la situation des mines, même si celles-ci sont reconnues très riches. — « Si nos mines de charbon ne sont pas exploitées — disaient les rapporteurs de la Commission du budget au Conseil général de la colonie (séance du 20 novembre 1899) — cela tient, en grande partie, aux frais de transport qui sont trop onéreux et qui grèvent le prix de revient de telle façon que la concurrence australienne ne peut être évitée. » Avec le chemin de fer de la côte ouest, les conditions pourront devenir meilleures.

Les principaux bâtiments de la société se trouvent sur la gauche où le sol, très mouvementé, fait de chaque maison un belvédère. On y a des points de vue magnifiques, notamment du confortable et hospitalier pavillon où les ingénieurs prennent leurs repas.

Je manquerais au plus facile devoir de reconnaissance si je ne remerciais ici les chefs de l'exploitation de la société, notamment MM. Wilczynski et Deshoullières, pour l'accueil que j'en ai reçu. Les traditions de Thio, sans cesser d'être grandioses et courtoises, s'agrémentent aujourd'hui d'une pointe de bonne humeur qui est un critérium de prospérité. On travaille ferme au *Nickel* et l'on ne s'y ennuie pas.

L'histoire de cette entreprise est pleine d'enseignements. Elle fut créée en 1880 par M. John Higginson, administrateur-gérant d'une société Higginson, Hanckar et Cie, qu'il réunissait ainsi à la Société française anonyme pour le traitement des minerais par les systèmes Jules Garnier. Le principal apport de cette dernière consistait en brevets d'invention : M. Higginson apportait, soit au nom de la société, soit personnellement, un vaste domaine minier et des parts considérables d'intérêts dans plusieurs exploitations. Il s'agissait de réunir en un puissant faisceau tous les efforts jusque-là tentés isolément pour mettre en valeur le métal que j'ai appelé calédonien par excellence, le nickel, et par suite celui qui va toujours avec lui, le cobalt — union consacrée par la légende, allemande selon les uns, scandinave selon les autres, des deux génies de la mine : *Nickel* et *Kobolt*.

A ce moment-là, le marché du nickel était tout entier entre les mains des Allemands, qui d'ailleurs considéraient ce métal comme un sous-produit du minerai de cobalt et l'exploitaient secondairement. Le cobalt se vendait fort

cher, et aussi le nickel — dont il n'était fait usage que sous forme d'un certain alliage appelé *melchior*. Nous avons eu, dans notre jeunesse, des boîtes de compas en ce fâcheux melchior qui jaunissait affreusement, mais qui nous semblait admirable lorsque la marchandise était toute neuve. Disposant déjà de grands moyens d'action, la nouvelle société se mit à l'œuvre ; elle jeta en quantité sur le marché européen les produits de son usine de première transformation (hauts fourneaux de la Pointe-Chaleix, à Nouméa) dont les fontes se présentaient avec 70 à 75 p. 100 de métal pur ; du coup, le nickel, qui se payait couramment 25 francs le kilogramme, tomba à 5 francs. Mais on ne soupçonnait pas encore son avenir, et, malgré cette baisse aussi considérable que rapide, le nickel continua de se vendre peu.

Il ne cessa pas d'inspirer confiance à l'homme qui peut se regarder comme le divulgateur et le père industriel de ce métal. Avec son flair jamais en défaut, M. Higginson continua d'agrandir le domaine d'exploitation et de réserve de la société qui était son œuvre. Il engloba dans cette entreprise toutes les autres petites sociétés qui ne battaient plus que d'une aile et, enfin, la totalité de la grosse mine dite du Bel-Air. Son rôle d'administrateur délégué prit fin en 1884.

Dès lors, le *Nickel* entra dans une période où il connut des fortunes diverses, tantôt à cause d'une direction incertaine, tantôt à cause de ces facteurs imprévus à la survenance desquels toute affaire minière est exposée.

Ce furent d'abord quelques entreprises annexes qui ne réussirent pas, notamment une exploitation de mines d'antimoine près de Nakéty, un essai de fusion en métal du cobalt, la construction de certains fours à coke. Mais la première crise se détermina par l'arrêt de la fonderie de la pointe Chaleix, dont on décida la translation à Ouroué. Le transport du minerai à Nouméa semblait onéreux ; on s'était

pénétré de la nécessité de fondre sur place, à pied d'œuvre, comme disent les maçons ; l'usine Chaleix fut démolie.

En 1887, l'installation du plan aérien Bleichert à la mine Pauline donnait le signal d'une grande reprise de travail dans le groupe de Thio, et la nouvelle usine, construite à Ouroué, était prête à fonctionner. Celle-ci devait fondre sur place, mais seulement les minerais à basses teneurs, les autres étant dévolus à l'exportation directe en Europe.

Pour alimenter la nouvelle usine, on fit des marchés avec toutes les petites exploitations. Cela avait son bon et son mauvais côté : d'une part, on indiquait une tendance à l'accaparement qui aurait pu devenir dangereuse ; d'autre part, quelques contractants qui tiraient le diable par la queue trouvèrent plus commode de *réaliser* tout de suite que de s'exposer à la lenteur des comptes de retour avec les clients européens. En même temps, la société s'agrandit, acheta des gisements nouveaux — notamment ceux de Kouaoua-Méré, dans le voisinage de Thio —, fit d'importantes constructions, commença le chemin de fer qui dessert aujourd'hui la vallée. A ce propos, un détail amusant : la voie ferrée devant traverser le territoire d'une tribu canaque, il fallut bien s'entendre avec Filipo, le chef. Filipo est un bon garçon. La mission d'à côté lui a conféré le baptême. Il habite une de ces hautes cases en forme de ruche d'abeilles qui sont les demeures des grands au pays des noix de coco. Mais Filipo aime les choses en règle : un contrat dûment rédigé intervint donc entre lui et... je pourrais dire la maison Rothschild, attendu que l'entreprise de Thio appartient aujourd'hui presque en totalité à cette puissance financière. Les hauts contractants déterminèrent l'indemnité à laquelle donneraient droit chaque bananier, chaque cocotier, chaque pied de canne abattus.

Le nickel du Canada. — Avenir assuré de la mine calédonienne.

L'année 1890 correspond à ce que l'on pourrait appeler le premier apogée de la Société *Le Nickel*, lorsqu'une succession d'événements vint provoquer une seconde crise.

D'abord on s'aperçut que la rivière Thio, par où s'effectuait le chalandage, s'ensablait avec une rapidité inquiétante. Puis on eut la déception de voir la fonderie d'Ouroué s'effondrer dans le terrain marécageux où l'on avait eu l'imprudence de la construire, et il faut dire qu'elle ne fut pas trop regrettée, à cause des piètres résultats qu'elle donnait. Enfin — voici le facteur imprévu — la concurrence des mines du Canada éclata comme une bombe, opérant à son tour une révolution analogue à celle qu'avait faite l'entrée en scène du nickel calédonien dix ans auparavant.

En 1889, le Canada produisait 309 tonnes de nickel métal contre 1,381 tonnes fournies par la Nouvelle-Calédonie; l'année suivante, ce fut 651 tonnes contre 1,633; mais, en 1891, le Canada se présenta tout à coup avec le chiffre énorme de 2,098 tonnes, en infériorité de 351 tonnes seulement sur le grand effort de la mine calédonienne.

Le minerai canadien est d'une pauvre teneur, 3 1/2 0/0 au maximum. De plus, son intimité avec le cuivre et l'arsenic en rend le traitement fort difficile. Toutefois, cette concurrence, soutenue par de gros capitaux, poussée avec énergie, devait donner à réfléchir. Thio, prudemment, cargua ses voiles.

Mais la crise du nickel s'aggravait de celle du cuivre au nord de la colonie. Tout le monde souffrait. On se rappelait comme dans un rêve le temps où le vin de Champagne à

20 francs la bouteille coulait à flots sur les comptoirs des bars.

Et voici qu'une fois de plus la situation change d'aspect : le nickel canadien a passé presque aussi vite qu'il était venu. Depuis deux ans déjà la fausse richesse de ces mines a cédé toute la place à l'authentique opulence calédonienne. Un nouvel et brillant avenir s'ouvre pour le métal que, seule, la Calédonie semble aujourd'hui capable de fournir au monde. La grande industrie métallurgique adopte définitivement, pour les engins de guerre, pour le blindage des navires, pour les essieux de wagons, l'introduction du nickel dans l'acier, qui gagne à ce mélange plus d'élasticité, plus de résistance. Au moment où j'écris, notre gouvernement est saisi d'une proposition de la manufacture d'armes de Saint-Etienne tendant à l'application de ce progrès aux canons de fusil. Il y a donc de beaux jours pour l'ancien complice du cuivre dans le melchior ! Thio en profitera dans une large mesure, attendu que la société, fort bien dirigée aujourd'hui, possède un vaste champ d'exploitation et de riches réserves.

Toutefois — on est unanimement d'accord là-dessus — la prospérité réelle de la mine calédonienne dépendra du bon fonctionnement des hauts-fourneaux qu'il convient d'établir dans ses centres les plus importants. Avec ce qui se perd ici d'extraction rejetée au remblai comme trop pauvre, il y aurait de quoi pourvoir un second Canada. A Thio, ainsi que dans les exploitations de l'*International mining*, on se préoccupe de cette question qui se posa dès l'origine en vertu même de l'isolement de la Nouvelle-Calédonie et des sacrifices qu'il faut faire pour le transport en Europe d'un minerai dont la valeur est relativement basse.

Les forçats employés aux mines. — Pour les travailleurs honnêtes.

Le *Nickel* a employé pour sa main-d'œuvre des Indo-Chinois, des Javanais, des Canaques de l'archipel Loyalty et des Nouvelles-Hébrides, et principalement des condamnés cédés par l'administration pénitentiaire. Celle-ci ne loue guère que des transportés. Toutefois elle a consenti à essayer les relégués au travail des mines. Depuis quelque temps, elle expédie à Thio la fleur du panier de Port-Boisé, de Prony et de l'île des Pins, les trois centres de relégation collective.

Le bagne étant appelé à disparaître de cette délicieuse Calédonie où il n'aurait jamais dû venir, les chefs de grandes exploitations minières se préoccupent de remplacer peu à peu la main-d'œuvre pénale. M. Wilczynski a résolu cette difficulté d'une façon qui rentre dans l'esprit du programme de peuplement inauguré par M. le gouverneur Feillet. Il s'agit de faire appel aux travailleurs qui voudront venir de France *avec leur famille*. Une concession de plusieurs hectares de terrain propre à la culture sera dévolue à chacun d'eux, moyennant un prix très léger réparti en paiements annuels pour toute la durée du contrat. Les hommes auront le salaire de la mine ; les femmes et les enfants s'occuperont de mettre en rapport la petite propriété, suffisante pour alimenter le ménage de légumes, de fruits, de lait, de porcs, de volailles. Ces corons coloniaux offriront, certes, aux travailleurs plus de profit, plus d'éléments d'hygiène et de moralité que les cités ouvrières de l'Europe.

Entre autres initiatives qui font honneur à M. le directeur général du *Nickel*, il faut signaler un système de caisse

d'épargne pour les libérés occupés par l'exploitation et, pour le personnel libre, un ingénieux projet de caisse de retraite garantie par des compagnies australiennes d'assurances.

On peut entrevoir le jour prochain où les ouvriers et employés de toute catégorie trouveront, dans les grands centres industriels, aux antipodes, des conditions d'existence très enviables et absolument inconnues dans nos vieilles sociétés.

Pam. — Curiosités de la côte. — Dates mémorables.

Nous allons maintenant parcourir la riche province du nord de l'île, appelée district du Diahot, du nom du fleuve qui l'arrose.

Pam en est le chef-lieu administratif et industriel. Ne vous laissez pas éblouir par ce mot de chef-lieu : dans un pays relativement aussi désert que la Nouvelle-Calédonie, un groupe de trente maisons prend une importance considérable et correspond à la place que tient en France une grande ville de province.

Très joliment posé sur l'eau, à l'embouchure du Diahot, en bas d'une falaise tout argentée de niaoulis, en face d'une île qui porte son nom et qui représente curieusement la grande terre en miniature, Pam est un séjour très particulier où l'on goûte avec plus d'enveloppement qu'ailleurs le charme des solitudes vierges, bien que l'oreille y soit frappée de temps en temps par des bruits connus — appels de sirènes, fracas de rails déchargés sur la berge — qui nous avertissent que la vie moderne va prochainement venir là et y battre son plein.

La navigation sur Pam, quand on l'effectue par la côte orientale, vous déroule, à partir de Canala, une suite diora-

mique de tableaux naturels qui suffiraient à ranger la Nouvelle-Calédonie parmi les pays les plus pittoresques du monde. Aucun voyageur n'a manqué à les décrire. Je ne peux pas avoir l'air de me désintéresser des principales curiosités de cette côte, notamment des rochers de la baie d'Hyenghène, posés en avant dans la mer comme des sentinelles fantastiques chargées de garder l'entrée de deux rivières. Il en est un justement célèbre sous le nom de *Tours-de-Notre-Dame,* qui, à la vérité, accuse fort bien la silhouette de la cathédrale de Paris au triple de ses dimensions. C'est une rencontre saisissante que cette église monstre surgissant des eaux! Comme les corneilles à Notre-Dame, les oiseaux de mer tournoient et crient dans les corniches de ce bloc sculpté par l'ouragan et par les lames. D'autres rochers affectent également des formes inattendues. Ici, c'est une citadelle démantelée, là un canon en équilibre sur son affût. On dirait que le canon a bombardé la citadelle.

Un peu plus loin, la région des cascades. Par leur masse et par leur hauteur elles rivalisent avec les plus fameuses du globe et offrent cette particularité rare de se déverser dans la mer. Elles zèbrent de leurs rubans d'argent les flancs verts du massif le plus compact et le plus élevé de l'île. M. Higginson les a achetées pour leur apprendre qu'il ne suffit pas d'être belles, mais qu'il faut aussi être utiles : on leur fera produire de l'électricité.

Après avoir contourné cette admirable région, le bateau fait escale en un lieu plein de souvenirs : le havre de Balade. Le capitaine Cook, dans la matinée du 5 septembre 1774, vint mouiller là, sur les indications du volontaire Colnett qui, la veille, lui avait signalé la terre calédonienne. Colnett donna son nom à une montagne du massif. Il y avait aussi à bord de la *Résolution* (ainsi s'appelait la corvette comman-

dée par Cook) un certain Forster, naturaliste, qui, tout de suite, pressentit les richesses minières de l'île.

Ce fut également à Balade, en 1843, que le *Bucéphale* déposa les premiers missionnaires français : M. Douarre, évêque d'Amata, et quatre pères maristes.

C'est enfin dans le voisinage de Balade que la première mine de cuivre fut exploitée en Nouvelle-Calédonie.

Au pays du cuivre.

D'une façon générale, le cuivre calédonien est riche et pur. On ne le trouve pas allié à l'arsenic ni à certains autres métaux qui en rendent le traitement difficile ou coûteux, et qui, souvent, altèrent la qualité du résultat définitif. La mine Balade donnait un rendement moyen de 18 p. 100 en métal de premier ordre. Malheureusement, son exploitation, confiée à une société dite les *Mines du Nord,* fut désastreuse ; et comme cette débâcle se produisit en même temps que *le Nickel,* au sud, semblait sur le point de succomber devant la concurrence canadienne, il y eut alors une certaine période de découragement pour toute l'île, une série d'années de vaches maigres pendant lesquelles les Calédoniens se mirent à douter, sinon de la réalité de leurs richesses minières, du moins de la possibilité d'en tirer un parti sérieux.

Oserai-je dire que les capitalistes français n'attendaient que cette occasion pour se détourner de notre colonie, qui avait déjà contre elle son éloignement et la tare du bagne? En tout cas, ils furent longtemps et vainement sollicités. On ne put même pas obtenir d'eux qu'ils envoyassent des hommes spéciaux étudier le bassin cuivreux du Diahot pour se rendre un compte exact de sa misère ou de son

opulence. Il était entendu qu'il n'y avait que du nickel en Nouvelle-Calédonie. Celui qui, le premier, probablement dans un but intéressé, fit courir ce bruit, connaissait bien les Français. Notre extrême mobilité s'accommode vite d'une opinion toute faite, pourvu qu'elle soit « autorisée » : cela nous permet de passer à autre chose, de nous créer un nouvel engouement. Sous ce rapport, les Anglais diffèrent de nous. Leur positivisme, qui fut souvent mal défini, consiste à ne s'en rapporter qu'à eux-mêmes quand il s'agit de vérifier la base d'une affaire où leurs intérêts peuvent s'engager. Tout courant d'opinion préalablement établi les laisse indifférents ; ils veulent voir par leurs yeux, et, quand ils ont vu, ils se décident avec une admirable promptitude. Méfiants à l'excès, mais incapables d'hésitation dans l'instant du parti à prendre. « L'homme qui hésite est perdu ! » me disait mon grand compagnon britannique. Il prononçait *perdou*, mais ça n'enlevait rien à la conviction tranchante de ce géant à l'œil froid, au masque impassible.

Saisis, en 1897, de la question des mines du Diahot, les Anglais n'ont pas manqué à la tradition de leur caractère. Tout de suite, il se forma à Londres une société dite *International mining corporation*, qui ne fut d'abord qu'une société d'études. Les intéressés eurent en effet pour premier soin d'envoyer en Nouvelle-Calédonie une mission composée d'ingénieurs et de financiers, à seule fin d'étudier les ressources du domaine minier qu'il s'agissait d'exploiter dans le bassin septentrional de l'île.

L'arrivée de cette mission, le bruit des certitudes qu'elle avait acquises ne furent pas sans émouvoir le vigilant gouverneur de notre colonie, M. Feillet. Il se rendit lui-même au Diahot, accompagné de son chef de service des mines, et voici ce qu'il déclara dans un rapport officiel :

« Quelle que soit la richesse des filons mis en valeur par l'*International mining*, ils ne constituent pas une exception dans la colonie, qui renferme de véritables trésors.

« Le terrain exploité par cette Compagnie n'est qu'une bien faible partie de celui qui s'offre à l'industrie minière.

« Une large concurrence peut être faite aux Anglais et dix Compagnies aussi puissantes que l'*International mining* trouveraient sans peine un champ pour leur activité. Mais, si les capitaux français tardaient trop longtemps, il serait à craindre que des étrangers, instruits par le succès très probable de l'exploitation des mines de l'*International* ne fissent pas preuve de la même indifférence que nos compatriotes. »

A cette heure, maîtresse des plus riches massifs nickélifère de la côte ouest et d'une bonne partie de ce beau district du Diahot, où l'on verra bientôt qu'il n'y a pas que du cuivre, la Compagnie anglaise est en pleine activité. L'argent anglais ensemence de grosses affaires notre jolie possession du Pacifique, et cette colonie, qui, après tout, ne saurait être plus royaliste que le roi, se réjouit d'une circonstance qui va devenir pour elle une source de prospérité. La Nouvelle-Calédonie s'accommode mieux de la confiance des livres sterling que de la bouderie des napoléons. Qui oserait l'en blâmer?

L'*International mining corporation* s'est subdivisée en quatre sociétés ayant chacune sa base d'opérations propre : 1° l'*International corp*. Principale attribution : l'exploitation de la mine de plomb argentifère la « Mérétrice » ; 2° l'*International copper corp :* les mines de cuivre ; 3° la *Fernhill gold mines society :* les mines d'or ; 4° l'*International nickel corp :* les massifs nickélifères de Kopeto et du Koniambo, avec l'adjonction du groupe de Népoui-Mouéo, créé par M. Bernheim. Le domaine des trois premières se trouve

dans le Diahot, au nord de l'île ; celui de la quatrième, à l'ouest, au-dessus de la diagonale que j'ai tracée.

Toutes ces sociétés ont comme administrateur délégué M. Higginson, et comme administrateur à Paris le comte Edmond Récopé. Les capitaux anglais qui viennent travailler pour notre colonie ont pris pour répondants deux bons Français. Qu'ils soient donc, de toute manière, les bienvenus !

Le cône de Pilou. — Au fond du puits.

Le grand effort de reprise qui doit vivifier le nord de l'île et profiter à toute la colonie se porte actuellement sur le groupe de l'Arama, où l'*International Copper* débute par l'exploitation de la mine *Pilou* et la mine *Ao*. Ma visite à ces mines restera une de mes meilleures impressions de touriste.

Je me rends à Port-Pilou par le Diahot, à bord de l'*Yvonne*. C'est une jolie chaloupe à vapeur appartenant à la Société. Actionnée par deux hélices, elle file ses 8 nœuds à l'heure et connaît tous les pièges de la rivière. A chaque instant, du flot que fend l'étrave elle fait partir, effrayés, des petits poissons appelés *aiguillettes*, qui se comportent sur l'eau de la façon la plus amusante. Comme le poisson-volant de la mer des Indes, ils ont des ailes, mais, avant de plonger, ils effleurent l'eau avec leur ventre dix, quinze, vingt fois de suite, en décrivant une traînée directe qui peut aller jusqu'à deux cents mètres. C'est tout à fait le jeu des ricochets.

J'arrive à marée basse devant Port-Pilou. Des Canaques, parés de fleurs, l'œil vif sous la pelote de leurs cheveux qu'ils ont piquée de lantanas et de lauriers-roses, viennent me prendre en baleinière. J'accoste, je monte dans un wagonnet qui stationne sur la plate-forme ; je traverse

d'abord une demi-lieue de marais où les palétuviers enfoncent leurs pattes d'araignée tantôt dans la vase molle, tantôt dans les croûtes salines; enfin, après quelques kilomètres d'une brousse parfumée qui semble prête à prendre feu sous la cuisson ardente du soleil, j'arrive en face du cône de Pilou. Il est célèbre dans la région. Une plaie rose au milieu de sa masse marque l'endroit où fut donné le premier coup de pic qui amena la découverte de la mine et qui valut à son auteur 50,000 francs de récompense. Tout indiquait qu'il devait y avoir dans ces parages une richesse exceptionnelle en cuivre, n'eût été que l'aspect du ruisseau qui descend de Pilou dans la mer et dont le lit est entièrement vert-de-grisé. Mais encore fallait-il trouver l'affleurement du filon, et la découverte valait bien le prix qu'on la paya. L'inventeur était un libéré. C'est également un ancien pensionnaire du bagne qui a déniché la mine *Ao*. Leur regret d'être venu à la Nouvelle s'en est trouvé beaucoup adouci.

Les premiers travaux de la mine *Pilou*, jusqu'à la sixième galerie, furent exécutés sous la savante direction de M. Pelatan, ingénieur civil des mines, ancien président du Conseil général de la colonie. M. Pelatan fut naguère, comme aujourd'hui l'ingénieur Caulry, l'un des hommes qui auront le plus contribué, sous la haute impulsion de M. Higginson, à la mise en lumière des richesses calédoniennes et, par conséquent, à la fortune future de notre petite France australe. Je tiens à les remercier ici des éléments d'appréciation qu'ils ont fournis à mon enquête avec autant de compétence que de largeur de vues.

L'exploitation de la mine *Pilou* n'est encore tracée que jusqu'à 210 mètres en profondeur[1]. Je suis descendu au

[1] Depuis le jour où j'écrivais ces notes, les travaux ont pris un grand développement.

septième et dernier étage du puits, dans une cage dont un forçat très attentif déroulait méthodiquement le câble de suspension.

Dans les parties rapprochées de la surface, c'est-à-dire plus ou moins exposées aux influences atmosphériques, on rencontre un peu de cuivre natif et de grandes quantités de carbonate bleu ou vert mêlées à de la chalcopyrite. Ces carbonates verts, ces carbonates bleus (malachite et azurite) représentent un excellent état du cuivre au point de vue du traitement. A partir du niveau de 90 mètres, les filons sont presque essentiellement constitués par de la chalcopyrite, les carbonates ayant disparu; mais plus on avance en profondeur, plus la mine semble opulente. Les coups de pic que je fais donner çà et là dans les masses de la septième galerie me permettent de mesurer l'envergure extraordinaire et toujours croissante des filons. Ils s'orientent vers le nord-ouest et le sud-est sur une longueur que les ouvriers estiment à plus d'un kilomètre. Tout fait supposer que l'estimation est exacte, attendu que les sondages pratiqués à l'entour rencontrent avec une parfaite régularité la suite de ces colonnes de richesse.

Dernièrement, on a découvert, dans la partie nord-ouest, un amas considérable de bornite, ou cuivre panaché, et l'on croit qu'un massif important de cette nature sera bientôt mis au jour.

Depuis la reprise de la mine, les travaux d'avancement ont eu pour objet la préparation d'une exploitation plus en grand. Bien que n'étant que des « traçages », ils ont déjà produit une moyenne de 4 à 500 tonnes par mois. Lorsque le tramway, que j'ai laissé en construction, sera achevé et que certain enrichisseur d'un nouveau modèle fonctionnera, la mine Pilou donnera certainement une moyenne mensuelle de 5 à 6,000 tonnes en minerai de premier ordre,

Au moment de ma visite, il y avait sur place un stock de 15 à 20,000 tonnes.

Naguère, à Pilou, on manquait d'eau pour l'alimentation des machines et la préparation du minerai. Cette grande lacune se trouve aujourd'hui comblée par la construction d'un barrage dans une vallée voisine, au moyen duquel on s'est créé un réservoir de plusieurs millions de mètres cubes. Désormais la mine présente des conditions exceptionnelles et pour l'exploitation et pour la préparation mécaniques. Les minerais peuvent être transportés par voie ferrée, puis chalandés à la pointe de Dila, à l'embouchure du Diahot, où l'embarquement s'effectuera par des trémies. Tous les travaux d'installations ont été dirigés par l'ingénieur Caulry avec une maîtrise et une activité incomparables.

Les moustiques. — Dans la mine « Ao ». — Une grande richesse calédonienne.

Le puits de montagnes où se trouve placé Pilou est d'une tristesse plutôt sévère, que ne relève pas la présence des 200 forçats employés à l'exploitation. Je demande naïvement à mes aimables hôtes, M. Hoskins, directeur du groupe minier, et M. Castel, ingénieur de l'École centrale, sous-directeur — deux agents dont la Compagnie apprécie hautement les services — s'ils ne s'ennuient pas quelquefois dans ce trou productif?

— Hé! me répondent-ils, est-ce qu'on en a le temps? D'ailleurs, il y a les moustiques. Pas moyen de s'ennuyer avec les moustiques du Diahot. Vous avez une fameuse chance de tomber en ce moment où, par extraordinaire, quelque météore les aura balayés. Ici, les moustiques ne

se déploient pas en tirailleurs, ils opèrent par masses compactes. Nous les arrachons par poignées de nos vêtements et, lorsque nous nous frappons le revers des mains, nous nous ensanglantons comme des tueurs.

Je sens des besoins d'évasion. M. Hoskins comprend mon état d'âme et me conseille d'aller visiter la mine voisine, dont on dit merveilles. Elle est située à deux lieues environ. Un certain cheval nommé Rigolo m'y conduira tout seul, de lui-même, aussi directement que les ânes vont au moulin. J'enfourche le digne Rigolo, doyen des coursiers de la brousse, et, par des chemins connus de sa vieille expérience, il me conduit dans la combe où, quelques pas plus loin, au milieu d'un étranglement du val, se trouve la mine *Ao*.

Je ne sais pas de lieu dont l'aspect réponde aussi bien à l'idée qu'on se fait d'un repaire de brigands montagnards quand on n'en a jamais vu. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les brigands qui manquent ici, puisque j'aperçois devant moi, sur un mamelon, un camp de soixante-cinq condamnés, presque tous Arabes, employés à la mine. Un orage qui va gronder tout à l'heure (chose assez rare en Nouvelle-Calédonie) achèvera de mettre de la couleur dans ce tableau.

J'arrive, et, tandis que Rigolo va se confier de lui-même à un forçat de ses amis, j'admire des tas de cailloux rangés sur le sol, qu'on prendrait pour des pierres précieuses. Aux murs de quels palais de fées sont réservés ces moellons dont chacun présente un chatoyant agglomérat de cristaux blancs, verts, bleus, striés de brun et d'or, étoilés de fleurettes microscopiques? C'est dommage qu'il n'y ait plus de fées. On regrette, pour l'amour de l'art, que ces matériaux merveilleux, simples minerais de la mine *Ao*, soient destinés à la gueule d'un four.

La reprise des travaux aux frais de l'*International Copper*

society, date de 1898. D'un avis unanime, ce gîte, quasi vierge encore, renferme « le plus beau minerai du monde en son genre ». La partie supérieure de la mine se présente sous la forme d'un énorme affleurement de filons dont la largeur dépasse trente mètres. Une série de veines parallèles sont intercalées dans les schistes qui achèvent de constituer le remplissage. La proportion de minerai qu'on peut enlever en exploitant ces affleurements à ciel ouvert peut être estimée à 25 p. 100 de la masse totale. Les veines cuivreuses, riches par elles-mêmes, paraissent tendre à se réunir en profondeur, à constituer des filons plus ou moins épais. M. Caulry a établi l'existence d'au moins trois grandes lignes d'accumulation désormais faciles à reconnaître.

Actuellement, on fonce un puits qui est destiné, non-seulement à découvrir l'allure des gîtes, mais encore à servir à leur exploitation. Ce puits permettra d'étendre les travaux sous un ruisseau que les trois filons traversent et de se rendre un compte exact de leur importance en direction, en prolongement et en épaisseur. Les indications de surface promettent un beau résultat.

Aucun pays peut-être ne possède des minerais de cuivre réunissant une pareille quantité d'azurite, de malachite, d'oxydes noirs et rouges.

La *Pilou* et l'*Ao* méritaient dans ces notes une place à part. Elles sont loin pourtant de représenter toute la richesse calédonienne en fait de cuivre. Sans sortir du district, je pourrais parler d'autres gîtes que j'ai visités : l'*Yvonne*, la *Monaï*, la *Montagnat,* la *Sentinelle*, etc. A tout bout de champ, dans cette immense cuvette de cuivre qui s'appelle le Diahot, on se heurte à des trésors qui dorment et qu'il serait pourtant si aisé d'exploiter ! En plus de vingt endroits, ils percent la terre, s'offrent aux mains qui refu-

sent de les cueillir, et, tout à côté, au bas de pentes d'accès facile, les cours d'eau sont là pour les chalander...

Ce n'est pas tout. On trouve aussi du cuivre dans les terrains triasiques qui forment la plus grande partie du littoral de Gomen à Nouméa. Les places métallisées se rencontrent principalement au contact des éruptions métaphyriques qui ont traversé le trias, et, chose remarquable, presque tous les minerais de cuivre dans ces conditions sont aurifères. On a creusé un peu partout, sinon assez profondément pour pouvoir déterminer l'importance des gîtes, du moins d'une façon qui suffit à démontrer l'existence de ces formations cuivreuses. Dans cet ordre d'idées, M. Porcheron, ancien maire de Nouméa, a fait d'intéressantes recherches aux environs de Koné et de Pouembout.

Y a-t-il de l'or en Nouvelle-Calédonie?

Y a-t-il de l'or en Nouvelle-Calédonie?

Après ce que j'ai dit incidemment, mes lecteurs ne s'attendaient pas à cette question. Aussi n'est-ce pas moi qui la pose. Je l'ai recueillie sur les lèvres de quelques Calédoniens trop volontiers sceptiques, — les mêmes qui ont nié tour à tour le cuivre et le nickel. On ne les trouve pas dans la brousse, mais seulement à Nouméa, d'où ils ont tort de ne jamais sortir. En général, ce sont de petits commerçants, des fournisseurs de fonctionnaires. Pour ces négateurs enragés, la Calédonie possède, à la vérité, une mine, une mine en exploitation régulière, une mine qui ne connaît pas le chômage, une mine dont le minerai est constamment enrichi par un appareil enrichisseur non breveté, mais au-dessus de toute concurrence (le budget métropolitain), une seule et unique mine qui les empêche de voir

ou leur permet de dédaigner toutes les autres. Elle porte un nom moins pittoresque, moins gracieux que celui de la plupart des mines calédoniennes : elle s'appelle la Pénitentiaire. Elle forme un conglomérat imposant, injecté de riches veinules qui sont des traitements et des indemnités ; comme le nickel à Thio, à Népoui, on l'exploite à ciel ouvert, aisément, sans fatigue. Le rendement est d'une régularité parfaite, il donne une teneur d'au moins 60 p. 100 sur chaque mandat touché au Trésor. Quel désastre si jamais cette mine devait être rappelée en France, envoyée ailleurs ou autre part, comme dit la chanson de Bruant! Aussi, vous devinez avec quelle énergie les intéressants ou intéressés mineurs de la mine pénitentiaire proclament que le bagne est la seule richesse certaine de la Nouvelle-Calédonie!

A côté de ces personnes dont l'opinion est cousue de fil blanc, d'autres se bornent à manquer d'entrain pour la mine d'or. Elles se plaisent à rappeler certains essais qui ne furent pas sérieux, certains échecs qui ne prouvent rien. Comme si la fortune de beaucoup de pays miniers n'avait pas commencé par des tâtonnements, des erreurs, des abandons, des reprises! L'exploitation d'une mine est suspendue : ce n'est pas toujours parce que le minerai manque ; c'est, le plus souvent, faute de capitaux ou de moyens techniques de traitement. Mais on peut retrouver des capitaux, et, d'autre part, si telle entreprise s'arrête devant une difficulté naturelle qu'on n'avait pas prévue, la science marche, faisant chaque jour de nouvelles découvertes pratiques, apportant la solution qui manquait. Les mines sont encore sujettes à des vicissitudes d'un autre ordre : on l'a vu par l'histoire de la Société *le Nickel* qui a pourtant à sa disposition la première caisse du monde.

Disons plus. D'une manière générale, les diverses

richesses minières de Nouvelle-Calédonie, qui la plupart sont presque à fleur de sol, ont eu toutes les peines du monde à être mises au jour. Tandis qu'ailleurs il y a eu des révélations soudaines et retentissantes, grâce à une première entreprise énergiquement conduite et poussée à fond, ici, l'on a presque toujours commencé avec quelques sacs de sucre et de farine, quelques boucauts de bœuf salé, quatre à cinq caisses de vin... et pas d'argent. La mine d'or, en particulier, est une coquette qui reste sourde aux entreprises superficielles : elle veut être touchée au cœur, et, jusqu'à son cœur, il y a du chemin. L'indolence, la témérité, la promptitude au découragement, qui sont choses coloniales, expliquent le plus souvent les insuccès dont on s'est plaint ; et, s'il ne s'était pas trouvé en Nouvelle-Calédonie l'homme à la foi ardente qui, un peu malgré elle, lui a donné son essor industriel, à peine y connaîtrait-on le nickel, on n'y parlerait presque pas de cuivre, il n'y serait plus du tout question d'or.

Cependant l'or calédonien est une réalité. Il s'étend sur une grande superficie : voilà le fait indéniable. En quelle quantité s'y trouve-t-il? C'est une autre question : je vous répondrai que toute évaluation serait fantaisiste. En attendant qu'une société d'études, dont on doit souhaiter la formation, ait approfondi le mystère, je vais dire tout ce que j'ai vu et tout ce que l'on sait actuellement.

La « Fernhill ».

Les premières traces de l'or calédonien furent découvertes en 1863, dans la rivière de Pouébo.

Il y fut fait de nombreux lavages qui, sans donner de résultats concluants au point de vue d'une exploitation

pratique, indiquèrent du moins la présence du métal jaune dans l'île.

En 1870, des mineurs anglais et français, MM. Hook, Piper, Bailly, Borgnis, qui avaient prospecté en Australie, remontèrent le cours du Diahot et trouvèrent à Manghine le gisement dit de *Fernhill*.

Les essais de lavage de surface indiquaient une sérieuse proportion d'or. M. John Higginson commença par fournir aux inventeurs les capitaux et les instruments. « Il fit venir d'Australie — rapporte M. Paul Cordeil — avec le personnel nécessaire une machine à quinze pilons. Grandes furent au début les difficultés : le Diahot n'était qu'un pays sauvage, sans chemins ni sentiers, où tout était à créer ; le télégraphe n'existait pas encore, pas plus que les bateaux à vapeur ; les communications de la côte, ne se faisant que par petits voiliers, prenaient un temps infini. » Il y eut pourtant des résultats : les 900 premières tonnes de quartz aurifère extraites de *Fernhill* donnèrent 420,000 francs d'or, soit 4 onces d'or à la tonne.

Mais un phénomène, qui est assez commun, se présenta dans ce gisement : au fur et à mesure qu'on avançait plus profondément, la nature du minerai se modifiait. Ce qui était oxyde métallique à la surface, ou près de la surface, devenait, en bas, sulfure. Au lavage, l'or pur s'en allait dans la rivière et le sulfure seul restait, — le sulfure, dont la séparation constituait à cette époque une très grande difficulté. C'était en 1875-76. On crut que l'or avait disparu du gisement, l'opinion s'égara, les actionnaires se débarrassèrent de leurs parts. MM. Higginson et Morgan, qui avaient plus de confiance, rachetèrent le tout. On recommença à travailler, on frappa un filon. Mais, en 1883, le décès de M. Morgan fut la cause d'une suspension nouvelle jusqu'en 1890, époque où la mine fut licitée. Elle appartient

aujourd'hui à la *Fernhill gold mines society*. L'exploitation qui s'apprête aura-t-elle plus de succès?

Je le crois, et voici pourquoi :

Le Transvaal a été l'occasion d'un grand progrès dans l'industrie des mines. Les chimistes ont découvert les procédés dit de chloruration et de cyanuration grâce auxquels l'or renfermé dans les sulfures se sépare instantanément. C'est plus avantageux et plus loyal que le salage. Mais, au fait, savez-vous ce que c'est que le salage? « Un procédé » qui n'a rien de chimique et qui consiste à envoyer dans les échantillons de quartz qu'on soumet aux bons actionnaires une charge de fusil bourré de poudre d'or. Ce petit *truc* s'est pratiqué en Australie. La chimie industrielle a des mœurs plus sérieuses. En vertu de sa dernière découverte, il y a de grandes chances pour que les minerais de *Fernhill,* considérés comme sans valeur, redeviennent des quantités peu négligeables. La cyanuration opère infailliblement et ne laisse rien perdre. Avant qu'on n'employât ce procédé dans les usines, le rendement demeurait toujours inférieur aux teneurs indiquées par le laboratoire.

On va voir, au surplus, comment la nature, pendant la longue interruption des travaux de *Fernhill,* a travaillé pour les propriétaires actuels de cette mine. Le filon se compose essentiellement de schistes spéciaux, imprégnés de pyrites de fer, avec des mouches de blinde et de galène. Ce remplissage est toujours plus ou moins aurifère, et même, en certains points, la teneur en or est considérable. Dans les schistes qui se trouvent près de la surface, les sulfures se sont transformés en oxyde, mettant ainsi l'or à l'état libre. Ce phénomène n'a pas manqué de se produire pour les milliers de tonnes extraites du fond, rejetées d'abord comme inertes : de sorte qu'aujourd'hui — ainsi que j'en ai fait moi-même l'expérience — on peut mettre

en évidence par le simple lavage au plat le métal précieux qu'elles contenaient. Toutefois, la cyanuration va plus vite et plus sûrement que le contact atmosphérique.

Fernhill se trouve, fort en amont du Diahot, sur la rive gauche, dans une situation très favorable. Son cadre de nature n'est pas sans quelque rapport avec l'âpre gorge d'Ao; mais je ne me suis guère attardé au paysage, les travaux de cette mine si discutée sollicitant toute mon attention.

En attendant que l'ancien puits, gagné par les eaux, soit asséché, on en creuse un nouveau pour aller à 200 et quelques mètres de profondeur. De là on tracera une galerie dans la direction du filon dont la position, ainsi que celle de ses croiseurs, est bien connue. Déjà l'on travaille en plein dans une masse minéralisée, et l'on pense que le minerai, concentré, donnera une teneur suffisante pour être rémunératrice.

Autres espérances. — Ma conclusion sur la question.

La mine Ophir, qui appartient à la même société, est située sur la rive droite du fleuve. Il n'y a été fait encore que des travaux de recherches. Ses gisements sont tout différents de ceux de Fernhill. Ici, nous nous trouvons en présence de quartz ferrugineux très caractérisés. Il existe, en effet, dans le nord de l'île, deux grandes lignes de formations aurifères qui ne sont pas de la même nature. On a pu jalonner le filon d'Ophir sur une étendue d'environ 7 kilomètres; mais rien encore ne permet d'en évaluer l'importance, ni en épaisseur ni en richesse métallique. La proportion d'or varie beaucoup selon les points d'attaque, comme, d'ailleurs, dans tous les gîtes aurifères du monde.

Ici, l'on passe facilement d'une teneur de plusieurs onces à une teneur de quelques grammes.

Enfin, l'on a reconnu qu'à quatre kilomètres environ d'*Ophir*, le filon, se rejetant, devient parallèle à celui de *Fernhill*. La *Rose*, dont le minerai promet d'être bon, se trouve placée sur ce rejet. Celui-ci va plus loin et réapparaît, au versant de *Pondelaï*, en un gîte de quartz ferrugineux exactement semblable à celui de la *Rose* et donnant, comme ce dernier, une appréciable proportion d'or par le simple lavage au plat. On pourra aisément utiliser comme moyen de lavage et comme forces motrices les chutes d'eau qui sont toutes voisines. La valeur d'une mine ne consiste pas moins en ses commodités d'exploitation qu'en la richesse de ses produits. Les mines d'or calédoniennes semblent réunir ces deux conditions. En tout cas, qui aura la seconde sera sûr d'avoir la première.

Le domaine aurifère que j'ai parcouru est situé dans la partie exceptionnellement minéralisée qui forme le groupe des micaschistes, c'est-à-dire dans les plus anciens terrains du pays. L'on a fait des recherches dans les couches supérieures des terrains métamorphiques, dans les schistes à séricite, et l'on y a rencontré beaucoup de gisements de cuivre et autres métaux, beaucoup de quartz blancs aurifères; mais, jusqu'à ce jour, aucune mine importante n'a été signalée. A la vérité, ces recherches avaient eu principalement pour but la découverte des champs d'or ou *gold-field*, entreprise dont le gros capital s'est désintéressé. La seule mine d'or alluvionnaire qui ait un peu d'importance se trouve sur la mer, dans la région des cascades ; et si je la signale, c'est principalement parce qu'elle constitue une curiosité géologique. La nature a tout fait pour ce lieu superbe : elle s'y est même donné la fantaisie de laisser glisser d'un seul bloc, sans cassures, intact, sur un épau-

lement des premières assises de la montagne, un mamelon détaché des étages supérieurs. Ce mamelon, nommé *Galarino*, est une mine d'or.

Pour conclure, il faut en revenir à mon premier propos : il y a certainement de l'or en Nouvelle-Calédonie, il y en a peut-être beaucoup; mais il convient de pousser plus à fond les études et surtout de les confier à des compétences éprouvées. Quand on pense que la plupart des recherches dont je viens d'enregistrer les résultats ont été faites par des libérés, des métis, des soldats congédiés! Cela manque d'autorité et de prestige.

Nous allons revenir à un ordre de richesses mieux connu.

Népoui. — L'œuvre d'une volonté.

L'exploitation du nickel de M. Bernheim, sur la côte ouest, a pour centre Népoui, situé à 14 kilomètres dans les terres. Elle est desservie par le double port de Népoui-Mouéo qui, avec ses « portes » et ses petites anses, ressemble à une miniature (oh! minuscule) de la rade de Sydney. Du sentiment général, c'est là qu'on aurait dû fonder le chef-lieu de la colonie.

Deux courtes rivières viennent y déboucher. Une abondante végétation tapisse toute la vallée, cousue de pièces vertes ou blanches par le mélange de deux forêts. La haute montagne dresse ses sommets roses à vingt kilomètres environ. L'ensemble du décor est charmant. Au moment où j'arrive, trois grands voiliers et deux petits steamers sont sur rade, entourés de chalands chargés de sacs bruns.

Les treuils grincent. Des appels en anglais s'échangent entre les matelots et les Canaques. Sur le wharf un train Decauville m'attend. Sa jolie petite machine toute neuve

souffle et s'époumonne, orgueilleuse d'avoir à remorquer, ce jour-là, outre ses wagons à minerai, des wagons pour voyageurs, des wagons avec des banquettes et des rideaux... On sent la vie.

Et, en effet, un homme qui est l'esprit pratique même, un homme d'énergie et de volonté, a créé, à lui tout seul, la vie dans cette solitude. Aux colons qui se découragent au bout de quelques mois d'efforts, à ceux qui ne savent que gémir sur le capital envolé, fondu comme beurre au soleil des tropiques, M. Bernheim a donné une belle leçon de choses. Arrivé dans la colonie avec rien, — si l'on peut appeler rien l'intelligence et le vouloir, — il débuta petit employé, parvint à économiser 5,000 francs et, quand il eut cette somme, la jugea suffisante pour commencer à gratter le terrain d'une mine qu'il avait « déclarée ». C'était donc un de ces colons à 5,000 francs dont on s'est tant moqué dans certains groupes et qui ont même servi de thème aux plaisanteries plutôt déplacées de quelques fonctionnaires du gouvernement. En dix ans — car ceci remonte à 1889 — les 5,000 francs de M. Bernheim se sont développés comme le lantana sur la terre calédonienne, et du petit grattage si modestement commencé est sortie une exploitation magnifique.

Celle-ci s'exercera prochainement sur les 40,000 hectares de terrain à nickel et sur les 3,000 hectares de terrain à chrome et à cobalt qui constituent l'imposant ensemble de la propriété actuelle.

Le principal groupe nickelifère est à Népoui, entre la Poya et Pouembout; il représente 22,000 hectares environ et forme trois sous-groupes d'exploitation : la *Surprise, Siréis I* et *Siréis II.*

Les gisements de Népoui, très riches, donnent une moyenne de 7 p. 100 de métal au minerai, et, quoique

étant des gisements de surface (des *stockwercks*, comme on dit en argot minier), paraissent inépuisables, à cause de leur étendue.

Dans les cassures des masses serpentineuses injectées de nickel, le minerai se présente avec des teneurs de 25 p. 100, Dans l'argile, où il est plus facile à extraire, les teneurs, en revanche, sont notablement plus basses : on enrichit cette extraction avec l'excédent de l'autre. Bien rares sont, dans l'île, les mines de nickel qu'il faut exploiter souterrainement. La mine Bienvenue, près de Nakéty, est une de ces exceptions. A Népoui, comme à Thio, l'on extrait à ciel ouvert et par gradins.

Vous vous souvenez de la distinction que j'ai déjà faite entre les divers minerais de nickel. Pour montrer toute l'importance du rôle de M. Bernheim dans la mine calédonienne, il suffira de dire qu'avant la mise en exploitation de la mine Siréis I, les mineurs ne considéraient comme bon minerai que le silicate vert de nickel appelé garniérite. A M. Bernheim revient le mérite d'avoir démontré que beaucoup de minerais plus riches — des jaunes, des bruns et même des noirs — avaient été jusqu'alors jetés au remblai et qu'on avait ainsi perdu, dans toutes les entreprises antérieures à la sienne, des valeurs considérables. Il a prouvé que les minerais de nickel ne pouvaient se juger à première vue, et que le laboratoire seul en indiquait la qualité. Rien de plus exact. Il m'a été donné de constater que deux échantillons parfaitement semblables à l'œil représentaient, après l'analyse du chimiste, l'un 4, l'autre 9 1/2 p. 100 de teneur en métal. La transformation presque complète de l'industrie des mines de nickel en Nouvelle-Calédonie est due à ces découvertes, c'est-à-dire à celui qui en a fait bénéficier toutes les autres exploitations.

Le progrès dans la brousse.

L'installation centrale de Népoui ne date que de 1895. Avant, il n'y avait qu'une forêt de niaoulis là où s'élèvent aujourd'hui des constructions nombreuses, des maisons d'habitation, des bureaux, des magasins, des hangars, des fermes, des ateliers, une forge où l'on fabrique jusqu'à des essieux de wagon. Le débroussage de la vallée fut opéré en un rien de temps, avec l'entrain que seuls les bons meneurs d'ouvriers savent communiquer aux bras.

En attendant de pouvoir construire son chemin de fer, M. Bernheim fit des routes carrossables où 100 voitures, 200 bœufs, 60 chevaux effectuèrent les charrois. Puis, peu à peu, rien qu'avec les bénéfices de l'exploitation, il entreprit ce railway qui est une petite merveille, — non pas qu'il humilie le Saint-Gothard, mais parce qu'il est le fruit de la patience laborieuse d'un seul homme au secours de qui les grands capitaux ne sont jamais venus. « Ah! me disait-il, si j'avais pu, au début, emprunter 500,000 francs! » Il ne m'est pas absolument prouvé que cela eût mieux valu pour lui, car il est de ces êtres d'exception qui créent la richesse par leur seule activité.

Quand le réseau desservira le riche massif de Koné et de Pouembout, annexes du même domaine, il aura une étendue de 25 lieues. Actuellement, le point terminus de la ligne (gare Feillet) est tout en haut de la vallée de Népoui, à 27 kilomètres de la rade. Au milieu de la vallée, la voie traverse la rivière sur un pont submersible — construction éminemment pratique dans un pays d'inondations rapides. L'eau passe, sans l'emporter, sur ce pont très bas, élevé d'un mètre à peine au-dessus du niveau normal. Le transit

ne se trouve interrompu que pendant le court laps de temps que dure la crue, tandis que pour les ponts ordinaires l'interruption s'augmente des délais exigés par les réparations ou par la réédification.

Cette ligne n'a pas coûté moins de 30,000 francs le kilomètre, l'un dans l'autre (matériel roulant compris). Il est vrai que, sur un certain point, après avoir dépassé Népoui, la voie s'engage dans des gorges où il a fallu multiplier les travaux d'art : corniches, tranchées, ponts aériens, courbes, remblais. J'ai des raisons toutes particulières de me rappeler la section Népoui-gare Feillet, pour l'avoir descendue dans un wagonnet sans machine, en compagnie d'un forçat qui gouvernait le frein.

Chemins aériens. — Histoire d'une locomotive.

Si les vastes étendues du domaine de Népoui-Mouéo sont ou seront bientôt sillonnées de rails, le ciel bleu de ces solitudes est rayé, lui aussi, d'une multitude de traits qui sont des chemins aériens. D'un sommet à l'autre, puis tout au long des pentes de la montagne, les charges de minerai sont véhiculées par le système de va-et-vient qui fut, dit-on, inventé en Californie pour le transport des bois. Il y a des câbles simples, servant seulement à la descente. Ailleurs, c'est un appareil triple, sorte de balance à rebours où les deux câbles porteurs sont fixes, tandis que le câble tracteur, jouant le rôle de fléau, s'enroule, corde sans fin, autour d'une poulie. Le réseau aérien de Népoui représente environ 20 kilomètres de lignes. Quand un câble se rompt (ce qui est le plus souvent l'œuvre de la malveillance des condamnés), on le raccommode par épissures, comme font les marins pour les câbles de chanvre.

Le même bois qui sert à la fabrication des poulies est employé, à Népoui, pour les traverses de chemin de fer : c'est le bois de gaiac, le plus dur et le plus imputrescible qui soit connu. Le gaiac, très abondant en Amérique, se trouve aussi en Nouvelle-Calédonie, notamment dans cette vallée. M. Bernheim n'est pas de ces colons qui passent leur vie à regretter ce qui manque dans la brousse et à ne pas voir ce qu'elle leur offre. Du reste, sur quelque détail de cette simple et belle organisation que mon examen ait porté, je n'ai pas trouvé trace de routine. Chaque découverte pratique, chaque progrès réel vient s'y ajouter sans trouble, naturellement et logiquement, comme si la chose eût été prévue, attendue. A Népoui, il n'y a que les Canaques qui s'étonnent d'une nouveauté. Leur ahurissement fut considérable, quand ils virent fonctionner le téléphone qui relie le bureau du directeur à toutes les carrières et à tous les points utiles de l'exploitation.

Je n'omettrai pas de signaler les 150 kilomètres de sentiers muletiers à pente aisée et régulière qui permettent de circuler dans toute la vallée. Ils sont également l'œuvre de M. Bernheim, qui ne s'est pas contenté, on le voit, de créer une richesse dans le pays, mais qui, toute proportion gardée, a plus fait, à lui seul, que trente ans d'administration coloniale, pour résoudre le problème de la pénétration de l'île.

Un homme aussi entreprenant, aussi audacieux, devait éveiller la jalousie de certains rivaux et faire connaissance avec l'obstruction administrative : ni l'une ni l'autre ne lui ont été épargnées. Ce n'est pas ici la place de dire quelles tribulations d'ordre privé lui furent attirées par la malveillance de ses adversaires; mais il y a une histoire de locomotive qui est bien topique. Cette locomotive appartenait à la colonie. Comment la colonie avait-elle depuis longtemps

une locomotive, quand elle n'a pas encore un kilomètre de rails? C'est le côté énigmatique de l'affaire. Toujours est-il que cette machine, dûment remisée dans un hangar, ne servait à rien et se détériorait faute d'usage. M. Bernheim, qui, lui, avait déjà son chemin de fer, mais pas encore de locomotive, eut l'idée d'emprunter celle de la colonie en attendant que la sienne, commandée en France, fût arrivée. Le gouverneur, très sagement, y consentit moyennant : 1° 200 francs de location par mois ; 2° l'entretien à la charge du locataire ; 3° le choix du mécanicien laissé à l'Administration, — son salaire, bien entendu, devant être payé par M. Bernheim. C'était donc tout bénéfice et toute garantie pour l'Administration coloniale. Mais voilà, M. Bernheim avait des relations amicales avec le gouverneur et, de plus, ses opinions politiques n'étaient pas en harmonie avec celles de la majorité du Conseil général d'alors. Quand le Conseil général se réunit, il y eut un beau tapage : on cria au scandale, au favoritisme. L'assemblée fit rapporter tout de suite la mesure prise par le gouverneur et décida, en un vote majestueux, que le matériel de la colonie ne pourrait jamais être loué. Depuis lors, la pauvre *bécane* coloniale, rouillée, automobile improductive, hors d'usage, achève de se ronger dans son inviolable hangar.

La main-d'œuvre.

J'ai beaucoup causé avec M. Bernheim sur la question de la main-d'œuvre, qui est en Calédonie, comme dans nos autres possessions, la plus grosse difficulté coloniale à résoudre. M. Bernheim, là-dessus, a ses idées. Je les crois justes.

D'abord, il pense que tous les règlements pénitentiaires

(combien de fois n'en a-t-on pas changé!) seront impuissants à obtenir du condamné un travail efficace.

Et, en effet, pourquoi se donnerait-il du mal, pourquoi « se la foulerait-il », comme il dit, puisqu'il n'a plus rien de ce qui incite les autres hommes à la tâche? Le forçat qui fait sa besogne avec cœur, par amour-propre, pour reconquérir l'estime de la société, n'existe pas. S'il existait, il faudrait tout de suite l'arracher à la pourriture ambiante du bagne. Dans les conditions morales et matérielles où il se trouve, du moment que le condamné présent à l'appel ne se prétend pas malade et *fait semblant* de travailler, on ne peut rien lui dire. On n'en tire un petit effort que par l'appât des gratifications, système grâce auquel il devient de plus en plus exigeant.

Quant aux libérés, M. le gouverneur Feillet les a parfaitement définis : « D'humeur nomade, vagabonde, d'esprit inquiet, d'habitudes irrégulières, incapables de travail assidu. Lorsqu'ils ne sont pas autorisés à vivre à Nouméa, où les retiennent le cabaret et les filles, ils ne savent se fixer nulle part. Les carrières des mines où ils s'embauchent et qu'ils quittent au gré de leur fantaisie, le travail à la journée ou au mois, la tâche temporaire, voilà ce qui leur convient. Aussi ne sauraient-ils faire de bons agriculteurs et, à quelques très rares exceptions près, ne les voit-on jamais se livrer pour leur propre compte à l'exploitation d'un domaine. Mais cette inconstance caractéristique du libéré ne l'empêche pas de constituer une espèce de main-d'œuvre volante qui peut avoir son utilité. S'agit-il de construire une case ou une maison, de débroussailler un champ, de procéder à l'un des premiers travaux rapides qu'exige l'établissement d'une exploitation rurale, le libéré est utile et demande des prix raisonnables.» M. Bernheim, qui l'emploie au besoin, comme tout le monde, a constaté que cette

main-d'œuvre était évidemment la plus habile de toutes, mais elle est non seulement la plus instable, mais encore la plus rare ; or, dit-il justement, qui oserait souhaiter de la voir s'accroître quand il est reconnu que la libération empoisonne la moralité de la colonie ?

Les Canaques des Loyalty sont intelligents et actifs. Seuls, entre les indigènes calédoniens, ils ont vraiment subi l'influence de notre civilisation. Mais peut-être à cause de cette circonstance même, ont-ils des exigences qui rendent leur utilisation très onéreuse. Bons marins, excellents pêcheurs, agriculteurs perfectibles, les Loyalty, conscients de leur supériorité sur les Calédoniens de la grande terre, veulent faire payer cher leurs services et ne sont pas à la portée de tous les engagistes. Ils se rendent moins utiles dans les mines que dans les exploitations agricoles.

Il ne faut pas faire grand fond sur la main-d'œuvre calédonienne proprement dite. L'indigène de la grande île n'a pas encore renoncé à l'existence sauvage, au groupement en tribu. Il ne se mêle pas volontiers aux Européens, dont il n'a pas adopté les coutumes, et, quand il leur loue ses services, c'est plutôt en vue d'un travail temporaire, comme celui des mines, que pour des travaux à long terme, comme ceux de l'agriculture. Ils ne s'engagent guère qu'à l'époque de la récolte du café, pour gagner : les hommes, 5 francs par semaine ; les femmes, 2 fr. 50.

On tire un bien meilleur parti du Néo-Hébridais, qui, comme tous les Canaques, travaille avec un engagement temporaire, à la condition que ce soit hors de l'île où il a son foyer. Malheureusement, l'Australie draine le plus qu'elle peut de ces utiles indigènes, profitant de moyens d'action qui n'existeraient plus et d'une propagande qui cesserait d'être efficace du jour où la question de nationalité des Nouvelles-Hébrides serait enfin résolue en notre faveur

La main-d'œuvre indigène étrangère fut un moment l'espoir de la colonie. On comptait beaucoup sur les Javanais qui sont doux, obéissants, et qui se louent à très bon marché (les hommes 16 fr. 80 par mois; les femmes, 12 fr. 60); mais on y a presque renoncé, à cause des difficultés d'ordre administratif que soulève leur émigration. Se procurer des Tonkinois n'est guère plus aisé, bien que cela dépende d'une grande colonie française assez riche en bras pour pouvoir en prêter un peu à ses petites sœurs. Par contre, la Nouvelle-Calédonie, à qui l'on fait tous les mauvais cadeaux, a reçu un certain contingent de forçats annamites. (A quand les forçats malgaches et congolais?) M. Bernheim en a chez lui tout un village. A la vérité, ils travaillent mieux que les condamnés français. La plupart sont d'anciens « rebelles » capturés par nos troupes. On n'imagine pas quel précieux cireur de bottines devient un *pavillon-noir* quand on lui a fait changer d'air!

Aussi bien, il ne faudrait pas compter, paraît-il, sur l'émigration volontaire des Annamites. M. de Lanessan, qui s'y connaît, nous apprend que tout les en éloigne : leurs mœurs familiales, leur religion, leurs habitudes d'agriculteurs sédentaires. « Il est même fort difficile de les décider à quitter les plaines où ils font leurs rizières pour les montagnes, dont ils disent que *l'eau tue*. On ne peut donc espérer obtenir qu'ils se décident à émigrer en grand nombre vers des colonies lointaines. A cet égard, ils diffèrent beaucoup des Chinois, dont tant d'autres caractères les rapprochent. » Si l'eau des montagnes était mortelle pour les Annamites, ils mourraient donc tous en Nouvelle-Calédonie.

M. Bernheim souhaiterait n'employer que de la main-d'œuvre européenne; mais, dit-il, *sans contrat*, — et là sera, peut-être, la pierre d'achoppement, vu les sécurités qu'exi-

gent les émigrants d'Europe, surtout les Français, avant de s'embarquer pour les colonies. M. Bernheim fait toutefois observer que désormais il n'y a pas de chômage probable pour les ouvriers, si nombreux fussent-ils, qui viendraient offrir leurs services à la mine calédonienne. En ce qui concerne le seul groupe de Népoui-Mouéo, la production actuelle de 3,000 tonnes par mois n'est un maximum que par rapport à la quantité d'ouvriers dont on dispose. « Avec une main-d'œuvre illimitée, déclare M. Bernheim, on aurait une production illimitée. »

Les hauts fourneaux. — Rivalité possible.

Telle est, en effet, la puissance virtuelle de cette entreprise, que le petit réseau Decauville dont j'ai parlé est conçu en vue d'un mouvement de 15 à 20,000 tonnes par mois.

Enfin, la situation toute particulière de ce vaste groupe minier, en quelque sorte à cheval sur le port de Népoui, la facilité d'avoir de l'eau douce, la disposition des terrains, sont autant de données favorables pour créer là un établissement industriel fabriquant à bon marché. Par surcroît, on trouve sur place le sulfate de chaux ou gypse qui est en même temps un fondant et un sulfurant, et dont l'emploi dans la fabrication des mattes donne les meilleurs résultats. Un peu plus loin, à l'extrémité des serpentines, dans la vallée de Ouaté, il existe des gisements de carbonate de chaux donnant 94 0/0 de ce composé et 6 0/0 d'argile, — c'est-à-dire encore un fondant de premier ordre. Grâce aux études déjà faites, il y a lieu d'espérer que Port-Népoui aura bientôt son usine de traitement.

Ici, comme à Thio, comme dans les autres grands centres

miniers de l'île, il faut souhaiter que des hauts fourneaux se construisent. On ne tirera tout le parti possible des richesses calédoniennes qu'à cette condition. Sinon, la majeure partie continuera d'en être absorbée par le fret. Au Canada, l'on traite des minerais de nickel à 3 1/2 et même 2 0/0 de teneur; en Calédonie, l'on est obligé de jeter l'extraction au remblai quand elle ne dépasse pas 5 0/0 ! C'est du pur gaspillage.

J'y insiste donc, sans crainte de me répéter : les mineurs calédoniens ne seront que prudents en traitant chez eux et sur place, tout au moins pour la première transformation en mattes, les minerais pauvres trop longtemps dédaignés. Rien ne s'oppose au succès de cette entreprise ; tout la favorise au contraire, et le plus vulgaire bon sens la conseille.

On m'a montré un projet de haut fourneau pour Népoui. Si sur la question de principe ma conviction est bien faite et formelle, je n'ai d'autre part aucune compétence pour me prononcer sur la valeur du projet en question. Mais voici ce que j'en peux dire. Les appareils seraient établis sur le type de ceux de Mansfeld (Westphalie) qui traitent des schistes bitumeux à 2 p. 100 de cuivre, un peu de nickel, un peu d'argent et un peu d'or. Or, les gangues de ces minerais sont sensiblement les mêmes que celles des minerais de nickel en Calédonie. Les conditions de traitement employées par le Mansfeld pourraient donc s'appliquer ici. L'usine projetée posséderait, en plus que le Mansfeld, tous les derniers perfectionnements de l'industrie métallurgique, appareils pour chauffer l'air à 700 degrés, machines soufflantes et autres merveilles que j'ai vu fonctionner en Australie dans les admirables fonderies de la *Smelting company of Australia.*

L'établissement de M. Bernheim est devenu, depuis quel-

ques mois, la propriété de l'*International nickel Corporation,* qui a inscrit de grands développements dans son programme, et qui a tenu, avant tout, à conserver M. Bernheim comme directeur de l'exploitation. Elle ne pouvait mieux faire. Que sortira-t-il du choc, sur le même sol, à quelques lieues de distance, de ces deux puissantes sociétés, le *Nickel* et l'*International Nickel?* Est-ce l'abaissement démesuré du prix du métal, par suite d'une concurrence systématique? Est-ce la fusion des deux entreprises? Je croirais plutôt à une émulation qui sera féconde à tous les points de vue. C'est le vœu des vrais amis de la colonie.

Quelques richesses accessoires. — Résumé.

Pour compléter ces notes sur la Calédonie minière, j'aurais voulu pouvoir citer tous les gisements reconnus riches en nickel, en chrome ou en cuivre, qui attendent soit le chemin de fer, soit surtout le nerf de la guerre pour entrer en exploitation : mais ils sont innombrables. C'est par milliers que se comptent les « déclarations » au service des mines [1]. Sur le nombre, un bon tiers représente d'inestimables trésors laissés improductifs.

Au mont Mou, à la baie Saint-Vincent, an Kopeto, au Koniambo, à l'Homédéboa, au Taom, au Katepai, ailleurs encore, il y a des fortunes, il y a du travail pour des légions d'immigrants.

[1] En 1879, il n'y avait aucune mine déclarée en Nouvelle-Calédonie. La première (nickel) date de 1879 : c'est la mine du *Bel-Air*. Depuis dix-huit ans, il y a 849 mines constituées dont les titres de propriété ont été retirés et 900 concessions en instance. Les premières représentent 125,000 hectares de terrain, les secondes 60,000. Des permis de recherches ont été, en outre, delivrés pour 50,000 hectares. Et la Nouvelle-Calédonie est grande seulement comme trois départements français de moyenne étendue.

Quant aux mines en exploitation, on comprendra que j'aie dû me borner à parler des plus importantes, de celles qui pouvaient servir de types ou dont l'histoire contenait un enseignement pour les entreprises futures. A ce titre, je ne dois pas omettre de dire quelques mots touchant la *Mérétrice,* l'une des mines que j'ai visitées dans le district du Diahot, par les soins de l'aimable M. Fouletier.

En fait de minerai de plomb argentifère, la Nouvelle-Calédonie ne croit posséder que la *Mérétrice,* qui rappelle par sa qualité la fameuse *Brooken-Hill* d'Australie. Ce minerai est un mélange de sulfure de plomb, d'argent et de zinc. On étudie les nouveaux moyens, récemment indiqués ailleurs, de le traiter, et tout fait présager de bons résultats. Le prix sans cesse croissant du zinc, l'épuisement graduel de certaines mines du bassin de la Méditerranée qui étaient jusqu'à présent les plus grosses productrices de ce métal, donnent un intérêt particulier aux minerais de la *Mérétrice* et à d'autres similaires, qui se trouvent certainement dans l'île. La *Mérétrice,* par surcroît, renferme la plus énorme masse métallique que j'aie vu s'offrant en plein au pic du travailleur.

Outre les métaux, qui sont l'objet d'une exploitation industrielle, on rencontre en Nouvelle-Calédonie des traces de nombreux minerais qui, si l'on en découvre de véritables gisements, pourront devenir autant de ressources accessoires mais non méprisables. Je cite : dans la rivière de Bondé, des paillettes de platine ; à Kouaoua : 1° le scheelite, qui renferme le tungstène (métal ayant la densité du plomb et beaucoup plus de résistance ; on s'en sert pour la fabrication des balles du fusil Lebel) ; 2° la datholite, ou chaux boratée ; à Nakély, à Bourail, à Koné, du cinabre ; à Nakéty, du réalgar et un très gros gisement d'antimoine ; à Saint-Louis, de la molybdène ; ailleurs, de

la plombagine, des carrières de pierres lithographiques, etc. Je n'ai pu tout visiter, mais je pense avoir suffisamment mis en lumière la richesse générale du sous-sol calédonien.

En résumé :

La Nouvelle-Calédonie est un massif de nickel. Elle peut fournir toutes les quantités que voudra la demande. Des siècles durant, la consommation ne sera jamais à la hauteur de la production.

Le cuivre calédonien semble appelé à prendre une place très importante sur le marché du monde.

La *Mérétrice* n'est certainement pas la seule mine de plomb argentifère qu'il y ait dans l'île, et, à l'inverse de ce que l'on croyait naguère, c'est sa grande quantité de zinc qui fait la valeur de ce minerai.

La mine d'or est à faire étudier par des hommes spéciaux. Il en pourra résulter une désillusion définitive ou des surprises inouïes.

Le fer, qui se présente par quantités invraisemblables, ne semble pouvoir trouver son débouché utile que dans la fabrication australienne de l'acier.

Quant au charbon, il appartient au gouvernement de reprendre et de pousser à fond les recherches. S'il est enfin prouvé que la Nouvelle-Calédonie possède des gisements de houille importants et industriellement exploitables, on pourra dire que c'est le premier pays minier du globe.

Il me reste à étudier notre colonie au point de vue de son avenir agricole.

III

L'ŒUVRE D'UN GOUVERNEUR

La « Calédonie agricole » est une formule nouvelle répondant à une réalité qui fut longtemps méconnue. Mais cette longue erreur peut s'expliquer tant par la configuration de l'île que par l'esprit qui anima ses premiers pionniers.

Les côtes de Nouvelle-Calédonie sont extrêmement pittoresques : elles ont le défaut de dissimuler la fertilité, tout intérieure, du pays. Si je m'en étais tenu à mon voyage de circumnavigation, j'aurais eu — comme beaucoup de gouverneurs qui se sont bornés à cette partie de plaisir — une impression très artistique, mais, en revanche, assez défavorable à l'idée d'une colonisation agricole. Excepté sur la partie située entre Canala et Balade, le littoral calédonien, plus escarpé et plus découpé que le rivage breton dans la région des Côtes-du-Nord, apparaît aussi pauvre, sinon aussi mélancolique. Et comme l'île est très étroite et entièrement montagneuse, on a de la peine à se figurer que la nature des terrains y puisse beaucoup changer d'une côte à

l'autre. Or, c'est tout le contraire qui a lieu. Plus variée — je ne dis pas plus riche — que la Calédonie minière, la Calédonie agricole présente, sur ses petites étendues, — soit à l'entrée ou dans le fond des vallées transversales, soit en des vallées longitudinales que l'orographie particulière à l'île ne permet pas de soupçonner d'abord, — des morceaux de terre excellents à côté d'autres, dont il n'y a pas grand'chose à faire. C'est un habit d'arlequin, composé de bonnes et de mauvaises étoffes. Mais les bonnes pièces y sont nombreuses; additionnées, elles constituent un domaine imposant qui, entre les mains de véritables agriculteurs, non seulement pourra nourrir une population vingt fois supérieure à celle d'aujourd'hui, mais encore fournir au marché du monde un certain appoint de denrées de choix : café, caoutchouc, tabac, bois précieux, etc.

Cette perspective devait tenter le zèle du gouverneur qui s'est trouvé dans les conditions morales voulues pour reprendre à son compte et mener à bien une œuvre à laquelle quelques-uns de ses prédécesseurs avaient certainement songé. Il a été déjà parlé du capitaine Pallu de la Barrière, qui a laissé derrière lui une grande trace. On doit aussi rendre justice à M. de la Richerie qui aima beaucoup la Nouvelle-Calédonie, s'y prodigua, et y eût fait peut-être de très bonnes choses sans l'incident de l'évasion de M. Rochefort dont on le rendit, bien à tort, responsable. Enfin, je ne dois pas négliger de rappeler le pacificateur de l'insurrection de 1878, Olry, qui a sa statue à Nouméa. Le gouverneur Olry était un homme remarquable, actif, vigilant, d'esprit fécond. Ses collaborateurs l'ont entendu maintes fois préconiser le système de colonisation au succès duquel nous assistons sous M. Feillet, et je dirai plus loin la part qui revient à son initiative dans les chemins de pénétration à l'intérieur de la colonie. Il aidait les planteurs,

il leur a rendu de réels services. Lui aussi eût laissé une grande trace, s'il avait été compris et secondé par le pouvoir central, au lieu de n'en recevoir qu'obstructions et rebuffades.

M. Feillet a été plus heureux. Il a eu la bonne fortune d'attacher son nom à une entreprise d'ensemble, vigoureusement poussée sur plusieurs points à la fois et soumise aux lois d'un programme bien arrêté. Sans doute il est venu à une heure plus favorable, au moment où la nécessité de mettre en toute leur valeur nos domaines coloniaux commençait à se faire jour dans les cervelles qui dirigent la machine administrative. Mais, libre des attaches et des soucis de carrière qui s'imposaient à ses prédécesseurs marins, instruit seulement à l'obéissance civile qui laisse l'homme beaucoup plus libre que l'habitude des disciplines militaires, il a pu oser davantage, faire de la colonisation calédonienne son but exclusif, la raison de sa vie, sa chose, et, risquant tout, il a conduit son entreprise avec une volonté de fer.

Après l'inévitable déception du début, je veux dire après ce classique voyage du tour de côtes qui ne lui avait montré que l'écorce de l'arbre, tandis que la sève était à l'intérieur, M. Feillet eut la curiosité d'explorer son île. Ce fut, au point de vue qui le préoccupait, une série de découvertes, une complète révélation. Était-il donc le premier explorateur de la Nouvelle-Calédonie? Non, certes. Elle avait été fouillée à fond et magistralement topographiée par une mission militaire qui y travailla huit ans (de 1879 à 1887), et qui eut à sa tête : d'abord, le colonel Bagay, directeur d'artillerie de la marine; ensuite, le capitaine d'infanterie Destelle, aujourd'hui lieutenant-colonel. Le résultat de cette mission, qui fut pleine de dangers et coûta de dures fatigues, fait le plus grand honneur aux savants officiers qui

s'en chargèrent : c'est une carte magnifique, longue de 5 mètres sur 1 mètre de largeur, construite dans le système de Mercator, à une échelle voisine du 1/100,000e. Les cinq feuilles composant la carte et correspondant chacune à un arrondissement de la colonie, n'ont pu être réunies qu'en 1891 par le protagoniste de ce beau travail, le colonel Bagay, qui en a fait hommage au ministre de la Marine. Le malheureux Bonnier, tombé à Tombouctou, avait été l'un des plus actifs collaborateurs du colonel Bagay dans la mission topographique.

Cette carte renfermait de précieuses indications sur la nature des terrains : elle a beaucoup servi aux études de M. Feillet, et c'est sur elle que travaillent constamment le service topographique et le service des Domaines de l'administration actuelle.

Indépendamment de la mission militaire, de nombreuses personnes avaient précédé M. Feillet jusque dans les recoins les plus cachés du pays ; mais celles-ci étaient, ou bien des prospecteurs qui passaient indifférents sur des terrains non minéralisés, ou bien des éleveurs qui avaient le plus grand intérêt à laisser croire que les vastes solitudes où ils faisaient paître leur bétail n'étaient propres qu'au pâturage. C'est ainsi que les *stockmen* s'opposèrent, autant qu'il fut en eux, à la pénétration officielle du massif de la Table-Unio, centre remarquablement fertile, mais très difficile d'accès. L'auteur de ces lignes a eu le plaisir et l'honneur de voir donner son nom à la plus riche vallée de ce massif, ainsi qu'à la rivière qui l'arrose. Il en a été d'autant plus heureux, que c'était la seule chance qu'il eût de se survivre.

Sous l'influence du voisinage australien, la Nouvelle-Calédonie n'avait été d'abord considérée que comme un pays d'élevage. L'industrie pastorale fut donc la première

qui s'y établit. Puis vinrent les mines. Les essais de culture n'apparurent qu'en dernier lieu : on les confia à des Français, et l'on eut soin de leur choisir les régions les moins accidentées de l'île. Le cultivateur français a le préjugé de la plaine, comme le paysan annamite. On peut même dire d'une façon générale que nos compatriotes, jusqu'au milieu de ce siècle, ont ignoré, par suite calomnié la montagne. Notre goût, très déterminé aujourd'hui, pour la Suisse et autres pays montagneux, est de date relativement récente.

Or, il se trouve qu'en Nouvelle-Calédonie les terrains les plus élevés sont très souvent les plus fertiles : d'abord, parce que l'irrigation naturelle des sources se distribue également un peu partout avant d'aller former les courtes rivières du bas des vallées; ensuite, parce que la forêt verte, la forêt riche en humus que sa propre dépouille alimente sans cesse, commence à 300 mètres d'altitude et couronne toutes les hauteurs. Au contraire, dans les régions basses, notamment sur les plates-formes constituées par les bancs de coraux, la fertilité est presque nulle, excepté au bord des rivières. La majeure partie des « terres à niaoulis », impropres à l'agriculture, bonnes seulement pour le pâturage, comme les plaines d'Australie, à cela près que le bétail n'y trouve pas les étendues immenses qui font compensation à la rareté de l'herbe, la majeure partie de ces terres pauvres, dis-je, constitue en quelque sorte la base, assez élevée, sur laquelle repose la grande masse fertile.

Mais on ne se doutait guère de cela, il y a quelques années, ou bien l'on ne voulait pas y croire. Des caféiers de très belle venue, cultivés par les indigènes à 400 mètres d'altitude, sous forêt, ne suffisaient pas à convaincre. En tout cas, l'on n'eût pas osé proposer à des chrétiens de ve-

nir travailler la terre sur de tels escarpements, en pays tropical, dans des massifs perdus où aucun chemin ne conduisait. La culture en montagne, et même la colonisation des basses vallées riches trop éloignées des centres peuplés, furent donc condamnées en principe, et l'insuccès des premiers colons établis en plaine acheva de décrier la Nouvelle-Calédonie sous le rapport de ses ressources agricoles.

On peut juger par là des difficultés de la tâche entreprise par M. Feillet, quand il se mit en tête de combattre certains intérêts égoïstes et d'aller à l'encontre d'une opinion générale fermement établie.

Le rêve de M. Feillet.

J'ai, dans mon préambule, exposé le plan de conquête progressive au bénéfice de la colonisation libre, conçu par M. Feillet. Au fond, cette entreprise était aussi intéressante pour la métropole que pour la colonie, car elle abordait pratiquement la question discutée de savoir si, oui ou non, le Français est redevenu émigrateur et si nous sommes capables de peupler par nous-mêmes l'une de nos rares colonies dites de peuplement.

— Nous en sommes très capables, affirmaient certains de nos concitoyens résolus, en principe, à émigrer. Mais vous nous la baillez belle avec votre colonie de peuplement quand, d'une part, la loi garantit aux Canaques un domaine très étendu, et que, d'autre part, le Bagne a pris pour lui les meilleures terres! Que reste-t-il pour nous dans votre fertile (nous le voulons bien), mais trop petite Calédonie?

L'objection était sérieuse : il fallait la faire tomber. Ce fut le premier souci de M. Feillet, qui, déjà, voulait tenter

le colon par la perspective de cultures riches, et, dans ce but, cherchait le moyen de lui offrir beaucoup de terres à café.

On prétendait alors couramment que la Nouvelle-Calédonie renfermait tout au plus 50,000 hectares propres à cette culture, parce qu'on n'avait égard qu'aux fonds de vallée riches en humus, analogues aux terrains qui sont réservés, dans les Antilles, aux plantations de cacao. Et l'on s'amusait follement de la « marotte » du nouveau gouverneur, qui voyait du café partout, notamment la nuit dans ses rêves, et dont le nom lui-même, par un hasard significatif, devenait *Caféier* en changeant seulement l'initiale de son prénom. Insensible à ces jeux d'esprit, M. Feillet, cherchant toujours, arriva à cette conviction que l'île pouvait offrir non pas 50,000 mais 150,000 hectares de terres à café, attendu qu'en Nouvelle-Calédonie comme aux Antilles — des expériences isolées mais très concluantes, indépendamment de celles des Canaques, en avaient fait la démonstration — le café réussit à merveille sur les coteaux boisés, lorsque le sol n'y est pas argileux et imperméable.

L'évaluation de 150,000 hectares était un peu optimiste. Mais quant au succès de la culture du café en montagne, il n'y avait qu'un seul point sur terre où l'on pût contester la réalité de ce phénomène, reconnue dans toutes les autres colonies : c'était la sceptique ville de Nouméa.

Contrairement à ce qu'on disait, le gouvernement ne songeait pas à instituer la monoculture dans sa colonie, — chose d'abord impossible, et dangereuse si elle eût été possible ; — mais il pensait justement qu'une fois toutes les terres à café occupées, les autres terres propres à diverses cultures augmenteraient de valeur. Il concevait déjà son système de petits domaines de famille, faciles à travailler, faciles à surveiller, réunissant dans chaque lot une part de

terrains très riches (dont quelques hectares spécialement favorables au café), et une part moins avantageuse. La nature bariolée du sol calédonien se prêtait à ce genre de lotissement. Il dressa donc un inventaire méthodique des terres non encore aliénées et rechercha les points du territoire où une quantité suffisante de terres à café pouvait donner lieu soit à la création d'un centre, soit à l'agrandissement de centres existant déjà. Mais, tout de suite, il se heurta à des complications qui résultaient de la diversité des régimes.

Au point de vue de leur situation légale, il y avait quatre espèces de terres en Nouvelle-Calédonie :

1° Les terres aliénées à des particuliers ;

2° Le domaine resté litigieux entre l'État et la colonie ;

3° Le domaine pénitentiaire, constitué par décret du 16 août 1884 ;

4° Les terres occupées par les indigènes, — celles-ci devant, dans l'esprit du même décret, constituer les réserves de la Pénitentiaire et s'adjoindre au domaine de cette administration au fur et à mesure que l'extinction des Canaques permettrait de resserrer le cantonnement.

Devant cette admirable organisation, M. Feillet aurait pu se croiser les bras, — ce dont, peut-être, on lui eût su gré. Il n'en fit rien. Il représenta au ministre :

1° Qu'il convenait de trancher tout de suite en faveur de la colonie la question du domaine litigieux, attendu qu'il était au moins singulier que celle de nos possessions la mieux douée au point de vue climatérique pour devenir une colonie de peuplement fût justement la seule qui ne disposât pas de ses terres ;

2° Que, la Pénitentiaire étant appelée à disparaître, cette administration n'avait plus besoin de réserves pour l'avenir ; que son domaine actuel devait lui-même être revisé,

de façon à ne lui conserver que ce qui était essentiel au fonctionnement de ses services et à donner à la colonie ce qui était superflu ;

3° Que le cantonnement des indigènes, depuis longtemps demeuré en suspens, n'était plus en rapport avec le chiffre de cette population ; qu'il y avait lieu d'y procéder à nouveau, et que toutes les terres qu'on gagnerait ainsi feraient retour à la colonisation libre ;

4° Que, pour recruter des colons, on devait, selon lui, s'inspirer de la méthode qui a déterminé dans certains départements français un courant d'émigration ininterrompu vers l'Amérique du Sud.

A la recherche de l'idéal.

Pour bien faire comprendre la nécessité d'un système nouveau tant pour les conditions à offrir aux colons que pour le recrutement des colons eux-mêmes, je rappellerai sommairement les diverses tentatives de colonisation libre faites en Nouvelle-Calédonie avant 1894.

Il y eut d'abord le phalanstère de Yaté. J'en ai déjà touché un mot : inutile de revenir sur cette ridicule histoire. Puis, successivement, des essais variés dont voici la définition et le résultat :

1872. — On accorde aux militaires congédiés dans la colonie des surfaces de 10 à 40 hectares (10 hectares pour un simple soldat, 25 pour un sous-officier marié, 40 pour un officier). Les employés d'administration retraités reçoivent aussi 40 hectares. Conception purement administrative basée sur la hiérarchie, non sur les aptitudes individuelles. Le simple soldat était-il un paysan déjà façonné au

labeur agricole et plus capable qu'un autre de mettre en valeur un domaine? Il n'avait droit qu'à 10 hectares, étant simple soldat. Mais un officier d'administration qui avait passé toute sa vie dans des bureaux, mais un vieux capitaine probablement cristallisé dans la pratique des choses militaires, étaient réputés propres à diriger une exploitation de 40 hectares. Question de galons. A la vérité, les terres ainsi distribuées ne valaient pas le diable. Elles ne firent aucun effort pour sauver le prestige hiérarchique. Trois ou quatre concessionnaires seulement réussirent à se maintenir sur leur propriété. La plupart, aussitôt en possession de leurs titres, s'empressèrent de les vendre. Peu à peu les grands éleveurs de la région (côté ouest, environs de Païta) absorbèrent la presque totalité des lots.

1873. — On songe à appliquer à la colonisation libre le système de petite culture familiale inauguré à Bourail, depuis 1870, par l'administration pénitentiaire, au bénéfice des forçats. Sur cette donnée, M. de la Richerie, gouverneur, crée un centre à Moindou : il y installe des Alsaciens venus dans notre colonie après option pour la France, et quelques déportés politiques. Dans cette combinaison, pas de titre provisoire, mais délivrance d'un titre définitif après cinq ans d'occupation et de mise en valeur. En cas d'abandon avant ce laps de temps, retour pur et simple de la concession au Domaine.

Les lots se composèrent d'abord de 10 hectares de terre à niaoulis. Impossible de vivre là-dessus. Il fallut ajouter plus tard à chaque lot 3 hectares de bon terrain pris sur la forêt. Opération malaisée en cet endroit de l'île. On aboutit à des exploitations scindées, éparpillées, échappant à la surveillance. La moitié des colons se découragèrent. Un certain nombre de déportés concessionnaires s'en revinrent

en France après l'amnistie. Malgré tout, et bien que la proportion de bonnes terres y soit moins grande que dans les vallées nouvellement alloties, le centre de Moindou existe encore ; il est même devenu assez prospère, grâce à l'effort de ceux qui ont voulu quand même s'y maintenir.

1873-74. — Création d'un centre sur la rive gauche de la Foa, au profit de quelques Indiens emmenés de la Réunion par MM. de Gresland, Duboisé et de Touris, dans le but de cultiver la canne à sucre en Nouvelle-Calédonie. Ici, la terre était fort bonne, mais on l'avait débitée en lots de 3 hectares, ce qui était tout à fait insuffisant. Du reste, l'insuccès fut complet. Les sauterelles dévastèrent les plantations. Au surplus, là où il aurait fallu un matériel perfectionné, les concessionnaires n'avaient que des instruments hors d'usage. Enfin, ces *Malabares,* comme on les appelle là-bas, sont proprement des paresseux. Venus soixante, il en est demeuré trois ou quatre. Les petits lots de la Foa, dans la proportion d'un tiers, ont changé de propriétaires, et ceux-ci sont obligés de tenir boutique pour suppléer à l'insuffisance des revenus de leurs terrains. Les deux autres tiers ont passé aux grandes exploitations voisines.

1878-79. — Le gouverneur Olry fonde le centre de Koné dans des conditions meilleures. On accorde à chaque colon un lot de terrain à bâtir dans le village, un hectare de terre à jardin situé à proximité, 4 hectares de bonne terre à cultures diverses et 20 hectares à pâturage. Mais, comme à Moindou, ce sont des concessionnaires venus dans la colonie sans un centime. A de telles enseignes que le gouvernement local est obligé de leur donner pour six mois de vivres. On devine que beaucoup de ces amateurs se nourrirent pendant six mois et disparurent ensuite. Sur une

vingtaine qui avaient été installés de 1879 à 1884, il en est resté sept.

A partir de 1884 jusqu'à 1888, le centre de Koné reçut 30 nouveaux colons. A ceux-là le service local ne se contenta pas de donner les vivres : il fit défricher et labourer pour chacun d'eux un demi-hectare de terrain. Sur les 30, il en est resté 15, proportion que je regarde comme un succès (en Australie, on se contente de beaucoup moins). Et ce succès a tenu non pas — comme on pourrrait croire — au demi-hectare labouré, mais uniquement à la qualité des colons de cette seconde période, meilleurs que ceux de la première. Axiome : lorsque les concessions sont suffisantes, les bons colons restent, les mauvais s'en vont.

Une dernière fournée d'immigrants sans capital, gratifiés des mêmes avantages, vint, après 1888, prendre les places laissées libres et compléter le centre. Celui-ci représente aujourd'hui, dans son ensemble, une quarantaine de petites propriétés. Sur les quarante titulaires, il y en a bien vingt-trois qui prétendent que la terre est épuisée, qu'elle ne peut plus rien produire. Déjà ? Nos agronomes diraient que c'est une mauvaise plaisanterie, et, cette fois, ils n'auraient pas tort. Je soupçonne les pessimistes dont il s'agit d'avoir trop demandé à leur terre sans jamais rien lui rendre. On aura de la peine à faire entrer dans la tête de certains colons que la culture en pays tropicaux ne se passe pas d'amendement. Du reste, les autres planteurs de Koné, qui forment une minorité importante, ne partagent pas le sentiment des voisins et se déclarent satisfaits. Ils sont persuadés avec raison que leur réussite a surtout dépendu de leurs qualités propres.

La théorie inverse, celle qui consiste à multiplier les avantages dispendieux pour attirer le colon, pour le séduire et pour forcer en quelque sorte la vocation chez ceux

qui ne l'ont pas, fut poussée, comme on va le voir, à l'extrême.

1889. — L'administration locale ayant acquis d'assez vastes terrains, ceux-ci furent, aux frais de l'État et par la main-d'œuvre des relégués, défrichés, labourés, ensemencés, allotis, entourés de palissades, pourvus de routes et de maisons d'habitation. Mille hectares ainsi préparés furent donnés à une société de colonisation qui y installa 15 familles formant un effectif total de 53 individus. Chacune de ces familles reçut, outre son lot de terres cultivables, un lot supplémentaire par tête d'enfant, un lot de village avec une maison, des outils, deux génisses, les vivres pendant six mois au moins. Enfin, on leur donna en commun 300 hectares de pâturages enclos. On voulait que l'expérience fût complète.

Eh bien, elle l'a été. Aucune n'a mieux montré le sophisme de l'État-Providence, sophisme aussi manifeste dans les colonies que dans la métropole. Les véritables travailleurs de la terre ne demandent pas qu'on prenne pour eux les soins qui leur incombent tout naturellement : ils n'ont besoin que de leurs bras et d'un petit capital qui ne doit rien à personne. Ils s'attachent à leurs concessions, comme les mères à leurs enfants, en raison de la peine qu'il a fallu pour les élever. Le colon qui a eu tout à créer sur son domaine ne manque pas de rappeler cette circonstance avec une visible satisfaction; et, presque toujours, en effet, il est de ceux qui ont le mieux réussi.

D'où vient l'échec des 15 familles que l'État avait ainsi comblées? Certainement, des divisions intestines qui ne tardèrent pas à éclater parmi ces colons et de l'ambition excessive de celui qui s'était institué le chef de cette communauté (ne trouva-t-il pas tout naturel de poser sa candi-

dature au gouvernement de la colonie?). Mais il le faut attribuer aussi, pour une large part, à cette raison que les largesses administratives furent plus propres à encourager l'indolence des immigrants qu'à déterminer chez eux la vocation nécessaire.

On avait débité chaque famille d'une somme de 2,200 fr. Elles devaient la rembourser par de petites annuités de 200 francs. Aucune n'a versé le moindre centime. Naturellement. Pouvaient-elles se considérer comme de vrais débiteurs vis-à-vis d'un créancier aussi magnanime? Finalement, sur 15 qui formaient le centre de colonisation, il en est resté 4 qui se sont « débrouillées » par des moyens étrangers à l'agriculture. Il a donc fallu liquider tant bien que mal cette fâcheuse entreprise, d'ailleurs pleine d'enseignements. Comme école, elle fut très utile. Enfin, tout n'a pas été perdu, puisqu'il y a eu de ce chef un apport de population dont la colonie profite tous les jours : en Nouvelle-Calédonie, quatre familles au bout de dix ans, donnent plus de naissances que huit familles, en France, au bout de quinze (statistique).

Mais, comme j'ai dit plus haut, l'épreuve fut concluante. Elle eut même son corollaire. Sur les mêmes terrains si paternellement aménagés par l'État fut créé un centre supplémentaire pour vingt-deux colons, également sans capitaux et sans vocation éprouvée. Cinq seulement ont réussi. Parmi les autres, certains se contentaient de faire gérer leur propriété, tandis qu'eux-mêmes cherchaient des emplois sédentaires à Nouméa ; mais le plus grand nombre se perdit dans l'ivrognerie.

1892. — La dernière création avant le nouveau système est le centre de Voh, agrandi depuis. Il y avait là d'excellentes terres qu on divisa en 27 propriétés ; on y installa les

colons dans des conditions analogues à celles dont on n'avait pourtant aucun sujet de se louer. Au bout de quelques mois trois ou quatre concessionnaires déguerpirent. Tous les autres sont restés. Parmi ces derniers, une dizaine vivent convenablement et normalement des seuls produits de leur labeur agricole. Le surplus se divise en besoigneux qui vivent au jour le jour, faisant des dettes, et qui, ayant monté des cabarets chez eux, voulurent en être les meilleurs clients.

Dans cette histoire de la colonisation libre en Nouvelle-Calédonie avant l'arrivée de M. Feillet, une seule institution mérite d'être applaudie. On la doit au gouverneur Guillain, plus heureux cette fois qu'avec son essai de phalanstère. Ayant encouragé les vieux militaires à s'en aller vivre chez les Canaques, en pleine tribu, la chose réussit très bien. La hardiesse de ces frères de la côte eut beaucoup d'influence sur les colons en leur montrant qu'on pouvait, sans trop de danger, prendre contact avec des indigènes réputés les plus féroces du monde.

Opinion des déportés. — L'approbation ministérielle. Le colon à 5,000 francs. — On trompe le peuple!

Après les diverses tentatives de colonisation libre dont j'ai parlé, malgré le demi-succès de Koné, la cause de la Nouvelle-Calédonie agricole semblait perdue. On disait couramment que tout avait été essayé. Et c'était vrai, à cela près qu'on avait négligé deux choses essentielles : une bonne méthode pour recruter les colons et la recherche des meilleures terres que l'île pouvait offrir.

Les déportés retournés en France n'avaient pas peu contribué à propager la mauvaise réputation de ce pays lointain.

Le plus spirituel d'entre eux déclara que la Nouvelle-Calédonie ayant la forme d'une tige de botte, était aussi fertile qu'un morceau de cuir, « ce qui — ajoutait-il — complète l'illusion ». Les autres firent assaut de plaisanteries. Ceux qui avaient de l'esprit et ceux qui n'en avaient pas pouvaient être sincères : il leur manquait, comme à beaucoup de gouverneurs, comme aux marins illustres dont ils invoquaient le témoignage, d'avoir visité l'intérieur de l'île.

Telle était la situation lorsque M. Feillet arriva en Nouvelle-Calédonie. J'ai dit quel fut son premier soin. L'étude des errements passés lui démontrait que le cadeau vraiment utile à faire à un colon, ce n'était ni un travail préparatoire, ni des outils, ni des semences, ni des vivres, ni surtout des avances d'argent, mais plutôt une petite part de ces terres à culture riche, méconnues jusqu'alors ou indisponibles. Il fallait pouvoir incorporer dans chaque lot concédé quelques hectares propres au café parce que, au bout de cinq à six ans, une plantation de café qui a été bien soignée donne pendant longtemps un revenu considérable. La caféière — dont les produits, si abondants soient-ils, trouvent un écoulement certain sur le marché même de Nouméa — apparut à M. Feillet comme la planche de salut pour chaque concession et, pour les chanceux, comme une fortune assurée. Avec cette garantie d'avenir, mais aussi avec un petit capital d'attente, on pouvait traverser les années de début, nécessairement les plus maigres et les plus laborieuses.

La conviction du gouverneur était profonde, et cependant il lui fallait quelque hardiesse pour l'opposer à l'état d'esprit de la colonie, non moins profondément découragée.

Par bonheur, M. Feillet, qui avait besoin avant tout du concours de Paris, réussit à persuader le ministère.

Au sujet du recrutement des colons, M. Feillet disait en

excellents termes : « Nous avons ici assez d'éléments douteux de population pour ne pas augmenter encore l'armée des nomades. Il vaut mieux un petit nombre de colons bien choisis, bons travailleurs et possédant les avances nécessaires, qu'une petite quantité de pauvres hères qui coûtent fort cher à la colonie et dont les plaintes, les accusations, nuisent profondément. » Et le ministère d'approuver encore. A la place de M. Feillet, cette facilité d'approbation m'aurait donné de l'inquiétude. Dans nos mœurs administratives, être approuvé n'équivaut pas toujours à être soutenu, M. Feillet dut s'en apercevoir lorsque, à plusieurs reprises, des ordres contradictoires qui enrayaient ou suspendaient la marche de son œuvre lui arrivèrent par câble. L'approbation ministérielle ressemble beaucoup au sabre de M. Prud'homme. En définitive, après de nombreuses péripéties, après des luttes qui, malheureusement, faillirent fausser la question en la portant sur le terrain politique, M. Feillet fut soutenu en haut lieu. Il avait triomphé sur toute la ligne, il avait « réussi. » On ne refuse pas son soutien à qui a réussi. C'est humain, c'est plus encore gouvernemental.

Mais il n'est que juste de dire que la bonne volonté — un peu flottante — du ministère a été puissamment soutenue par nos sociétés de colonisation, en tête desquelles il faut nommer l'*Union coloniale française*.

La Nouvelle-Calédonie devra une éternelle reconnaissance à cette institution patriotique, ainsi qu'à son émule, le *Comité Dupleix*. Le récent et définitif mouvement d'émigration vers notre colonie du Pacifique a été déterminé par leur propagande. Il convient d'ajouter qu'une autre société, active et convaincue, fondée par M. Feillet, à Nouméa, a bien secondé tous ces efforts. Je veux parler de l'*Union agricole calédonienne* qui, sous l'impulsion constante, et

grâce aux lumières de son dévoué président, M. Devambez, un grand éleveur de là-bas, permet aux plus sceptiques de croire que la solidarité et la discipline volontaire entre colons ne sont pas du domaine des choses tout à fait impossibles.

De son côté, le gouverneur ne négligea pas d'entraîner les colons dans une voie d'autorecrutement qu'ils avaient été les premiers à lui indiquer et qui, certes, est bien la meilleure de toutes. Plusieurs planteurs du centre de Voh lui avaient dit : « Si vous nous donniez plus de terres, nous ferions venir de nos amis et de nos parents. » Cette parole ne fut pas perdue, et la réponse ne tarda pas : vous aurez des terres. « Je m'engage — disait une circulaire qui fit sensation dans la colonie — je m'engage à signaler et à recommander de la façon la plus pressante à M. le ministre, en vue de leur faire obtenir toutes les facilités désirables pour leur passage, ceux de nos compatriotes de la métropole auxquels vous vous proposez d'écrire et dont je vous prie de me faire connaître les noms et les adresses. Je compte sur votre esprit d'initiative et de patriotisme. Je recevrai de votre part avec reconnaissance toutes les observations et toutes les indications propres à faciliter l'œuvre dont nous poursuivons la réalisation. »

Le *clou* de cette circulaire, c'était une phrase où le gouverneur lançait officiellement son fameux chiffre de 5,000 francs comme quantum du capital que désormais chaque colon devrait présenter avant d'obtenir une concession agricole. Elle a fait un beau bruit, là-bas, l'exigence des 5,000 francs !

Je ne comprends pas les critiques qu'elle a soulevées. Sans doute 2,000 francs aux mains d'un colon sérieux valent mieux que 5,000 francs aux mains d'un amateur. J'ai entendu parler d'un concessionnaire qui, avant de dé-

brousser un hectare de terre, commença par employer une forte somme à la construction d'un rocher artificiel, avec jet d'eau, devant sa véranda. Cet homme, qui s'est ruiné, avait la vocation plutôt d'un architecte-paysagiste que d'un agriculteur. Mais, pour apprécier le bien fondé de la clause des 5,000 francs, on ne saurait la séparer des autres conditions du programme. Celui-ci fait appel aux personnes qui, avant tout, se sentent de réelles dispositions pour le travail des champs. On les avertit que la main-d'œuvre est malaisée à recruter, qu'elles auront d'abord à compter sur elles-mêmes, qu'elles doivent être prêtes aux besognes les plus rudes; on va même jusqu'à leur donner à entendre qu'une femme courageuse sera le meilleur atout de leur jeu; puis on leur dit : « Si, par surcroît, vous possédez une avance de 5,000 francs, nous osons nous porter fort de votre réussite. »

Eh bien, je ne vois rien là que de très sage. Quelque ennemi qu'on soit de tout ce qui ressemble à une formule, on ne peut pas rester dans le vague quand il s'agit d'une question d'argent. On ne pouvait pas se borner à dire aux colons : « surtout, n'oubliez pas d'apporter avec vous quelques économies, vous en aurez besoin dans le début. » Il fallait bien préciser, fixer une limite, comme on en fixe pour le nombre d'hectares qui constituent un lot. Or, on peut croire que le minimum de 5,000 francs n'a pas été prononcé au hasard. Ce chiffre est le résultat d'observations et de calculs sérieux. On doit donc l'accepter, tout au moins provisoirement. L'avenir peut changer les choses.

Mais ce que les malins de la colonie ont le plus reproché au gouverneur, c'est d'avoir appuyé son programme sur des évaluations, d'avoir rendu publics les calculs auxquels il s'était livré et d'où il résultait qu'au bout de six ans le colon laborieux aurait amorti toutes ses dépenses et réalisé

déjà un bénéfice net d'au moins 5,000 francs. Qu'en savez-vous? On ne promet pas de ces choses-là? Vous trompez le peuple ! Si M. Feillet avait plané dans les nuages, il se fût probablement épargné ces critiques. Mais les convaincus ne se contentent pas de planer : ils descendent aux détails, étudient tous les moyens, conseillent, discutent, prouvent. N'importe ! Il est entendu que l'opinion d'un gouverneur est un engagement que le cyclone lui-même n'a pas le pouvoir d'infirmer. Si le cyclone vient détruire les prévisions du gouverneur, on s'en prendra au gouverneur. Il aura trompé le peuple, comme on disait autrefois ; il aura *bluffé*, comme on dit aujourd'hui.

Le succès. — Ce qui se passe en Australie. Colonisation industrielle.

Toutes ces petites misères n'ont pas empêché le succès une colonisation enfin rationnelle, et ce que M. Feillet a fait en moins de quatre ans est vraiment une œuvre considérable. Il a été créé, depuis 1895, dit un rapport officiel, 434 propriétés agricoles : 130 par des familles qui habitaient déjà le pays, mais n'étaient pas encore fixées au sol; 304 par des familles venues de l'extérieur ou par des militaires congédiés dans la colonie.

Elles sont réparties sur 17 centres, judicieusement choisis, placés un peu partout, foyers encore épars qui arriveront à communiquer la vie à toute l'île. On est en devoir d'en créer de nouveaux. Il reste de la marge. J'estime que la Nouvelle-Calédonie peut offrir à la colonisation libre 160,000 hectares de terre à culture, dont 40,000 de tout premier ordre. Ces chiffres seraient de beaucoup dépassés, si 'on avait le droit de disposer de toute la zone forestière ;

mais, à partir de 500 mètres d'altitude, la forêt est inaliénable. Mesure sage, d'ailleurs.

Celles des terres du domaine où il a été impossible de découper des lots d'un seul tenant, offrant en même temps au colon une juste proportion de terrains riches, furent, soit vendues aux enchères, soit concédées à des personnes depuis longtemps fixées dans la colonie.

Jusqu'à ce jour, l'entreprise de M. Feillet a réussi dans la proportion de 90 0/0. Je veux dire par là que 10 0/0 des colons installés d'après la nouvelle méthode ont, pour divers motifs, renoncé à leur exploitation, l'ont abandonnée en restant dans la colonie, ou ont repris le paquebot. Sur les 434 concessionnaires, 403 demeurent. En comparaison des résultats de l'ancien système, ce déchet est insignifiant. La colonisation australienne ne se vit jamais à pareille fête, elle n'a jamais pu retenir que la moitié des immigrants qu'elle attira! Est-ce à dire que l'Australie se colonise mal ou avec peine? Bien au contraire. Seulement les colons qui n'y réussissent pas s'éliminent d'eux-mêmes avec une extrême facilité ; sans récriminations, sans tapage, ils vont chercher fortune ailleurs. M. de Lanessan [1], qui constate le fait, dit que cette sélection est éminemment utile au progrès des colonies australiennes. Peut-être n'avons-nous pas, au même degré que les Anglais, ce je ne sais quoi de particulier dans l'esprit d'aventure qui leur permet de transporter leur *home* sur divers points du globe sans plus s'en étonner que s'ils déménageaient d'un quartier à l'autre ; il me paraît même certain, après mon enquête personnelle, que, sur les 403 concessionnaires restés dans les centres créés par M. Feillet, quelques-uns, s'ils avaient le courage et la souplesse de mettre leur conduite en harmonie avec

[1] *Principes de colonisation.* — Paris, chez Félix Alcan.

leurs discours, planteraient là leur propriété et s'en iraient ailleurs chercher l'idéal non trouvé en Nouvelle-Calédonie. Mais une chose encore plus certaine, c'est que les deux tiers au moins de ces colons fixés se déclarent contents et n'ont aucune envie de partir. Cette proportion est énorme. Loin donc de m'associer aux alarmes des personnes qui voient dans le déchet réel de 10 0 0 un symptôme de débâcle prochaine, je voudrais, pour consolider par la sélection, le grand, l'incontestable succès de M. Feillet, que tous les mécontents qui restent quand même laissassent leur place à d'autres. La marche de la colonisation et l'esprit de la colonie ne pourraient qu'y gagner.

Mais rien n'arrêtera le courant d'immigration qui s'est déterminé. Le foyer d'attraction est suffisant pour agir désormais par sa seule force.

Il y a mieux. La colonisation agricole va prochainement se doubler de la colonisation industrielle. Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que l'installation des familles de mineurs sur les terres à culture du domaine de la société *le Nickel,* à Kouaoua, sera bientôt un fait accompli. La reprise des mines de cuivre dans le Diahot, le développement de l'exploitation du nickel sur la côte ouest nécessiteront des créations analogues. Chaque centre minier de quelque importance fournira son contingent de population nouvelle, par groupe de 2 à 3 mille individus. En somme, le rêve du gouverneur — je veux dire le peuplement de l'île par des éléments sains — pourra se réaliser plus vite qu'on n'aurait osé l'espérer.

La coopération indirecte, mais effective des compagnies minières à l'œuvre de M. Feillet s'explique par la nécessité où se trouvent ces compagnies de s'assurer des travailleurs pour l'époque, très prochaine, où viendront à expiration, sans pouvoir être renouvelés, les contrats de main-d'œuvre

qu'elles avaient passés avec l'administration pénitentiaire. Elles n'auront rien à regretter. C'est le sentiment unanime des chefs d'exploitation.

Les routes. — Les Canaques au travail.

Les terres sont toujours prêtes, maintenant que l'administration a pris le sage parti de laisser les colons s'y débrouiller seuls; mais on ne peut songer à peupler un centre avant de l'avoir pourvu de voies de communication suffisantes. D'abord les routes. C'est ce qu'a fait M. Feillet d'une manière générale, et c'est ce qui explique pourquoi il a dû, de temps en temps, inviter l'Union coloniale française à ralentir le mouvement d'émigration.

Les qualités administratives du gouverneur qui, au bout d'un an de fonctions, avait déjà restauré les finances avariées de sa colonie, se sont révélées plus spécialement par la façon dont il s'y est pris pour construire les routes. Je tiens à mettre ceci bien en lumière pour qu'au besoin on en fasse son profit dans d'autres colonies.

Il n'a procédé ni à coups d'argent ni par méthode uniforme.

Toutes les fois que la chose est possible, M. Feillet se sert d'abord de la main-d'œuvre canaque. C'est la moins chère. Mais il respecte les usages de ces indigènes, les laisse travailler comme ils aiment à travailler, avec leurs irrégularités, leurs caprices. Il leur impose seulement la surveillance d'un agent technique et l'obligation de livrer leur tâche faite dans le délai déterminé. Les Canaques sont enchantés de ces conditions. Souvent trois ou quatre jours se passent sans qu'il y ait personne sur le chantier : on a lâché le travail pour aller prendre part à un *pilou-pilou*

organisé dans les tribus voisines. Puis, soudain, tout le monde est à la besogne, hommes, femmes, enfants, et c'est merveille de les voir s'escrimer. Dans ces moments-là ils travaillent comme des nègres. A la date convenue ils sont toujours prêts. Pour leurs salaires ils s'arrangent avec leur chef, qui traite à forfait avec le gouverneur et qui reçoit une médaille quand tout a bien marché. J'en ai vu ainsi décorer quelques-uns de la main même de M. Feillet. Ils étaient ivres de joie, néanmoins dignes.

Les chefs canaques ne sont pas seulement chefs politiques dans leurs tribus, si l'on peut s'exprimer ainsi : ils sont encore chefs des travaux agricoles. Ils ordonnent la plantation des ignames, y président. Dans cet ordre d'idées, rien ne se fait sans leur volonté souveraine. Il y avait là un instrument tout créé, un organisme de travail docile et sûr, singulièrement précieux dans la main du gouverneur qui saurait l'utiliser au profit de l'administration : M. Feillet fut le premier à s'en apercevoir. Avant lui, on n'y avait pas pris garde. On avait même, en croyant de la sorte agir très politiquement, laissé porter plus d'une atteinte au prestige des chefs dans leurs rapports avec leurs sujets ; on était allé jusqu'à vouloir substituer aux véritables chefs de sang des indigènes investis de ce titre par le gouvernement colonial. C'est une faute que j'ai vu commettre ailleurs et sur laquelle il a toujours fallu revenir. M. Feillet n'y est pas tombé. Il n'a reconnu comme chefs que ceux à qui les Canaques avaient l'habitude d'obéir par tradition aristocratique ; et, en ne voulant avoir affaire qu'à eux seuls pour les travaux de routes, ainsi que pour la nouvelle délimitation des territoires indigènes, il a rétabli leur autorité, s'en est fait de précieux auxiliaires. On peut faire travailler à très bon marché les Canaques de la grande terre : ils sont contents de leur gouverneur depuis que celui-ci ne leur a

pas défendu de se livrer de temps à autre aux chorégraphies symboliques du *pilou-pilou*. Ils lui feraient des routes pour rien, s'il leur permettait les « repas de corps » dont ils étaient naguère si friands, mais M. Feillet n'a pas osé aller jusque-là.

Le gouverneur emploie donc les Canaques à la construction des chemins toutes les fois que les travaux sont à proximité des tribus (quand ils en sont éloignés, cette main-d'œuvre devient trop chère). Les indigènes calédoniens sont de bons terrassiers. Il serait à souhaiter qu'on pût longtemps encore recourir à leurs services. Nous n'avons plus aucun intérêt à voir disparaître ce que la pratique générale de l'avortement et certaines autres causes d'extinction rapide de la race canaque nous en ont laissé à cette heure. M. Feillet voudrait que ce mouvement se ralentît. Malheureusement, comme dit un proverbe indigène, « l'œil du blanc tue le Canaque ». Ce n'a pas été toujours l'œil.

Autres méthodes.

Lorsque, pour une raison ou pour une autre, il ne peut pas utiliser les nègres, le gouverneur s'adresse à des groupes de colons qui ont un intérêt collectif à la route ou au tronçon de route qu'il s'agit de construire. L'administration locale se rend d'abord compte de la valeur du travail à exécuter, puis elle traite à des conditions qui sont toujours inférieures à ce que demanderait un entrepreneur de Nouméa. Les intéressés à la route se contentent d'un petit gain, parce qu'ils y voient quelque chose de plus que ce petit gain immédiat. Et ce sont eux qui exercent la surveillance, non moins efficacement, on peut le croire, que si elle était confiée à des agents officiels. A la vérité, cette

façon de procéder n'est pas rigoureusement administrative; elle a plus de rapport avec une gestion de bon père de famille. Mais le système de l'adjudication, pour si sévèrement qu'il soit prescrit en haut lieu, n'est pas praticable dans les colonies tant qu'elles en sont au point où la Calédonie se trouve encore. Vérité d'évidence, contestée toutefois par des ronds-de-cuir enragés. Dans les premiers temps de notre occupation à Madagascar, un employé des finances voulait à toute force que le directeur de l'imprimerie officielle de Tananarive mît en adjudication sa fourniture de papier :

— Mais, mon cher monsieur, il n'existe qu'un seul marchand de papier dans toute l'île !

— Ça ne fait rien, ça ne fait rien, s'obstinait-il, jamais nous ne vous mandaterons cette dépense.

Il a bien fallu qu'il la mandatât : mais le pauvre garçon passa par d'affreuses angoisses. Il faisait peine à voir.

En Nouvelle-Calédonie il n'y a pas de ces phénomènes. Le gouverneur traite donc librement soit avec un groupe de colons, soit avec une municipalité intelligente. C'est ce qui est arrivé avec la municipalité de Moindou, qui a payé elle-même la main-d'œuvre pénale, l'a surveillée, en a tiré le meilleur parti possible. Également avec celle de Ponérihouen, qui a obtenu merveille des Canaques de la côte est, les ayant sous la main.

Enfin, le gouverneur a pu employer la main-d'œuvre pénale sans intermédiaire dans les terrains pénitentiaires qui doivent un jour retourner à la colonie. La route de Bourail à la Haute-Boghen, une partie de la route de la Houé, etc., ont été faites par ce troisième système.

L'administration de M. Feillet a pour principe de toujours commencer par une simple piste sur toute l'étendue du tracé. Une fois définitive, la piste, élargie, devient route.

Mais, d'abord, elle sert à se rendre compte des difficultés du terrain; on modifie en conséquence, on fait à temps les variantes. De cette façon on s'épargne les grosses surprises financières que vous ménage toujours la méthode des entrepreneurs.

Les 200 kilomètres de routes dont M. Feillet a doté l'île, payés par les seules ressources du domaine et sans qu'il ait été besoin d'augmenter d'un sou les impôts, reviennent, m'a-t-on assuré, à un franc le mètre l'un dans l'autre. Où est le temps qu'un kilomètre de chaussée entre le chef-lieu et Païta coûta, dit-on, 70,000 francs! L'heureux gouverneur a le droit d'être fier de son œuvre. Si toutefois vous l'en félicitez, il vous parlera surtout de ses collaborateurs, notamment de son service topographique, dirigé d'une façon magistrale. — « Et puis, m'a-t-il dit, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer auprès de moi la tradition héritée d'un directeur de l'administration pénitentiaire, d'un homme de grand esprit et de grand cœur qui, sous le gouvernement de M. Pallu de la Barrière, vers 1883, seconda de toutes ses forces l'initiative patriotique de mon prédécesseur. »

Cet hommage sera ratifié par tous les Calédoniens, M. Telle, père du directeur actuel de l'administration pénitentiaire, ayant laissé dans l'île des souvenirs inoubliables [1].

[1] C'est sous le gouvernement de M. Olry que la route de Nouméa à Bouloupari a été rendue carrossable, et que M. Candelot, aujourd'hui colonel en retraite, a tracé : 1° Le chemin allant de Bouloupari à la Ouaméni; 2° la piste transversale par le col de Khuen-Thio. Le gouverneur Olry a également présidé à l'ouverture des voies de communication Bourail-Houaïlou et Gomen-Oubatché.

IV

LA NOUVELLE-CALÉDONIE AGRICOLE

Ce n'est point mon affaire de donner des conseils aux colons. Il y a des manuels pour cela. Il y a surtout l'expérience personnelle, que rien ne remplace. Mais, puisque j'ai entrepris de faire connaître notre petite colonie trop ignorée, je dois parler de ses cultures, comme j'ai parlé de ses ressources minières.

Et, d'abord, la grande richesse : le café.

Le café calédonien.

Un déporté, retour de Nouvelle-Calédonie, publiait à Paris, en 1880 :

« Deux cultures seulement sont possibles dans l'île : la canne à sucre et le maïs. On a essayé de planter des caféiers. Ils poussent, mais donnent un café exécrable et qui répand une odeur de poudrette. Quant au goût, ce doit être un goût analogue ; mais il me manque un des termes de la comparaison. »

Voilà comment on écrit l'histoire, en termes plus ou moins galants.

Dix ans après, on lisait dans le *Journal officiel :*

« Le café de la Nouvelle-Calédonie est de première qualité. »

Tout arrive : ce jour-là, le *Journal officiel* a dit la vérité vraie. Du reste, à l'Exposition universelle de 1889, les cafés calédoniens ont obtenu les plus hautes récompenses. Leur succès ne sera pas moins grand cette année.

Les premiers colons qui ont fait la culture du café en Nouvelle-Calédonie sont : MM. Laurie, à Canala ; Boyer, à Moindou. M. Boyer, arrivé il y a vingt ans dans la colonie, sans argent et avec dix enfants, a doté chacun d'eux d'une exploitation personnelle et capitalisé de gros bénéfices. Les plus belles et les plus importantes plantations se trouvent sur la côte orientale. En tête viennent celles de MM. Lecomte et Petitjean. On dit que M. Lecomte entretient un million de caféiers.

Mais les grandes plantations sont et ne sauraient être que l'exception en Nouvelle-Calédonie, à cause de la nature si variable des terrains, et c'est précisément, on se le rappelle, sur cette donnée qu'est basé le système des petites exploitations familiales. Celles-ci, en se multipliant, accentueront la rapidité qui caractérise le développement de la culture du café en Nouvelle-Calédonie. En 1893, la colonie exportait 43,730 kilos ; l'année suivante, 137,009 ; l'année d'après, 231,840. Le guide de l'émigrant, publié par l'*Union coloniale française,* croit pouvoir promettre, pour le jour où toutes les terres à café de l'île seront mises en valeur, une production annuelle de 300,000 quintaux, représentant une valeur de 60 millions de francs. Comptons sur la moitié, ce qui est déjà bien joli, et ne perdons pas de vue que le café calédonien devra sa fortune à la qualité plutôt qu'à la quan-

tité. Il a une délicatesse d'arome qui lui est propre et qui le fait préférer au moka par beaucoup de connaisseurs. En tout cas, ce n'est pas un succédané du grand cru d'Arabie, sa ressemblance avec lui se bornant à l'aspect. Il a moins de force. Pour donner à une tasse de calédonien le même corps qu'à une tasse de moka, il faut une demi-dose supplémentaire. D'où une augmentation de dépense qui fait du calédonien, plus encore que du moka, un café de luxe, réservé exclusivement à la clientèle riche. Il y a juste, entre cette clientèle et la quantité maxima que notre petite colonie peut produire, la proportion voulue. La véritable place du café de Calédonie est dans les vitrines des grands marchands de comestibles, présenté en paquets élégants, d'aspect toujours semblable, malgré la marque des divers planteurs. Je crois que ces derniers, au lieu de réaliser toute leur production chez les gros acheteurs de Nouméa, auraient intérêt à traiter directement avec Paris.

Malheureusement, nombre de petits propriétaires ont besoin d'argent tout de suite. Même en est-il qui voudraient bien trouver des caisses disposées à leur faire des avances sur leurs caféières. Ils obtiendront difficilement cet avantage. Dans l'Amérique centrale, au Mexique, en Colombie, les banques prêtent assez volontiers sur les plantations de cacao, mais non sur les plantations de café. Pourquoi? Parce que cette culture est délicate.

Elle a de grandes analogies avec celle de la vigne. Elle entraîne aux mêmes frais de défrichement, de plantation, d'entretien, de récolte et de préparation. Toutefois, le caféier ne nécessite ni taille, ni palissage, non plus que les dépenses de logement et de conservation que comporte le vin. La vigne a des maladies : le café — du moins en Nouvelle-Calédonie et jusqu'à cette heure — est indemne de tout microbe dévastateur. Ajoutons que la sauterelle ne

s'attaque pas à cet arbuste. Que craint-il donc? Le vent et la sécheresse. On y pare par le système de la culture sous abri. L'air salin de la mer est un desséchant, presque aussi actif que l'excès de chaleur.

Il existe quelques partisans de la culture sans abri, tout au moins en plaine. Ces personnes se recommandent de l'exemple du Brésil. Il faut croire que la petite Calédonie ne veut pas se comporter comme le grand Brésil : les caféières non abritées qui ont réussi y sont extrêmement rares.

En pays découvert, l'abri le plus généralement adopté par les planteurs calédoniens est l'acacia Lebbeck, *vulgo* bois noir. Arbre à croissance très rapide, dont le dôme léger laisse passer la quantité d'air, de lumière et de chaleur à la juste dose voulue par le précieux arbuste. Les caféiers de Calédonie sont comme des enfants qu'on élève dans du coton. D'où l'inquiétude vive, maternelle, passionnée qu'inspire cette culture. Quand on emploie l'acacia Lebbeck, protecteurs et protégés se plantent en même temps. Pour abriter 2,000 plants de café (moyenne d'un hectare) 100 pieds de bois noir suffisent.

Un officier qui a beaucoup étudié les questions d'agriculture, d'élevage et d'hygiène au point de vue calédonien, le très distingué M. Lang, recommande le figuier et tous les arbres à suc laiteux comme propres à faire d'excellents abris. D'une façon générale, si l'on craint que l'abri définitif ne croisse trop lentement, le bananier et l'embrevade fournissent un abri provisoire.

En terrains forestiers, l'abri permanent est tout trouvé : ce sont les grands arbres. Il suffit de couper la broussaille. Autrefois, dans les centres pénitentiaires, le premier soin de certains agents de culture, quand ils établissaient une caféière, était d'abattre la haute futaie. De leur côté, sans

respect pour les théories de cette administration imposante, le vent et la sécheresse n'avaient rien de plus empressé que de rafler tout.

Très bizarres, les façons dont se comporte le vent. Quand il ne plume pas l'arbuste, il creuse au pied de celui-ci, par son propre mouvement giratoire, une sorte d'entonnoir qui découvre le chevelu des racines ; pour peu que le sol soit argileux, l'eau reste dans ce trou et le caféier pourrit sur place.

Les vieux caféiers résistent mieux que les jeunes aux fléaux de l'atmosphère. Il en est qui donnent encore du fruit à quarante ans. J'en ai vu qui avaient bien cet âge dans la très belle caféière de M. Jouve, à Canala. L'arbuste ne commence à fructifier que la troisième année. A partir de cinq à six ans, il est en plein rapport.

La cueillette. — Propos d'un colon. — Un progrès nécessaire.

Il y a, dans la culture du café, un moment psychologique : celui de la cueillette. Cette opération exige tout d'un coup beaucoup de main-d'œuvre, et c'est la chose difficile à se procurer, juste dans le même temps où chacun en recherche pour le même objet. Les grandes exploitations, celles qui peuvent employer toute l'année un nombreux personnel, ne sont pas exposées à cet aléa. Quel est donc l'intérêt des petits planteurs? C'est d'avoir une famille nombreuse, qui donne tous ses bras au moment voulu. La cueillette n'a pas besoin de spécialistes, les femmes et les enfants s'en tirent très bien. Ici, nous ne sommes plus en France. Chez le colon agricole des antipodes, les enfants, c'est la richesse.

— La semaine dernière, ma femme m'a donné un ouvrier de plus, me disait l'un d'eux. Et, dans un pays où la main-d'œuvre est rare...

— Alors, vous renoncez, pour ce nouveau rejeton, à un avenir de diplômes?

— Comme pour les autres. Je me contente de les mettre tous à l'École coloniale... A la vraie.

Les terrains qui conviennent à la culture du café peuvent différer beaucoup de nature. Il y a, dans l'île, une très belle caféière en plein sable. D'autre part, toutes les terres justement déclarées bonnes ne sont pas nécessairement bonnes pour le café. D'où quelques déconvenues éprouvées par certains colons, le caféier n'ayant pas très bien réussi sur la partie de leur lot donnée comme terrain de premier ordre. Mais il faut bien admettre que l'administration n'est pas infaillible. Quand le cas se présente, elle fait tout ce qu'elle peut pour dédommager le détenteur. Elle n'y arrive pas toujours. Il lui reste le droit de faire observer à celui qui se plaint qu'il s'est trompé comme elle, attendu que le concessionnaire a le choix de sa concession. Lotissement, loterie. Ici chacun obtient un lot, mais, pour si bien qu'on fasse, tous les lots ne peuvent pas être exactement de même valeur. C'est comme les colons : il s'en faut de beaucoup qu'ils soient entre eux de la même valeur!

Un petit planteur, qui venait d'arriver dans un centre nouvellement créé, me disait :

— La plupart de mes voisins se sont hâtés d'ensemencer ou de planter toute leur propriété en diversifiant les cultures selon les apparences qui ont servi de base aux appréciations officielles. Moi, j'étudie mes terrains. Pendant un an, et davantage s'il le faut, je ferai des essais partiels sur les points les plus différents de ma concession. Après quoi j'opérerai à coup sûr. On est souvent trompé par la simi-

litude d'aspect de deux terrains. Il n'y a que des données générales; la réussite d'emblée, sans tâtonnements, est une chose rare.

Ce colon me parut très avisé. Il n'eut pas de peine à me démontrer que cette période d'essais partielles constituait un sacrifice nécessaire et peu onéreux, qu'on risquait ainsi beaucoup moins qu'en s'engageant d'abord dans une expérience totale.

Je lui demandai s'il comptait faire du café?

— Certainement. Dans l'endroit qui m'aura été démontré le meilleur. Je demanderai d'abord à mes cultures vivrières, à ma basse-cour, à mes pourceaux, à mes vaches, la vie quotidienne assurée et un petit bénéfice en plus, je l'espère. Délivré du souci essentiel, j'appliquerai tous mes soins à ma part de culture riche, c'est-à-dire au café, de qui j'attends un jour — dans quelques années seulement — la véritable aisance pour un petit colon de ma taille.

— Vous n'avez donc pas fait le rêve d'une fortune hâtive?

— Ni hâtive, ni grande. Une grande fortune par la culture du café ne peut être l'objectif que de ceux qui exploitent sur de vastes étendues *et qui ont d'autres plantations combinées pour pouvoir utiliser constamment leur main-d'œuvre*. Les petits planteurs ne sauraient aspirer qu'à l'aisance. Quant à voir se réaliser tout de suite l'aisance ou la grande fortune qu'on a le droit d'espérer selon les cas, c'est un leurre. Les colons trop pressés de jouir feront bien de rester en France. La colonisation agricole n'a rien de commun avec les « affaires ».

— Vous êtes venu ici sans esprit de retour?

— Assurément. Ceux qui songent à s'en retourner sont condamnés d'avance. Je compte m'attacher à cette terre qu'on m'a donnée et que je veux faire réellement mienne.

Je veux l'aimer autant que si j'y étais né ou que si mon père me l'eût transmise.

— Puis-je vous demander quel chiffre de revenus vous espérez atteindre ?

— Je ne me pose pas la question. Je me promets seulement de laisser à mes enfants un domaine en toute valeur. *Nous autres, les défricheurs, les pionniers, nous devons surtout travailler pour la génération qui nous suivra.*

Celui qui m'a tenu ces propos les reconnaîtra et me rendra le témoignage que je les ai transcrits textuellement. J'estime qu'on ne saurait mieux définir l'esprit et le but de la colonisation familiale.

Mais je songe aux curieux qui veulent savoir « à quoi s'en tenir », à qui il faut des données en quelque sorte mathématiques. Je les renvoie — sans prendre aucune responsabilité, sans me porter le moins du monde garant du bien-fondé de ces calculs — aux chiffres qui se trouvent dans les rapports officiels et dans les publications de propagande. Voici tout ce que je peux dire, d'après d'honorables témoignages recueillis sur place : plusieurs colons venus en Nouvelle-Calédonie, sans aucune ressource pécuniaire, et mis en possession de lots de famille, sont parvenus, au bout de quatorze ou quinze ans, à réaliser une trentaine de mille francs d'économies, après avoir vécu très bien et convenablement élevé leurs enfants. Ils s'accordent à reconnaître que leur épargne représente le bénéfice net de leur petite plantation de café. Ce n'est pas le Pérou ; mais le Pérou était en Amérique, et il y a longtemps qu'il n'y est plus pour les Français. Ce résultat, qui comporte en outre la propriété définitive d'un domaine cédé gratuitement, est-il donc si à dédaigner ?

Au moment où j'ai quitté l'île, les planteurs étaient en devoir de former un syndicat ayant pour but d'assurer la

vente régulière de leurs récoltes et, au besoin, d'en opérer la concentration dans une seule maison de commerce. Les cafés de Calédonie auraient ainsi un cours qui n'irait qu'en s'améliorant. On parlait aussi d'une grande usine à installer à Nouméa, où viendraient se faire traiter tous les cafés de la colonie.

D'une façon générale — ce défaut a été signalé par le gouverneur — la préparation du café et le triage laissent à désirer en Nouvelle-Calédonie. Le triage surtout. Or, le consommateur européen exige avec raison que le café lui soit livré en grains d'égal volume, non seulement pour l'attrait du coup d'œil, mais encore pour la régularité de la torréfaction. Une bonne préparation, un triage soigné, premières conditions d'une vente plus avantageuse, tel serait le double objet de l'usine générale de Nouméa. A la vérité, certains producteurs seraient plutôt partisans de petites bonifieries réparties sur divers points de l'île. En principe, ils n'ont pas tort, la décentralisation industrielle étant toujours un bien. Mais parviendront-ils à réunir au moment voulu, dans ces bonifieries éparses, tous les ouvriers nécessaires? Je ne le pense pas. Il est déjà si malaisé de se les procurer pour la cueillette! Au contraire, dans une usine générale ayant matière à occuper toute l'année une importante main-d'œuvre, il serait facile, à une même époque, d'appliquer à une même opération tous les bras dont l'établissement disposerait.

La canne à sucre. — Les sauterelles. Autres cultures.

La canne à sucre fut la première culture essayée par les colons en Nouvelle-Calédonie. On y a généralement renoncé à cause des sauterelles, et aussi parce que cette production

épuise trop vite la terre dans un pays où l'on prétend tout recevoir du sol sans rien lui rendre, — principe mis en honneur par l'administration pénitentiaire. Celle-ci, notamment, avait loué, pour faire de la canne à sucre, un terrain excessivement fertile : elle y a démontré de façon magistrale comment on tue la poule aux œufs d'or. A la suite de son exploitation ruineuse, il a fallu mettre le domaine en jachère pour un nombre indéterminé d'années.

Des quelques plantations qui subsistent encore, la plus importante est celle de M. Bernheim, à Bacouya. Il s'agit du même industriel qui a créé la magnifique exploitation minière de Népoui-Mouéo. Sa mine ayant été cédée dans les conditions que l'on sait, cet infatigable travailleur se propose de développer ses cultures et ses rhumeries, — malgré la sauterelle. Il y a trois marques très connues de rhum calédonien. Jusqu'à présent, la fabrique de Saint-Louis, appartenant aux pères maristes, a donné le produit le plus estimé : c'est une marque d'amateur plutôt que de commerce.

Il ne faudrait pas considérer les sauterelles comme un sérieux empêchement à la colonisation. Le café, le tabac, les haricots, la luzerne, le manioc et tous les légumes n'ont rien à craindre de ces insectes. Ils s'attaquent à la canne à sucre et au maïs — deux cultures plus ou moins recommandables ; la première, parce qu'elle n'est pas assez rémunératrice ; la seconde, parce qu'elle est aussi épuisante et que, trop facile, elle encourage les colons à la paresse. L'excès du maïs en Nouvelle-Calédonie est encore le résultat des enseignements de la Pénitentiaire. Il convient de réduire aux justes proportions voulues pour la nourriture des chevaux cette céréale qui n'est pas de conserve, à cause des charançons, et qui encombre trop souvent le marché intérieur.

Les sauterelles nuisent parfois aux cocotiers. En outre, elles dévorent l'herbe générale au pays, dite l'*herbe à piquants,* dont l'élevage, pour d'autres raisons, cherche à se débarrasser.

Pour les détruire, il faut les prendre quelques jours après l'éclosion, quand elles sont à l'état de *piétonnes,* c'est-à-dire quand elles n'ont pas d'ailes encore. On cerne les bancs de piétonnes, on les emprisonne dans des cônes de calicot et on les enterre. Mais cette opération demande beaucoup d'entente et de solidarité entre les colons. Au surplus, comme la majorité des sauterelles provient du nord de l'île où il y a de grandes étendues de terres inoccupées, on ne peut guère surveiller les principaux foyers d'éclosion. Les manifestations de ce fléau sont irrégulières.

A de certaines époques, la colonie s'est imposé des dépenses considérables pour le combattre; mais il a fallu y renoncer. Il se commettait des abus de tout genre. Le budget n'y aurait pas suffi.

M. Bernheim a-t-il trouvé quelque procédé souverain contre le fléau de la canne à sucre? On le croirait, à voir la belle assurance avec laquelle il déclare que la sauterelle ne l'inquiète pas. Si j'étais acridien, je me méfierais de ce diable d'homme.

Le froment ne paraît pas devoir pousser en Nouvelle-Calédonie. Ce qu'on a obtenu après divers essais ressemble moins à cette céréale qu'à du petit gravier. La colonie reçoit en abondance les blés du continent voisin, et il y a à Nouméa la grande minoterie Dézarnaulds, qui ne chôme jamais.

Dans ce pays trop sec, la culture du cacao devait nécessairement échouer. Elle aurait un magnifique avenir aux Nouvelles-Hébrides. Celles de l'indigo et du coton, si l'on en juge par la facilité avec laquelle ces arbustes se multi-

plient à l'état sauvage, dépendent d'une question de main-d'œuvre que l'avenir résoudra par le peuplement. La vanille commence à se répandre : M. Fullet, à Nakéty, possède une vanillerie fort belle. J'en ai visité une autre à Nassirah, dans la belle propriété de MM. Le Goupils et Roumy. La luzerne réussit à merveille dans les terres saines et profondes ; elle donne jusqu'à huit coupes par an. Le manioc n'est peut-être nulle part aussi beau qu'en Nouvelle-Calédonie. On connaît les ressources de ce tubercule, si apprécié des planteurs; mais tout le monde souhaite qu'il se monte une usine à tapioca : ses produits seraient hors ligne. Les personnes qui connaissent le mieux la colonie affirment qu'il y aurait pour elle une grande perspective de richesse dans la culture industrielle du manioc.

Il n'est pas défendu de fonder le même espoir sur le tabac. Le tabac, en Nouvelle-Calédonie, pousse naturellement très robuste : cette terre lui est donc propice. Une bonne année peut donner trois récoltes et 2,000 kilogrammes à l'hectare. Mais on n'a pas obtenu encore une qualité de choix. La question est très étudiée par des planteurs qui ont de l'initiative. S'ils réussissent, ils feront la fortune de l'île. En même temps ils auront remporté une grande victoire sur une ennemie qui s'implante très vite aux colonies : la routine. Dans ces terres encore si neuves, si peu connues, il y a des cultures de la première heure qu'il faut se résoudre à abandonner; d'autres qu'il faut créer, surtout quand la nature vous y invite aussi clairement. Il y a une manufacture de tabac à Nouméa. Quelques colons de l'intérieur préparent eux-mêmes leurs récoltes.

Quand le réseau des voies de communication sera complet, la culture maraîchère fera merveilles dans une terre qui est la plus propre du monde à produire tous les légumes. Car ils y poussent tous, sans fumure, et superbes.

J'ai vu récolter des poireaux gros comme le bras, des choux pesant 10 kilogrammes, des tomates qui valent nos provençales. Asperges, petits pois, carottes, artichauts, navets, choux-fleurs, céleri, persil, thym, cerfeuil, toutes les salades, — tout vient, même les oignons, dont la réussite est plus récente. Quant aux haricots, je n'en parle pas; il y en a des champs d'une lieue carrée : nourriture fondamentale du bagne, ce légume est le triomphe agricole de la Pénitentiaire ; c'est ce qui lui permet de traiter d'égale à égale avec l'école de Grignon.

Si j'avais besoin de prouver une fois de plus que les ressources d'un pays ne se découvrent pas en un jour, je rappellerais qu'il y a vingt ans tous les légumes frais qui se mangeaient en Nouvelle-Calédonie venaient d'Australie, de Tasmanie, de Nouvelle-Zélande. Oui, les planteurs d'il y a vingt ans croyaient qu'une carotte ne poussait pas sous les tropiques. C'est d'ailleurs vrai, et il en est de même pour les autres plantes potagères, mais seulement pendant les trois mois de l'été tropical. Aussi bien, avec de l'arrosage, en obtient-on certaines durant toute l'année.

Fruits d'Europe et des colonies. — Poison en bouteilles. L'avenir du caoutchouc. — Un avis prudent.

L'île reste encore, dans une grande proportion, tributaire de l'Australasie pour les fruits d'origine européenne. Il est certain que la pomme et la poire, essayées, n'ont pas réussi, Mais la pêche est bonne et pousse partout, jusque dans le nickel et la serpentine ; mais la fraise est délicieuse ; mais la figue ne demande qu'à être multipliée ; mais le raisin — sinon de vendange, du moins de table — a donné lieu à des essais encourageants : d'abord, il a eu vite perdu son pre-

mier goût sauvage, et puis on s'aperçoit qu'en pratiquant la taille à une certaine époque l'on obtient enfin la maturation simultanée des grains. Il en est de même pour tout. Je ne comprends pas — ou plutôt je comprends trop bien — pourquoi les colons apportent en général tant d'impatience à leurs tâtonnements. Est-ce que la France agricole s'est faite en un jour ? Est-ce que nos vignobles fameux ne sont pas l'œuvre d'efforts séculaires ? L'Union coloniale française ferait bien d'encarter, dans son Guide de l'émigrant, un exemplaire d'une fable de La Fontaine : « Le laboureur et ses enfants ». Cherchez, colons ! vous trouverez le trésor qui est certainement caché au sein de cette terre vierge.

Et puis je ne vois pas pourquoi les planteurs calédoniens ne se livreraient pas à la culture intensive des fruits tropicaux. Presque tous, l'orange, la mandarine, le citron, la mangue, l'avocat, la goyave, le letchi, la pomme-cannelle, la pomme-liane, la barbadine, se plaisent dans ce sol, y viennent à belle maturité. L'ananas de Calédonie n'a de rival que celui des Nouvelles-Hébrides. Distillé, il donne une liqueur exquise. Dans un centre récemment créé, Ponerihouen, où les colons semblent rivaliser de courage et d'initiative, l'un d'eux, M. Thonon, m'a fait apprécier les savoureux alcools qu'il extrait de ses bananes, de ses ananas, de ses oranges. A Koua, j'ai goûté du cidre qu'un ménage normand avait eu l'idée de fabriquer avec un petit fruit indigène, insignifiant en soi, qui s'appelle la pomme canaque. Le parfum de cette boisson pétillante se confond dans mon souvenir avec l'esprit des hôtes charmants qui me l'ont offerte.

Que de ressources, que de trouvailles réservées aux chercheurs ! Pour ne parler que des boissons, voilà un pays qui pourrait en fournir de nombreuses et d'excellentes à tous les points de vue, tout au moins pour la consommation sur

place. Eh bien, entrez dans un cabaret, entrez dans une maison particulière : absinthe, vermouth, amer picon, bières allemandes fortement additionnées d'alcool, glucoses d'exportation sous l'étiquette de sirops, whiskeys dont la platitude navre le goût et l'odorat, — tel est le clavier de délices qui s'offre à votre soif! Ah ! nos fabricants de poison peuvent se féliciter du « débouché » qu'ils trouvent dans notre empire colonial. On débouche ferme leur marchandise en Nouvelle-Calédonie. Mais, si c'est tout profit pour eux, c'est, pour la vraie colonisation, un désastre sous tous les rapports.

La production naturelle du caoutchouc ne suffisant plus aux besoins croissants de l'industrie, on a compris dans quelques colonies, notamment dans l'Ouest africain, l'intérêt qu'il y a désormais à cultiver ce végétal, et l'on a fait des plantations qui donnent de très beaux bénéfices. M. Feillet s'est inspiré de cet exemple, dans le but de doter sa colonie d'une nouvelle culture riche. Par ses soins, 10,000 graines de caoutchouc de Céara furent distribuées aux planteurs. Le Céara ne demande pas la chaleur humide qui est indispensable aux autres espèces de caoutchouc : il convenait donc particulièrement au climat calédonien. Et, en effet, sauf de rares exceptions, toutes les graines levées ont réussi à merveille. Déjà grands quand un cyclone est survenu, les arbustes ont très bien résisté. Les colons que j'ai vus se déclarent pleins de confiance en l'avenir de cette culture.

La Nouvelle-Calédonie ne saurait songer à exporter des bois de construction. Elle a besoin pour elle-même de ses niaoulis, de ses bois noirs et de ses gaïacs, et même il lui faut des bois d'Amérique. Peut-être pourrait-elle diminuer cette importation si elle savait tirer meilleur parti de ses propres ressources.

— Dans les climats tempérés, me disait l'ingénieur Caulry, les arbres sont coupés en hiver, pendant le sommeil de la sève. Ici la sève travaille toujours, plus ou moins. C'est ce qui fait que nos bois jouent, se gondolent, se piquent. J'ai essayé d'un moyen que je recommande, parce qu'il m'a donné de bons résultats. Il s'agit de pratiquer en bas du tronc une coupure en ceinture pour empêcher la circulation de la sève ; lorsque les feuilles commencent à tomber, on procède à l'abatage.

Restent les essences précieuses, les bois d'ébénisterie, qui sont la grande richesse de certaines forêts calédoniennes. Rien de sérieux n'a été encore tenté dans cet ordre d'idées. Ici, pourtant, ce n'est pas comme à Madagascar : le voisinage de la mer favoriserait grandement une exploitation forestière.

Je pourrais, sur la foi des spécialistes, signaler plusieurs autres entreprises agricoles qui semblent appelées à réussir en Nouvelle-Calédonie. Mais si, d'une part, je devais m'élever contre la routine, je ne voudrais pas, d'autre part, exciter l'esprit d'aventure chez le petit colon à la veille de s'embarquer. Les coups de hardiesse ne sont recommandables qu'à ceux-là qui disposent de gros capitaux. Je dois, moins que jamais, au moment de conclure, perdre de vue que la Nouvelle-Calédonie est un pays de colonisation familiale, de petites propriétés, de « colons à 5,000 francs », comme on dit là-bas, et qu'il ne faut pas y venir avec des espérances de fortune américaine. Aussi appuierai-je de toute la conviction acquise par ma propre enquête le très prudent avis qu'on peut lire dans la brochure de l'*Union coloniale française* et que voici :

« La base de toute exploitation agricole en Nouvelle-Calédonie doit être le café. Mais l'émigrant devra se livrer à des cultures vivrières qui, avec quelques têtes de bétail,

une porcherie et un poulailler, lui permettront de restreindre considérablement ses dépenses et de consacrer tout son capital à la mise en valeur de la concession. »

« Beaucoup d'émigrants nous ont paru préoccupés de créer des cultures nouvelles, telles que la vigne, le blé, le cacao, etc. ; nous ne saurions trop leur conseiller de s'en tenir à celle du café, dont l'expérience est déjà faite, dont les résultats sont connus, et qui est d'ailleurs la plus rémunératrice qu'ils puissent trouver, et de consacrer tous leurs capitaux, tout leur temps et toute leur activité à la création d'une caféerie modèle. *Une fois celle-ci en plein rapport, ils auront tout loisir pour faire, à l'aide des ressources qu'ils en retireront, des essais dont l'insuccès éventuel ne pourra leur porter un sérieux préjudice.*

« L'élevage également semble attirer beaucoup d'émigrants. *Des capitaux considérables et des connaissances techniques approfondies sont indispensables pour une entreprise de ce genre.* On ne peut guère compter nourrir plus d'une tête de bétail à l'hectare sur la concession attribuée à chaque émigrant. C'est assez dire que l'élevage ne doit être considéré que comme un accessoire. »

Contre un régime inique.

— Mais la détaxe? me diront les planteurs. Vous ne nous parlez pas de la détaxe?

Comment n'en parlerais-je pas? Cela m'est d'autant plus facile qu'il ne peut pas y avoir deux sentiments sur cette question entre personnes s'intéressant aux colonies.

L'inique régime prendra-t-il fin?

L'année dernière, le Comité consultatif du commerce, de l'agriculture et de l'industrie s'était prononcé. Il avait pro-

posé de faire *l'essai* d'une détaxe complète pour les cafés de nos colonies, *pendant cinq ans*. Devant le protectionnisme triomphant, il n'est permis d'effleurer qu'avec une timidité respectueuse et des ménagements extrêmes la réforme de nos rapports commerciaux avec nos colonies. Pourtant cette réforme repose sur un principe, et il semble qu'à notre époque et dans un pays de démocratie l'on devrait pouvoir, au sein d'une assemblée officielle, énoncer hardiment une simple idée de justice. Pour mieux arriver à son but, le Comité consultatif, prudent, se contenta de parler d'un essai pratique, et encore de le limiter à une courte période. Vœu stérile! Le Comité consultatif n'a pas été plus écouté qu'un article de journal.

Depuis, la Commission des Douanes, jalouse de ses prérogatives et maîtresse dans sa forteresse, a daigné faire quelque chose qui eût l'air de venir de son propre mouvement, et qui prouvât qu'elle s'intéressait au sort de nos colonies. Elle consent à modifier la loi de 92 en ce qui concerne certaines denrées coloniales de consommation : café, cacao, vanille, poivre, etc. Des incidents récents ont motivé cette réforme : nous n'avions, pour les denrées coloniales, qu'un tarif minimum; certains pays avaient essayé d'en profiter, pensant pouvoir impunément taxer nos marchandises de droits différentiels fort élevés, même prohibitifs, sans s'exposer à des représailles.

Maintenant, nous allons avoir la faculté des représailles. Un tarif maximum (soit 300 fr. pour les cafés), applicable aux pays qui nous tiendront la dragée haute, nous permettra de réserver nos achats à ceux qui nous accorderont l'équivalent de notre tarif minimum. Quant à nos colonies, qu'elles ne se hâtent pas trop de se réjouir : on continuera à leur appliquer le tarif minimum à demi-droits. En quoi consiste l'amélioration, tant souhaitée, de leur traitement ?

En une promesse gouvernementale. « Le gouvernement », dit M. Gerville-Réache, rapporteur, « nous a donné l'as-« surance qu'en cas d'abaissement de la taxe sur les cafés « étrangers, des dispositions seront prises pour maintenir, « à tout le moins, au profit de nos colonies, l'écart de « droits préexistant, soit, à titre d'exemple, 78 fr. pour les « cafés. » Ce qui revient à dire qu'en fait, sinon en principe, la taxe qui pèse si lourdement et si injustement sur la principale production de nos colonies pourra être abaissée, — si toutefois les circonstances le permettent et si le Gouvernement ne laisse pas tomber en oubli ses bonnes intentions.

Après un nouveau regain d'espoir, nous avons donc une désillusion nouvelle à enregistrer pour nos colonies en général, et pour la Nouvelle-Calédonie en particulier.

C'est une chose démontrée à cette heure : le peuplement normal et sain de la Nouvelle-Calédonie a pour base la culture du café. Mais cette culture est extrêmement délicate, elle présente beaucoup d'aléas; elle exige une longue période d'attente et de sacrifices, et nous avons dit aux petits colons qui se sont embarqués, nantis d'un bien léger pécule : « Allez avec confiance, allez porter notre langue et notre race sur la plus lointaine de nos possessions d'outre-mer ! » Cette seule considération ne devrait-elle pas suffire pour justifier toutes les faveurs envers les planteurs calédoniens? Certes, elle suffirait bien si, dans une question d'équité aussi générale, — quand toutes nos colonies s'indignent justement d'être traitées comme territoires français quand nous leur envoyons nos marchandises, et comme territoires étrangers lorsque nous recevons les leurs, — s'il était, dis-je, possible de faire une distinction pour la Nouvelle-Calédonie.

Mais ce que nous réclamons au nom de toutes nos colo-

nies écrasées par l'avilissement des prix où la surproduction brésilienne a fait en si peu d'années tomber le café, s'impose avec plus de rigueur encore pour le petit pays que nous avons poussé à cette culture patriotique, sous le regard approbateur de l'État. Les planteurs calédoniens ont été soutenus par les sociétés de colonisation : mais ils attendent encore *le seul encouragement efficace* que les pouvoirs publics soient en mesure de leur donner. Et c'est la détaxe, la détaxe complète. Or, on la leur refuse, tant du côté du fisc que du côté de la commission des douanes ; ici avec une défiance de grippe-sous, là avec une obstination vosgienne.

Il y a là quelque chose de moralement intolérable, qu'un de mes confrères a su faire ressortir en termes énergiques :

« Les caféiers ont poussé. Aujourd'hui, ils commencent à entrer en rapport. Et le régime douanier existe toujours. S'ils veulent introduire un quintal de leur café en France, nos colons calédoniens sont obligés de payer 78 francs. Pour comprendre ce que cet impôt a de monstrueux, il faut savoir que, à l'heure actuelle, le quintal de café calédonien vaut environ 150 francs sur le marché du terme. C'est donc du 50 p. 100. Un hectare de café, produisant en moyenne 600 kilos de café, l'impôt mis par le métropole sur les cafés calédoniens représente plus de 450 francs par hectare. Nous tâchons d'échauffer les esprits, nous essayons par nos articles et par nos discours de réveiller l'énergie de notre race, nous affichons la ferme intention de tenir la France à la hauteur de sa mission historique en lui faisant sa part dans les dépouilles du globe, mais tout cela n'est que mots et propos vains : dans la réalité, voilà comment nous encourageons la colonisation ! Maintenant,

supposez les sentiments dont seraient saisis nos laboureurs de France, si, après les avoir exhortés à produire du blé, le gouvernement, sur le prix de chaque hectolitre produit, s'en adjugeait la moitié, et vous aurez une idée du désespoir et de la rage de ces pauvres gens qui, à l'autre bout du monde, se voient froidement ruinés par ceux qui les y ont attirés. »

Tout récemment, une commission extraparlementaire a fait faire un pas décisif dans la voie de l'autonomie budgétaire qui doit rationnellement permettre à nos colonies de jouir de tous leurs revenus et de supporter toutes leurs dépenses.

Cela est fort bien, et nous sommes convaincu que lorsque le principe pourra s'appliquer à toutes nos possessions d'outre-mer, elles y trouveront leur avantage, — la métropole également. Mais des mesures transitoires ont été jugées nécessaires, et la réforme proposée par la commission se traduit, pour la Nouvelle-Calédonie, par une charge de quelques milliers de francs de plus.

Je n'insisterai pas plus que de raison sur le petit surcroît de dépenses obligatoires qu'on jette ainsi sur le chemin par où la Nouvelle-Calédonie doit marcher à son émancipation financière. Mais si l'on veut arriver un jour à ce qu'elle se passe complètement des subventions de la Métropole, il y aurait mieux à faire, et ce serait de lui permettre tout de suite de s'enrichir.

On n'aurait pas alors à regretter le provisoire et léger sacrifice de quelques recettes douanières.

Faudra-t-il toujours invoquer l'exemple des possessions anglaises ? Faudra-t-il répéter à satiété que tout ce qui favorisera la fortune de nos colonies profitera d'une manière certaine tant au trésor public qu'au commerce métropoli-

tain? Faudra-t-il crier sur les toits que la Nouvelle-Calédonie est une colonie perdue, certainement perdue si l'on continue à la traiter ainsi en pays conquis?... Ah! il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Chez les colons.

Ayant parcouru à peu près toute l'île, j'ai pu voir beaucoup de colons sur leurs propriétés, — de préférence les petits, les nouveaux venus, ceux qui se comportent ou sont à même de se comporter selon les données du dernier programme. L'intérêt de mon enquête n'était pas, en effet, de visiter des ruines, mais au contraire les fondations de l'édifice neuf.

Eh bien, je veux le dire tout de suite, ce qui domine dans ce milieu (si dépourvu de banalité à cause des éléments hétérogènes dont il se compose), ce n'est heureusement pas l'enthousiasme, sujet à de fâcheux retours; c'est un sentiment plus solide : la confiance. Rien n'est plus communicatif.

Je veux croire que tous réussiront. Certains, pourtant, me paraissent mieux désignés que d'autres.

Pour la commodité de leur synthèse, les moralistes du grand siècle se posaient volontiers des questions : Quel est le plus parfait honnête homme? Quel est celui qui peut se dire le plus sage? Quel est le modèle des princes?... Ils se répondaient par la peinture d'un type qu'ils avaient forgé de toutes pièces dans leur imagination. Procédé commode. Si, par imitation de ce vain exercice, je me demandais : Quel est le meilleur colon qui convient à la Nouvelle-Calédonie? — voici les traits dont je composerais mon modèle :

Un homme de la campagne, encore jeune, vigoureux et

sobre. Non pas un paysan des plus basses couches, non pas un de ces serfs de la glèbe plus esclaves de leur routinière cupidité qu'ils ne le furent jamais de leur seigneur féodal, non pas une de ces têtes bornées, jalouses et superstitieuses qui sont encore peu convaincues que le gouvernement ne dispose pas de la pluie et de la sécheresse ; — mais un rustique ambitieux, hardi au travail, vraiment amoureux de la terre (de la terre plus que de son clocher), mordu au vif par le désir de posséder ce qu'il ne peut pas acquérir en France : un vrai domaine ; un homme qui s'est dit souvent avec impatience, en regardant une propriété laissée à l'abandon : « Ah ! si c'était à moi ! »

Par contre, quel est celui dont je me défierais le plus ? — L'homme qui a fait trop de métiers, connu trop de déboires, n'a plus que des ressorts usés et qui, tout à coup, lisant un article de journal, se détermine à une dernière aventure comme à une suprême partie à jouer contre la fatalité. « Soit ! allons donc essayer de planter du café en Nouvelle-Calédonie, *puisqu'il est prouvé* qu'il n'y a plus rien à faire en France ! » Celui-là maudira un jour la colonie aussi énergiquement qu'il a maudit la métropole. Pourquoi ? Parce qu'il y sera venu avec l'aigreur et l'inquiétude inéliminables de sa vie passée. La colonisation est une œuvre de labeur et de foi. Il est nécessaire d'apporter dans les pays nouveaux une âme ferme, une volonté intacte, une passion jeune.

Mais tout ce qui précède n'a que la valeur d'une théorie. Pratiquement, l'on est obligé de prendre les colons tels qu'ils viennent, du moment qu'ils remplissent la condition essentielle du programme administratif. Et puis, en fait, il arrive que des émigrants, sur les aptitudes desquels on pouvait avoir des doutes, se révèlent sérieux dès le premier contact avec la réalité de leur tâche. Le contraire se produit

aussi. La transplantation à si grande distance peut influer profondément sur le moral d'un individu. Elle a influé d'une manière considérable sur la philosophie de la plupart des déportés. Il y a, dans la minute où le colon prend possession de son domaine, un phénomène moléculaire, quelque chose d'analogue au choc qui détermine tout de suite l'antipathie ou la sympathie entre deux êtres : On sent qu'on se plaira ou qu'on ne se plaira pas, que l'on s'accrochera bientôt ou que l'on ne s'accrochera jamais. Quant à l'immigrant que la nostalgie gagne, si intelligent soit-il, il ne compte plus. Enfin il y a celui qui ne compte pas : le viveur décavé à qui sa famille a remis un pécule pour aller se refaire une vertu en pays d'outre-mer. Quelle est la colonie qui n'a pas fait une recrue de ce genre ? Touristes forcés, pilotins de la colonisation, la fonction de ces amateurs se borne à venir porter dans la brousse un petit fumet de boulevard.

J'ai vu, en diverses colonies, les diverses variétés du colon : partout elles se ressemblent.

Quelque parfaitement salubre que soit le climat de la Nouvelle-Calédonie, il y a là-bas un diable de soleil qui entretient en ébullition les cervelles de faible densité. On doit sans doute à son influence des cas, très rares, d'exaltation passagère qui se produisent principalement en période électorale. Mais je crois bien qu'on peut encore, sans le calomnier, attribuer à ce coquin de soleil un état d'esprit moins violent, plus général et plus durable, — sorte de neurasthénie coloniale qui rend singulièrement nerveux les rapports quotidiens entre planteurs d'un même centre. Ils sont quatorze ou quinze, quelquefois moins, dans un coin perdu de vallée, à six jours de marche du chef-lieu de la colonie, à six mille lieues de la France, et ils en arrivent à ne pas se fréquenter ! Pourtant, ils ont les mêmes intérêts.

Mais c'est peut-être bien à cause de cela...? Mon Dieu, mon Dieu, pauvres nous!... Allons, j'aime mieux croire que c'est la faute du soleil. Le climat tropical exerce probablement sur le caractère la même action que sur le corps. De même qu'il développe avec une extrême rapidité chez l'immigrant la maladie organique dont celui-ci a apporté le germe, de même doit-il exacerber très vite nos défauts de naissance. Tel qui n'était qu'impatient deviendra querelleur; l'intéressé, cupide; le circonspect, ombrageux; l'indélicat, un être sans scrupules.

Somme toute, comme qualité de colons, la Nouvelle-Calédonie est favorisée; les quelques énergumènes qu'on y rencontre servent de repoussoir à l'immense majorité composée de très braves gens.

Parmi ces derniers, le groupe du col d'Amieu a donné un rare exemple de courage en s'installant, de propos délibéré, dans un massif où ne conduisait encore aucune route charretière. Ils étaient sept : un seul fit défection. Les six qui demeurèrent eurent à supporter, dès le début, de très grandes souffrances, à cause de cet isolement. Mais, comme ils se sentaient sous les pieds un sol fertile, ils s'obstinèrent. Après entente avec le gouverneur, ils firent eux-mêmes la route dont ils avaient besoin, — cette route qu'on disait impossible et à l'inauguration de laquelle, pourtant, j'ai eu la bonne fortune d'assister! L'empierrement fini, ce sera l'un des plus beaux chemins de montagne qu'on puisse voir. Une pente très douce, des courbes amples, une largeur qui nous permettait de passer à cinq cavaliers de front, aussi bien dans les parties en corniche qu'à travers les merveilleux sous-bois où croissent les banians gigantesques et les fougères de cinquante pieds de haut. Pendant qu'ils travaillaient ainsi à se relier au monde des vivants, les solitaires du col d'Amieu ne né-

gligeaient pas leurs pittoresques domaines. Ils débroussaient, plantaient du café à l'abri des grands arbres de la forêt verte, sur les pentes pleines d'humus et de rocaille où le précieux arbuste se trouve dans son vrai terrain.

L'un de ces colons — non le moins méritant — s'est construit un chalet norvégien à la pointe d'un mamelon, devant un décor admirable. Un autre, médecin, est justement fier de son jardin fruitier et potager. Un autre, qui fut conducteur de travaux à Panama, me vante ses fromages dont, en effet, je me régale. La neurasthénie coloniale n'a pas sévi dans ce milieu où la fraîcheur de la forêt, des sources vives, tempère délicieusement les ardeurs du soleil. Je recommande les hauteurs aux colons agricoles de Calédonie. La zone du col d'Amieu n'a connu que l'accord parfait des nobles émulations. L'on y a vécu fraternels, solidaires, chacun mettant au service du voisin ses talents spéciaux. Le planteur médecin soigna les malades; le planteur agent-voyer dirigea les travaux de la route. Tout sert en pays neuf, dans cette période de début où chaque colon est obligé d'être un peu Robinson, et il est rare qu'on n'ait pas à tirer parti des professions qu'on exerçait avant de venir.

Sans doute, celle qui vous sert le plus, c'est celle d'agriculteur, et de nouveau je souhaite que les colons de Calédonie soient recrutés, autant qu'il est possible, dans la meilleure couche de notre population rurale. Néanmoins, j'ai rendu visite à plus d'un concessionnaire qui, par la ferme volonté de devenir agriculteur, s'est mis presque tout de suite au niveau de voisins depuis longtemps instruits des besoins de la terre. Résolument à l'œuvre, satisfaits du parti qu'ils ont pris, ces braves gens donneront avant peu une consécration éclatante au système du gouverneur Feillet.

Déjà, le mouvement d'immigration qui s'est déterminé a eu pour résultat une plus-value considérable de toutes les propriétés calédoniennes. De sorte que les anciens colons bénéficient de la réforme faite au profit des nouveaux. Une plantation, dont on n'eût pas trouvé 20,000 francs il y a quatre ans, se vend aisément 40,000 aujourd'hui.

Cet opuscule n'ayant d'autre but que de faire connaître la situation minière actuelle de la Nouvelle-Calédonie et le nouveau système de colonisation dite familiale appliqué par le gouvernement local et par le conseil général, on comprendra que je n'aie parlé ni de la grande propriété ni de l'élevage.

Ce vaste sujet fera l'objet d'une étude ultérieure, qui me sera l'occasion de rendre justice à tous ceux qui ont contribué à développer la grande industrie agricole dans notre colonie du Pacifique.

FIN

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 12898

LIBRAIRIE P. OLLENDORFF

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS

COLLECTION GRAND IN-8° CARRÉ A 7 fr. 50 LE VOLUME

ALEXANDRE III (S. M. I.), Empereur de Russie. — **Souvenirs de Sébastopol.** Traduction de M. NICOLAS NOTOVITCH. (D'après les originaux conservés au Musée historique de Sébastopol.). . 1 vol.

BENJAMIN CONSTANT. — **Journal intime et Lettres à sa famille et à ses amis,** précédés d'une Introduction par D. MELEGARI. Portraits et autographe. . . . . 1 vol.

DAUDET (ERNEST). — *Souvenirs et Révélations.* **Histoire diplomatique de l'alliance Franco-Russe** . . . . . 1 vol.

DELESALLE. — **Dictionnaire argot-français et français-argot.** 1 vol.

FERRIÈRE (HECTOR DE LA). — **Deux drames d'amour :** *Anne Boleyn ; Élisabeth.* . . . . . 1 vol.

FERRIÈRE (HECTOR DE LA). — **Deux cours de France et d'Angleterre.** . . . . . 1 vol.

GIRAUDEAU (FERNAND). — **Napoléon III intime** . . . . . 1 vol.

GUILLOIS (ANTOINE) — **La Marquise de Condorcet, sa famille, son salon, ses amis.** . . . . . 1 vol.

HAUTERIVE (ERNEST D'). — **L'Armée sous la Révolution** (1789-1794). . . . . 1 vol.

HÉRISSON (COMTE D'). — **Souvenirs intimes et notes du baron Mounier, secrétaire de Napoléon Ier.** . . . . . 1 vol.

LACROIX (CLÉMENT DE). — **Souvenirs du comte de Montgaillard, agent de la Diplomatie secrète pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration,** publiés d'après des documents inédits. . . . . 1 vol.

LACROIX (CLÉMENT DE). — **Mémoires diplomatiques de Montgaillard** (1805-1819). . . . . 1 vol.

MARMOTTAN (PAUL). — **Le Royaume d'Étrurie** (1801-1807). 1 vol.

MASSON (FRÉDÉRIC). — **Napoléon et les Femmes.** . . . . 1 vol.

MASSON (FRÉDÉRIC) et BIAGI (GRIDO). — **Napoléon Inconnu.** *Papiers inédits (1786-1793) accompagné de notes sur la jeunesse de Napoléon (1769-1793),* par FRÉDÉRIC MASSON. . . . . 2 vol.

MASSON (FRÉDÉRIC). — **Napoléon et sa famille** . . . . . 2 vol.

MASSON (FRÉDÉRIC). — **Joséphine de Beauharnais** . . . . 1 vol.

MASSON (FRÉDÉRIC). — **Joséphine Impératrice et Reine.** 1 vol.

NOTOVITCH (NICOLAS). — **L'Empereur Nicolas II et la Politique russe.** . . . . . 1 vol.

PILS. — **Journal de marche du grenadier Pils.** Recueilli et annoté par RAOUL de CISTERNES. Nombreuses illustrations. . 1 vol.

REGNIER (P.). — **Le Tartufe des Comédiens.** . . . . . 1 vol.

RODOCANACHI (E.). — **Renée de France, duchesse de Ferrare.** . . . . . 1 vol.

SIMON (E.). — **L'Empereur Guillaume et son règne.** . . 1 vol.

SIMON (E.). — **Histoire du prince de Bismarck** (1847-1887). 1 vol.

VERLY (ALBERT). — *Souvenirs du second Empire.* **L'Escadron des Cent-Gardes.** Illustrations de FÉLIX RÉGAMEY. . . . . 1 vol.

VERLY (ALBERT). — *Souvenirs du second Empire.* **De Notre-Dame au Zululand.** . . . . . 1 vol.

WOLSELEY (LE MARÉCHAL VICOMTE). — **Le Déclin et la Chute de Napoléon.** Avec portrait de Napoléon et cartes hors texte. 1 vol.

Saint-Denis. — Imprimerie H. BOUILLANT, 20, rue de Paris.

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(510) 642-6753
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

DEC 3 1992

YC 48608

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C022897853

810781 DU720
C25

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY